

Les troupes iraniennes font une percée en Irak

Une offensive qui vise à «prendre Jérusalem»

(D'après AP, AFP et Reuter) — Une nouvelle étape a été franchie dans la guerre du Golfe, aujourd'hui dans son vingt-troisième mois, avec le lancement, mardi soir, d'une offensive iranienne de grande envergure contre l'Irak, dont l'objectif ultime avoué est de «libérer» le peuple irakien en le débarrassant du président Saddam Hussein.

Cette offensive, baptisée Ramadan, a déjà fait des centaines de morts, et les troupes iraniennes progressent vers Bassora, deuxième ville et principal port irakien sur le Golfe, qu'elles auraient approché hier soir de 15 kilomètres, selon la radio iranienne.

Le haut-commandement de Bagdad a confirmé l'offensive iranienne près de Bassora, sur la rive ouest du Chatt-El-Arab, mais il affirme que ses troupes ont réussi à l'enrayer hier à l'aube et qu'elles ont riposté.

Téhéran a annoncé de son côté l'anéantissement de deux divisions irakiennes ainsi qu'un raid de représailles de l'aviation de Bagdad sur des villes de l'ouest de l'Irak, Ilam, Khorramabad et Kermandah.

Hier dans la soirée, l'Irak a décrété une zone de guerre autour de l'île de Kharg,

principal terminal pétrolier iranien sur le Golfe, qui aurait été bombardé par son aviation.

L'ayatollah Khomeiny, qui a donné l'ordre de l'offensive, a lancé un appel au peuple irakien et à son armée pour qu'ils rejoignent les rangs de l'armée iranienne afin de renverser le «régime blasphématoire de Saddam» et d'établir un régime islamique.

Dans un message lu par Radio-Téhéran, l'Imam a déclaré: «Nos frères viennent pour vous sauver et pour bannir à jamais ce régime d'opresseur. Sauvez votre pays avec l'aide de vos frères ira-

niens et ne laissez pas l'Amérique décider de votre destinée». Le message exhorte les Irakiens à se porter sur les fronts et à «écraser l'armée irakienne dont le moral est brisé».

L'opération Ramadan a concrétisé les appels réitérés des dirigeants religieux iraniens en faveur d'une invasion de l'Irak, après le rejet par Téhéran du cessez-le-feu unilatéral proclamé le mois dernier par Bagdad.

Outre son intention de «libérer» l'Irak, l'Irak affirme que son offensive vise à ouvrir un passage à son armée par le territoire iranien.

Voir page 8: Iran-Irak



Les ressources naturelles

Dans tous les secteurs des richesses naturelles, l'avenir est plutôt sombre en raison de la stagnation de la demande et de l'effondrement des métaux. À l'occasion de son supplément annuel, LE DEVOIR fait le point aujourd'hui sur l'évolution récente de cette industrie au Québec. Le président de SOQUIP, M. Pierre Martin, révèle dans une entrevue les projets de son organisme en Alberta. Pages 9, 10 et 11



Le chef de l'Opposition, M. Joe Clark, a tenté hier, aux Communes, d'obtenir du gouvernement l'assurance qu'un gel des prix à 6% s'ajoutera au gel du traitement des fonctionnaires. Le ministre des Finances, M. Allan MacEachen, a plutôt affirmé que les hausses de prix de plus de 6% seraient acceptées si elles sont justifiées. Pour sa part, le premier ministre Pierre Trudeau a évoqué à nouveau, hier, l'éventualité d'une aide hypothécaire mais sans s'engager formellement. (Photolaser CP)

Lévesque aux sénateurs républicains Ottawa contribue à la détérioration économique

par Sylviane Tramier
correspondance particulière

WASHINGTON — Le premier ministre du Québec et son ministre des Affaires intergouvernementales ont trouvé un terrain d'entente avec les sénateurs républicains des États-Unis qui, sous la présidence de M. Jesse Helms, sénateur républicain de la Caroline du Nord, les recevaient à déjeuner, hier, au Congrès américain: l'économie canadienne va mal et les politiques économiques d'Ottawa ne sont pas faites pour arranger les choses.

Mais c'est surtout les politiques canadiennes en matière d'investissement étranger que M. René Lévesque a vivement critiquées; après sa rencontre avec les sénateurs, il déclarait: «J'étais d'accord avec eux pour dire que l'Agence d'examen de l'investissement étranger (FIRA), c'est idiot, que c'est lent et, parce que c'est caché il y a beaucoup d'investisseurs qui ne se donnent même plus la peine d'étudier des projets d'investissement».

Les investissements étrangers, en particulier américains, le Québec en a besoin, et il est prêt à les accueillir à bras ouverts: c'est le message que MM. René Lévesque et Jacques-Yvan Morin ont voulu faire passer au cours de leur visite-éclair à Washington. «Notre idée fondamentale, c'est de dire clairement quelles sont les règles du jeu, a déclaré le premier ministre, dans certains secteurs comme la culture nous voulons garder le contrôle, mais dans d'autres secteurs de l'économie, les investissements américains sont les bienvenus au Québec.»

Sur la question des ressources énergi-



Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, en visite au Capitole, à Washington hier. (Photolaser AP)

ques, M. Lévesque a indiqué qu'il n'était pas contre le principe de propriété de certains secteurs stratégiques, mais que la politique canadienne dans ce domaine intervenait à son avis à un mauvais moment, la situation économique n'étant pas favorable.

Les sénateurs républicains ont semblé

apprécier ce langage: le sénateur de l'Iowa, M. Charles Grassley, s'est dit impressionné par la liberté de pensée du premier ministre, son attitude amicale vis-à-vis des États-Unis, et par sa volonté de promouvoir les relations économiques et commerciales entre le Québec et les États-Unis.

La visite de MM. Lévesque et Morin faisait suite à une invitation il y a quelques mois par le sénateur Jesse Helms, président de la Commission de l'Agriculture du Sénat et de la sous-commission des Affaires étrangères de l'hémisphère occidental.

Les sénateurs qui participaient à ce déjeuner se sont également intéressés à la position du gouvernement du Québec sur la défense, dans l'éventualité d'une souveraineté québécoise; le premier ministre du Québec les a rassurés: le Québec continuera à assumer sa part de responsabilité dans ce domaine, à l'intérieur de l'organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN).

M. Lévesque a cependant précisé qu'il n'était pas venu à Washington chercher des appuis à l'option de son gouvernement, mais plutôt pour améliorer les relations américano-québécoises et expliquer le Québec aux Américains. Il s'est dit agréablement surpris de la connaissance des réalités canadiennes chez bon nombre de sénateurs: «Les choses ont bien changé depuis quelques années; les gens connaissent beaucoup mieux le Québec, même ceux qui viennent d'États éloignés de nous. Il y a encore des zones grises dans leurs informations, mais ils sont bien plus au courant que ce qu'on peut imaginer.»

Dans la matinée, MM. Lévesque et Morin avaient rencontré deux personnalités un peu plus proches géographiquement et idéologiquement: M. Thomas O'Neill, représentant démocrate du Massachusetts et président de la Chambre des représentants, de même que M. Edward Kennedy, sénateur démocrate du Massachusetts. Les conversations ont porté sur les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre, sur l'énergie hydro-électrique du Québec et le système d'assurance-maladie du Québec qui a toujours beaucoup intéressé le sénateur Kennedy.

D'une manière générale, cette visite s'est déroulée sans battage publicitaire et de façon décontractée: le premier ministre s'est dit séduit par la manière amicale dont il a été reçu. À son avis, l'option souverainiste du gouvernement québécois n'effraie plus les sénateurs républicains. M. Lévesque s'est exprimé ainsi: «On nous a posé des questions très intéressantes et je crois que notre option, tout au moins, ne leur paraît pas anormale.»

Le premier ministre québécois ne s'inquiète pas outre mesure de la baisse de la cote de crédit du Québec sur les marchés

Voir page 8: Lévesque

Le projet de loi limitant à 6 et 5% les hausses de salaires sera adopté bientôt

par Claude Turcotte

OTTAWA — Le gouvernement fédéral prend les moyens pour faire adopter rapidement le projet de loi limitant à 6 et 5% pendant les deux prochaines années les hausses des salaires des représentants au Parlement et des fonctionnaires, mais le ministre des Finances a indiqué par ailleurs que les hausses des prix réglementés devront être étudiées cas par cas, ce qui suscite de nombreuses questions de la part de l'opposition et du public.

Le chef de l'opposition officielle, M. Joe Clark, n'en a pas moins déclaré hier à la sortie du caucus conservateur que son groupe allait voter en faveur du bill C-124, à cause de l'objectif général visé. M. Clark trouve cependant que le projet de loi contient des lacunes majeures et il a indiqué que les députés de son parti présenteront des amendements.

Le leader conservateur s'attend à une réaction «raisonnable» de la part du gouvernement, sans quoi il ne pouvait pas dire, hier, quelle serait l'attitude de son parti. Certains conservateurs comme M. Walter Baker, un député de la région

d'Ottawa, soutiennent que les limites de 6 et 5% devraient s'appliquer également aux employés contractuels.

Pour sa part, le Nouveau Parti démocratique, très près des intérêts du mouvement syndical, s'oppose au projet de loi. Le caucus de ce parti est décidé à faire une lutte sur cette question, mais le gouvernement a contourné la manœuvre en annonçant qu'il imposera la clôture au débat en deuxième lecture, demain ou lundi. Le président du Conseil du trésor, M. Donald Johnston a présenté un avis de motion en ce sens aux Communes hier.

Le gouvernement a fait savoir aussi qu'il allait voir à ce que l'étude du bill au comité et le débat en troisième lecture ne durent pas trop longtemps. Les députés ministériels aimeraient bien mettre fin à la session avant le début du mois d'août.

Pendant la période de questions, qui encore une fois a été presque entièrement consacrée aux plans du gouvernement pour faire baisser l'inflation, le ministre des Finances a carrément déclaré que le contrôle des salaires (bill C-124) était plus important que le contrôle des prix administrés.

«Le député parle des prix réglementés comme s'ils étaient la seule composante de notre programme de restriction. Ils sont certainement une composante importante, mais une composante encore plus importante est le programme de contrôle des salaires qui est présenté devant la Chambre», a répondu M. Allan MacEachen au critique financier des conservateurs, M. Michael Wilson.

Les prix administrés ont fait d'ailleurs l'objet de plusieurs interventions hier. Il y a eu d'abord M. André Ouellet, ministre responsable de la Société canadienne des postes devant le Parlement qui a formellement promis que les hausses de prix des timbres-postes se conformeront aux normes de 6 et 5%. Il reste maintenant à savoir comment on réagira à la Société des postes.

En revanche, le ministre des Finances s'est montré beaucoup plus circonspect en réponse aux questions de l'opposition sur plusieurs des prix administrés comme le téléphone et certaines taxes cachées.

M. Wilson a mentionné qu'entre avril 1981 et avril 1982, alors que l'inflation fut de 11%, les prix administrés par le gou-

vernement fédéral, c'est-à-dire les tarifs de téléphone, les taxes cachées, les ventes de timbres, le prix de l'essence, etc. ont augmenté de 18%, alors que les prix du marché libre n'ont augmenté que de 9%. M. Wilson a demandé au ministre pourquoi, étant donné cette situation, il s'était limité à des déclarations floues sur le contrôle des prix sous juridiction du gouvernement et de ses agences.

M. MacEachen a répondu que c'était l'intention du gouvernement de surveiller attentivement et de limiter à 6 et 5% la hausse des prix réglementés, «à moins que les circonstances ne justifient un traitement différent».

Pour sa part, le chef du NPD, M. Ed Broadbent, a déclaré que le gouvernement est pour le contrôle des prix réglementés en général, mais qu'à chaque cas particulier il voit toujours des objections. M. MacEachen a confirmé hier qu'il n'est pas question de toucher aux prix de l'essence, parce qu'il faudrait rouvrir l'accord sur l'énergie avec les provinces productrices.

Le ministre a invité les députés à faire preuve de patience pour voir comment le

programme se développera. Il a indiqué que le gouvernement n'hésiterait pas à renverser des décisions de hausses de prix au-delà de 6 et 5% lorsque cela sera possible, mais il a prévenu aussi que dans certains cas, ce ne sera pas possible. «Il faudra étudier ces cas un par un», a-t-il dit.

Dès hier, les députés de l'opposition ont présenté des cas particuliers. M. Gordon Taylor, conservateur de Bow River, a soulevé le cas de Parcs Canada, à Banff, qui n'accorde pas de hausses de salaires supérieures à 6%, mais qui a augmenté ses taux de location de 15 à 40%.

Le ministre John Roberts a répondu que plusieurs accusent le gouvernement de ne pas augmenter suffisamment ses taux de location pour des fins commerciales. Le gouvernement n'a donc pas l'intention d'appliquer les normes de 6 et 5% dans ce cas.

M. Allan Lawrence, conservateur de Durham-Northumberland, a parlé de la Société Canadienne d'hypothèques et de logement qui a haussé le coût de location de certaines habitations de 20 et même

Voir page 8: Salaires

L'assurance-maladie à court d'argent

3) Quel revenu les médecins méritent-ils?

par Steve Kerstetter
de la Presse Canadienne

L'UNE des questions primordiales à laquelle doivent répondre les gouvernements provinciaux, ces temps-ci, est combien les médecins méritent d'être payés pour leur travail.

L'affrontement entre le Québec et ses omni-partis n'est que l'exemple le plus récent qui illustre la difficulté de cette question — particulièrement en période de problèmes économiques, alors qu'il n'y a guère d'argent de trop dans les coffres publics.

Quelques provinces ont déjà des tables d'honoraires qui accordent aux médecins des revenus imposables de \$64,000 en moyenne. Les médecins du Québec et des autres provinces aimeraient bien pouvoir

en dire autant.

À peu près tout le monde est d'accord sur le fait que les médecins méritent des revenus privilégiés à cause des services vitaux qu'ils peuvent assurer, et comme compensation pour leurs longues années d'étude et leurs longues heures de travail.

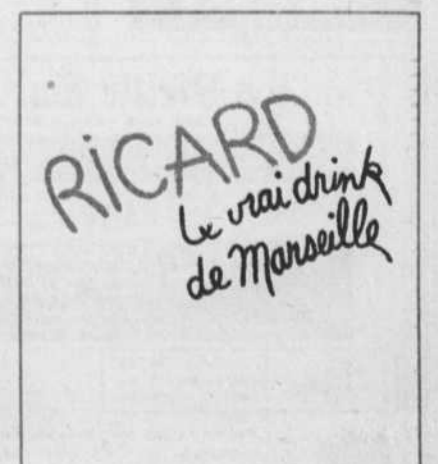
Mais ni le corps médical, ni les observateurs de l'extérieur ne sont disposés à présenter une idée claire de ce qu'ils croient être un revenu raisonnable pour les médecins.

«J'aimerais bien le savoir, dit le Dr Léon Richard, président de l'Association médicale canadienne (AMC). Il est impossible de déterminer que moi je vaudrais \$50,000 ou que quelqu'un d'autre en vaudrait \$75,000.»

M. James Hawkes, critique de la santé pour le Parti progressiste-conservateur aux Communes, est du même avis, et il l'exprime en termes plus directs: «Certains médecins n'ont pas de prix, et d'autres ne valent pas grand-chose.»

Le fait de décider ce que valent les médecins est plus qu'une question d'ordre philosophique. Les médecins ont adopté, au cours des derniers mois, une position plus dure vis-à-vis des gouvernements, et ils se sont déclarés prêts à retirer leurs services pour appuyer leurs exigences financières.

Mais on a jusqu'à maintenant, consacré peu de temps à chercher le moyen d'améliorer les rapports entre les deux parties, Voir page 8: Assurance-maladie



L'offensive iranienne bouleverse l'industrie pétrolière

LONDRES (Reuter) — L'offensive iranienne contre l'Irak bouleverse encore un peu plus l'industrie pétrolière, et selon les experts il n'a jamais été plus difficile de prédire ce que sera l'approvisionnement en pétrole, et dans quel sens peseront les événements survenus dans le Golfe.

Mise à part l'incertitude sur l'issue de la guerre, sa fin rapide par une victoire de l'Irak pourrait inciter les deux adversaires à augmenter leur production, ce qui aboutirait à un nouvel excédent du marché.

Mais les experts n'excluent pas non plus l'éventualité d'un Iran qui, ayant gagné la partie, veuille imposer aux autres pays du Golfe sa politique intransigeante dans le domaine pétrolier en réduisant la production pour faire remonter les prix. Les spécialistes de l'industrie pétrolière ne pensent pas qu'un arrêt total de

la production irakienne poserait des problèmes, car l'Irak produit actuellement moins de 850 millions de barils par jour, ce que pourraient aisément compenser l'Arabie saoudite et les autres membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP).

La situation prendrait une tournure différente si d'autres producteurs du Golfe étaient engagés dans les hostilités. Mais, selon les diplomates occidentaux, rien ne permet de penser que les Saoudiens ni les Koweïtiens soient disposés à combattre aux côtés de l'Irak, ou que l'Irak ait l'intention d'attaquer leurs propres gisements pétroliers en représailles contre un soutien financier à l'Irak.

Des pénuries pourraient aussi se produire si l'aviation irakienne lançait des raids contre les capacités iraniennes d'exportation. L'Irak exporte actuellement quelque 2 millions de b./j. au Japon, en

Europe de l'Est et dans le tiers-monde.

Mais là encore, les experts considèrent que l'OPEP a suffisamment de capacités de production disponibles pour satisfaire la demande, et qu'elle en ferait probablement usage, à moins que les Saoudiens ne veuillent eux-mêmes resserrer le marché et amener les Occidentaux à arracher des concessions à l'armée israélienne au Liban.

Selon les experts, les prédictions deviennent encore plus hasardeuses quand on essaie de voir ce qui pourrait se passer après la fin de la guerre du Golfe.

Selon les vœux plus communément retenues, l'Iran et l'Irak — quel que soit le vainqueur — se hâteront d'augmenter leurs exportations, car ils auront besoin de devises pour remettre sur pied une économie éprouvée par la guerre. On pense qu'ils pourraient, en l'espace d'un an, injecter environ 4 millions de b./j.

dans le marché mondial.

Étant donné qu'on ne prévoit pas de nette reprise de la demande, et que d'autres vendeurs de pétrole rongent leur frein sous les restrictions actuelles de la production, il y a lieu de penser que cet apport créerait de nouveau la surabondance. Mais il n'est pas impossible que si l'Iran remporte la victoire, il ne se sente assez fort pour reprendre à l'Arabie saoudite son rôle de locomotive au sein de l'OPEP.

Riyad a préféré jusqu'à présent modérer les hausses de prix, afin de ne pas nuire aux pays occidentaux. Quand il le fallait, les Saoudiens ouvraient le robinet de pétrole pour inonder le marché et dompter l'OPEP.

Cette politique les a mis en confrontation avec l'Iran, dont les dirigeants islamiques ont choisi de produire moins de

pétrole, mais de le faire payer plus cher, sans se soucier des effets que cela pourrait avoir sur les pays occidentaux.

En 1980, les Iraniens vendaient leur baril de pétrole 6 dollars de plus que les Saoudiens, avant que ces derniers ne provoquent l'excédent du marché et ne les contraignent à baisser leurs prix.

Les autres membres de l'OPEP disent aujourd'hui que les Iraniens vendent à meilleur marché que les Saoudiens pour leur prendre des clients.

Le ministre iranien du Pétrole, M. Mohammad Ghazari, a déclaré à la suite de la rencontre de l'OPEP le week-end dernier à Vienne, que si cela était vrai, ce ne serait qu'un recours légitime à l'utilisation de la «force commerciale» pour essayer de restreindre la position dominante de l'Arabie saoudite dans les décisions que prend l'OPEP.

M. Ghazari a ajouté que l'accord sur les

quotas de production au sein de l'OPEP — établi en mars pour soutenir le prix de référence de 34 dollars le baril — n'avait pas résisté au refus de l'Arabie saoudite de réduire sa propre production pour permettre un relèvement des ventes iraniennes.

L'Iran n'avait pas accepté le quota que lui assignait l'OPEP et il le dépassait déjà au mois de juin, pratiquant la baisse des prix pour augmenter ses ventes.

Toutefois, la reprise de la guerre du Golfe n'a provoqué aucune flambée des prix du pétrole sur le marché au comptant, ont indiqué hier les opérateurs.

Au contraire, la baisse amorcée après l'échec de la dernière réunion de l'OPEP s'est poursuivie: le brut saoudien a baissé de 25 cents, à 31 dollars le baril.

Cependant le marché à terme de gazole, beaucoup plus spéculatif, a vu la tonne augmenter de quelques dollars.

L'OLP serait disposée à accepter un repli sur la Syrie

BEYROUTH, (d'après AFP et Reuter) — M. Yasser Arafat a officiellement informé le gouvernement de Damas qu'il serait prêt à accepter un repli palestinien sur la Syrie si un compromis pouvait être trouvé sur les modalités de l'évacuation de Beyrouth, a-t-on indiqué hier de source informée dans la capitale libanaise.

On précise de même source que le président de l'Organisation pour la libération de la Palestine a adressé un message au président syrien Hafez Assad, lundi ou mardi.

L'initiative de M. Arafat a pour objectif de faire sortir de l'impasse les pourparlers visant à mettre fin à la guerre qui oppose l'OLP à Israël depuis cinq semaines, ajoutant-on de même source. Les négociations sont bloquées depuis vendredi dernier, jour où le président Assad a fait savoir que son pays ne pouvait prendre en charge les Palestiniens dont Israël exige le départ du Liban.

Plus tôt dans la journée, le conseil des ministres libanais a réussi à dégager une vue commune minimale à propos de la crise actuelle en convenant de la nécessité d'accorder la priorité au retrait israélien du territoire libanais, a-t-on appris de source bien informée.

Réuni sous la présidence du chef de l'État, M. Elias Sarkis, le cabinet a également pris acte des négociations libano-palestiniennes menées par le premier ministre, M. Chafiq Wazzan, pour la pacification de Beyrouth et de l'engage-

ment des combattants palestiniens à se retirer de Beyrouth. Plusieurs ministres ont fait valoir que la destruction de Beyrouth mènerait nécessairement à l'éclatement du Liban et de l'unité du pays.

Dans ce contexte, les ministres proches de la gauche ont réitéré leur demande concernant le déploiement d'une force internationale avant l'évacuation des Palestiniens de Beyrouth et son maintien après leur départ. Ce point est le principal obstacle sur lequel butent toutes les négociations depuis trois jours: les États-Unis et Israël demandent en effet que le regroupement puis l'évacuation des Palestiniens de Beyrouth se fassent avant l'intervention d'une telle force.

M. Sarkis a évoqué la nécessité de libérer le Liban de l'occupation israélienne et d'obtenir la cessation de toute activité étrangère dans le pays, a-t-on encore indiqué. Après la brève violation du cessez-le-feu, mardi soir, dans la banlieue sud de Beyrouth (et alors que l'impasse paraît totale sur le plan politique), l'aviation israélienne a survolé à plusieurs reprises et à basse altitude, hier, la capitale libanaise, provoquant des tirs de DCA.

Ce survol a suscité certaines inquiétudes, notamment après les déclarations du ministre israélien de la Défense, le général Ariel Sharon, qui a menacé de recourir à l'aviation si les choses traînent en longueur. Ces raids aériens sont

les premiers enregistrés au-dessus de Beyrouth depuis le 25 juin dernier.

M. Sharon a déclaré, hier matin, à des soldats israéliens de première ligne campés autour de Beyrouth-Ouest, qu'il «ne croyait pas au succès de la négociation» mais qu'il avait néanmoins «décidé de laisser au négociateur américain Philip Habib «toutes ses chances» afin qu'il puisse explorer toutes les possibilités «de règlement politique, permettant de faire partir les Palestiniens sans qu'une attaque soit lancée contre Beyrouth».

«Dans le combat que nous menons, la patience et le souffle sont des armes aussi importantes que l'armement militaire», a-t-il souligné. M. Philip Habib a rencontré le président Elias Sarkis, ainsi que son premier ministre, M. Chafiq Wazzan, mais il n'a été fait état d'aucun progrès.

C'est en tout cas l'avis d'Israël dont les dirigeants estiment que les négociations en sont revenues à la case départ. «Nous devons reconnaître qu'Israël paie le prix de son attente, et que l'OLP risque de bénéficier de ce délai. Mais nous voulons attendre au cas où il y aurait une chance d'aboutir à une solution politique», ajoute-t-on de même source.

«Il existe de nombreuses autres solutions militaires à l'option diplomatique, nous n'avons pas forcément à lancer un assaut général», indiquent-on d'une autre source gouvernementale.

Une cause extérieure est encore venue freiner les négociations: l'offensive iranienne contre l'Irak.

Elle pourrait entraîner l'annulation du voyage à Washington des ministres syrien et saoudien des Affaires étrangères qui devaient tenter de trouver une destination aux fedayines.

Ce nouveau développement dans la guerre du Golfe inquiète d'ailleurs les Palestiniens, qui craignent qu'Israël ne profite de cette diversion pour lancer l'assaut final.

Cependant, les Israéliens ont quelque peu assoupli le blocus du quartier-ouest de la capitale. La circulation s'effectue librement aux trois postes de contrôle installés dans Beyrouth-Est et les légumes et les fruits frais sont réapparus, pour le troisième jour consécutif, sur les étalages.



Le président Ronald Reagan donne l'accolade à son homologue Roberto Suazo Cordova, chef de l'État du Honduras, en visite officielle à Washington. Les États-Unis se sont engagés hier à aider ce pays à résoudre ses problèmes économiques et à se défendre contre le terrorisme et la subversion. (Photolaser AP)

Les missiles fusent encore aux Malouines

LONDRES (Reuter) — Onze soldats britanniques ont été blessés, certains gravement, mardi aux îles Malouines par un tir accidentel de missiles qui se sont détachés d'un chasseur Harrier au moment du décollage, a annoncé hier le ministère de la Défense.

Plusieurs des blessés ont dû subir des amputations. L'incident, dû officiellement à un «mauvais fonctionnement», s'est produit sur l'aérodrome de Port-Stanley. Une enquête a été ouverte.

D'autre part, un mois après la cessation des hostilités entre l'Argentine et la Grande-Bretagne dans la guerre des Malouines, les soldats argentins de retour dans leur pays se plaignent amèrement de l'attitude de leurs officiers et

de leur condition de survie sur l'archipel.

La presse argentine rapporte de nombreux témoignages de conscrits, dont la majorité préfère garder l'anonymat, qui font état d'armes défectives et d'un manque de nourriture.

«Nous avons perdu par la faute d'un manque d'organisation», déclare l'un d'entre eux. Les Britanniques ont attaqué alors que nous dormions.

Un autre affirme que son unité n'a pu enlever une attaque britannique parce que les grenades n'explosaient pas. D'autres encore indiquent qu'ils étaient contraints de quémander de la nourriture ou d'aller voler des provisions.

«Le froid a été notre pire ennemi et plusieurs de mes compagnons ont souffert de gelures et ont dû subir des amputations», rapporte un soldat.

Des conscrits déclarent également que leurs officiers ne se montraient que rarement en première ligne et qu'ils laissaient leurs hommes combattre sans ordre.

Le magazine satirique *Humor* prend pour une fois un ton sérieux pour indiquer que l'état-major de l'armée de terre a ouvert une enquête à la suite d'accusations lancées contre des officiers supérieurs qui seraient restés dans des hôtels sur le continent avec leurs femmes ou leurs petites amies pendant les combats.

«Dans plusieurs cas, ces officiers demandaient des chambres avec vue sur la mer et n'ont jamais payé leur note d'hôtel», écrit le magazine.

«Cela nous mettait en colère de lire dans les journaux que nous étions heureux, bien nourris et prêts à battre les Britanniques», déclare un soldat.

Toutes ces déclarations ont provoqué des controverses dans la société argentine alors que l'armée de terre, la principale force politique chez les militaires, assure seule désormais la conduite des affaires du pays.

Un des plus célèbres écrivains argentins, Ernesto Sábato, s'est joint au chœur des critiques en déclarant: «Les militaires argentins ne devraient même pas aller à la guerre, parce que la guerre est une affaire trop sérieuse pour qu'elle leur soit confiée».

Le dernier contingent des prisonniers capturés par les Britanniques sur les Malouines a été rapatrié hier à bord d'un bâtiment de la Royal Navy.

Parmi eux, figurait le gouverneur militaire de l'archipel, le général Mario Benjamín Menéndez, qui avait déclaré que ses forces combattaient jusqu'au dernier homme.

L'Argentine attend impatiemment maintenant sa version de la défaite qui pourrait s'avérer cruciale pour toute enquête sur les conditions de l'échec argentin aux Malouines.

VENEZ JOUER DEHORS

Kino-Québec

Le POUP entend regagner la confiance des jeunes

VARSOVIE (AFP) — Le Comité central du Parti ouvrier unifié polonais (POUP) effectuera aujourd'hui et demain, lors de sa réunion plénière, un vaste tour d'horizon de la situation politique, économique et sociale en Pologne après sept mois d'état de siège, estiment les observateurs occidentaux à Varsovie.

La tenue de ce plénum, le 9e depuis le 9e congrès extraordinaire du parti il y a un an, prend pour prétexte les problèmes de la jeunesse. Depuis plusieurs semaines, la presse a en effet mis l'accent sur le fait que la jeunesse, après tout, c'est la Pologne, puisque les «moins de trente ans» représentent plus de la moitié de ses 36 millions d'habitants et qu'ils sont, parmi la population active, ceux qui peuvent se prévaloir du niveau d'éducation le plus élevé.

C'est d'ailleurs à ce phénomène que certains experts attribuent en partie les événements qui ont agité le pays depuis l'été 1980: à bien des égards, c'est la génération née après la guerre et après l'introduction du régime communiste en Pologne qui a «fait» Solidarité.

Le parti lui-même a subi une cure de rajeunissement: on l'a vu lors du 9e congrès (qui s'était ouvert il y a un an pour jour), où un renouvellement à 90% des effectifs

du comité central avait été décidé.

Cette nouvelle équipe, reléguée au second plan par l'entrée de l'armée sur le devant de la scène mais jalouse d'une légitimité acquise par le suffrage d'un congrès extraordinaire et impatient de jouer son rôle, entend se prononcer sur l'avenir du pays par le biais d'un vaste débat sur les problèmes de la jeunesse.

Tout concourt à ce que ce plénum marque un nouveau tournant dans la vie politique polonaise: sept mois d'état de siège viennent de s'écouler sans qu'aucun des problèmes de fond qui se posaient à la Pologne n'ait été définitivement résolu. En outre, la direction clandestine de Solidarité a décidé de suspendre toute action de protestation pour le moment.

Par ailleurs, l'anniversaire du 9e congrès est une incitation — les articles de la presse en témoignent — à revenir à la «ligne de l'entente sociale» qui semblait avoir été quelque peu malmenée depuis le début de l'année, alors que l'on attend du gouvernement «un geste» envers Solidarité à l'occasion de la fête nationale, le 22 juillet.

Rien n'est encore venu confirmer officiellement que l'on se prépare, comme on l'affirme dans certains milieux politiques, à une libération massive d'internés, accompagnée d'une amnistie partielle des personnes condamnées en vertu de l'état de siège, ni que l'on s'apprette à engager des véritables négociations avec les dirigeants de Solidarité.

Mais le ton de la presse à l'égard du syndicat suspendu a changé dans les derniers jours et, selon des indications de source informée, plusieurs di-

zaines d'internés, parmi lesquels le fils du dissident Jacek Kuron, Maciek, qui était l'un des fondateurs de l'Union indépendante des étudiants (NZS), aujourd'hui dissoute, ont bénéficié récemment d'une remise en liberté.

En tout cas, la situation — aucun des éditeurs polonais n'en doute — requiert des solutions courageuses. Le marché intérieur, selon des indications officielles, menace de se détériorer au deuxième semestre de cette année, et la Pologne n'aura pas trop de toute sa population et de toute sa jeunesse pour surmonter la crise qu'elle traverse.

G.-B.: British Rail lance un ultimatum aux grévistes

LONDRES (AFP) — Pour la première fois de leur histoire, les chemins de fer britanniques seront totalement fermés d'ici une semaine si les quelque 20.000 conducteurs de trains en grève depuis 11 jours pour s'opposer aux horaires flexibles ne reprennent pas le travail d'ici là.

L'ultimatum lancé hier par British Rail laisse jusqu'au 21 juillet aux grévistes du syndicat ASLEF (syndicat des conducteurs de locomotives et des pompiers) pour abandonner leur mouvement. À cette date, la direction fermera entièrement le réseau et licenciera tous les grévistes. Ils ne seront réengagés que s'ils adressent individuellement à British Rail une lettre d'acceptation des horaires flexibles.

Après le 21 juillet, British Rail paiera toujours les quelque 145.000 non-grévistes, mais au salaire minimum de ce secteur, soit 76,6 livres par semaine (910 ff).

Dès la publication du communiqué de British Rail, le président de l'entreprise nationale, sir Peter Parker, a déclaré: «C'est un jour triste et sombre pour B.R., mais je pense inévitable. Nous sommes prêts pour un conflit long et dur».

Même souci de dramatisation de la part du ministre des Transports, M. David Howell,

bien que le gouvernement affecte de ne pas se mêler du conflit. «L'avenir des chemins de fer dans ce pays est maintenant très sombre», a déclaré M. Howell. De vastes ressources sont gaspillées, des milliers d'emplois pourraient disparaître. Ceux qui ont appelé à cette grève inutile et ceux qui l'ont appuyée portent une immense responsabilité pour tous les dégâts et les souffrances qu'elle occasionne».

L'opposition a réagi avec la même célérité. L'homologue de M. Howell dans le cabinet fantôme travailliste, M. Albert Booth, a estimé que la décision de British Rail ne ferait qu'accroître l'hostilité dans l'ensemble de l'industrie. Quand au leader de l'ASLEF, M. Ray Buckton, il s'est aussitôt rendu auprès du secrétaire général du Trades Union Congress, la puissante confédération syndicale, qui regroupe 12 millions d'adhérents.

En fait, British Rail avait pris sa décision dès mardi, mais l'avait tenue secrète afin de laisser leurs chances, au moins en apparence, à deux ultimes tentatives de médiation. La première, menée dans la nuit de mardi à mercredi par la Commission nationale d'arbitrage des conflits sociaux, a buté sur le refus de British Rail d'accepter la suspension des horaires flexibles dans 70 dépôts.

Hier matin, le leader de l'opposition travailliste, M. Michael Foot, avait tenté une ultime démarche, s'en tenant successivement avec sir Peter Parker et M. Ray Buckton. Mais M. Foot avait ouvertement pris parti pour l'ASLEF deux jours plus tôt, ce qui lui avait valu d'être qualifié mardi aux Communes d'«ami des grévistes» par le premier ministre, Mme Margaret Thatcher.

L'introduction des horaires flexibles de 7 à 9 heures, au lieu de la journée continue de 8 heures, a déclenché le conflit. L'ASLEF voulait tester cette nouvelle formule à titre expérimental avant de s'engager. Pour British Rail, ces horaires flexibles constituent le seul moyen de rentabiliser l'entreprise, actuellement lourdement subventionnée par l'État.

Espagne: Lavilla à la tête de l'UCD

MADRID (AFP) — Le parti gouvernemental espagnol, l'Union du centre démocratique (UCD), a réussi à mettre fin à la crise qui l'agite depuis de longs mois — provisoirement au moins — en éliminant mardi à sa tête le président du Congrès des députés, M. Landelino Lavilla.

Au terme d'une réunion tendue et souvent houleuse de son conseil politique, M. Lavilla a obtenu, avec 66% des voix, d'amples pouvoirs pour conduire l'UCD aux élections législatives, prévues normalement pour mars 1983 mais qui devraient avoir lieu en novembre prochain selon tous les observateurs.

M. Lavilla aura les mains libres pendant deux mois pour nommer le secrétaire général du parti, constituer les listes électorales, décider des alliances en vue des élections et même décider éventuellement d'un remaniement ministériel.

Le président du gouvernement, M. Leopoldo Calvo Sotelo, a en effet lui-même reconnu qu'en période pré-électorale «le parti doit primer sur le gouvernement» et acceptera les «suggestions» de M. Lavilla.

Démocrate-chrétien de conviction, M. Lavilla, âgé de 47 ans, maintient des liens solides avec la banque et la hiérarchie ecclésiastique. Selon les observateurs il devrait conduire l'UCD à une coalition avec le parti de l'ancien minis-

tre franquiste Manuel Fraga Iribarne, l'Alliance populaire, pour tenter de barrer la route aux socialistes.

La presse espagnole doutait fortement hier de la viabilité de la «solution Lavilla» et n'était guère optimiste sur l'avenir du parti au pouvoir.

Pour les sociaux-démocrates et les partisans de l'ex-président du gouvernement, M. Adolfo Suarez, volontairement absent de la réunion de lundi et mardi, «on a suicidé l'UCD pour offrir ses débris à la droite», selon les termes de l'un d'entre eux.

Les représentants de ce secteur s'inquiètent par ailleurs de l'influence qu'ont pu exercer ce qu'il est convenu d'appeler en Espagne les «pouvoirs de fait» (la banque, l'armée et l'Église) dans la solution de la crise centriste. Selon des informations dignes de foi, ceux-ci auraient opposé leur veto au retour de M. Suarez à la tête de l'UCD.

LE DEVOIR
POUR UN ABONNEMENT À DOMICILE
844-3361

La Vieille Europe
BOUCHERIE FRANÇAISE
C'EST L'ENDROIT RUE LAURIER, OUEST POUR LA QUALITÉ ET LES SPÉCIALITÉS
LE BOEUF • L'AGNEAU FRAIS • LE VEAU BLANC
• LES VOLAILLES • LES CHARCUTERIES
• LES FROMAGES FINS
Spécialités chaque semaine dans nos départements de boucherie — épicerie — fruits et légumes — produits d'importation
Livraison gratuite avec tout achat de 35\$ fait au magasin.
HEURES DU MAGASIN: Lun. - merc. 9h - 6h, Jeu. - vend. 9h - 5h, Samedi 9h - 5h
Livraison à domicile: Vin et Bière, Pain Français de la Maison Cousin, Café en Grains A.L. Van Houtte
Paniers de fruits pour toute occasion. Commandes 379 RUE LAURIER OUEST. Téléphones Tél.: 277-2141 - 277-2142

Cours commençant le 19 juillet
ANGLAIS
3 heures par jour, 5 jours par semaine par mois \$250.
2 heures, 2 fois par semaine, le soir, 8 semaines \$250.
Aussi des cours privés à prix modiques.
Permis du ministère de l'Éducation
Centre Linguistique Européen
1235 rue Guy, tél.: 933-8252

Écoles de planches à voile et de voile
COURS - LOCATION - CLUB
Voile: initiation et perfectionnement.
Planche à voile: initiation.
Journées nautiques pour groupes.
Camping provincial avec piscine.
Les centres nautiques de **LA CITÉ DES JEUNES DE VAUDREUIL**
400, boul. Roche, Vaudreuil, Québec
Tél.: (514) 455-1585



Louise Marleau dans le rôle d'Eléna.

«Oncle Vania» au théâtre du Bois-de-Coulonge

Un Vania lourdaud à côté d'une Eléna parfaite

par Robert Lévesque

Oncle Vania, d'Anton Tchekhov, dans la traduction d'Elsa Triolet. Mise en scène d'Alexandre Hausvater. Avec Jean-Marie Lemieux (Vania), Louise Marleau (Eléna), François Tassé (Astov), Septimiu Sever (Alexandre), Léa-Marie Cantin (Sonia), Huguette Oligny (Marina), Martine Rollet (Marina), Jean Doyon (Téléguine), Réjean Gauvin (le garde). Décors de Denis Denoncourt. Éclairages de Bussières et Denoncourt. Au Bois-de-Coulonge à Québec, jusqu'au 24 juillet.

Vania, c'est l'homme de 47 ans, élégant, discret, qui passe ses jours à régler des factures,

à faire fonctionner cette grande maison de province où écrit, réfléchit, son beau-frère célèbre. Seules de fines allusions montrent qu'il s'agit d'un être qui rumine l'injustice, non pas tant de «son» sort, mais du sort en général de cette bourgeoisie russe qui se désagrège avec le siècle où vécut Tchekhov. Vania, c'est le désarroi. Paul Dupuis avait laissé une impression inoubliable de ce personnage distingué, froid et éperdu dans la production de l'Egrégore il y a 15 ans.

Au Bois-de-Coulonge cet été, l'interprétation qu'en offre le comédien Jean-Marie Lemieux est tout autre. Son

Vania, qu'il a travaillé sous la direction du metteur en scène Alexandre Hausvater, est un lourdaud qui traverse la pièce veste détachée, dos plié, à la limite de la vulgarité dans certaines scènes, comme un personnage plutôt sorti de l'univers de Labiche. C'est un choix avec lequel il est difficile d'être d'accord. De plus, le jeu de Lemieux demeure extérieur, parfois proche de la caricature comme dans cette scène importante du troisième acte où il surprend Eléna (la femme de son beau-frère) dans les bras du médecin Astrov et qu'au lieu d'accuser le coup il tombe lourdement à genoux comme dans un mélodrame. Le Vania de Jean-Marie Lemieux n'a pas d'intensité.

Cela est bien dommage car l'ensemble de la production, même si Hausvater ne semble pas avoir choisi entre traditionnelisme et audace, possède plusieurs éléments très forts, dont évidemment l'Eléna jouée de façon magnifique, parfaite, par Louise Marleau. Une Eléna «femme rêvée» comme Tchekhov devait l'imaginer lorsqu'Olga Knipper (la créatrice du rôle en 1899) la joua au Théâtre d'Art avant de devenir sa femme. Louise Marleau joue cet été un de ses grands rôles. Il faut aller la voir, froide et bouillante, toute en calcul et en douceur. Elle mérite tous les éloges.

La mise en scène d'Alexandre Hausvater est professionnelle, solide, mais il y a quelque chose de non senti dans l'ensemble. Cela est sûrement dû à cette indécision dans l'approche qui se traduit d'ailleurs parfaitement dans ce décor de Paul Bussières qui, dans un genre faussement audacieux, fait traverser les pièces de cette grande maison russe par l'hôtel Méridien qui inclut la représentation dans un forfait comprenant dîner au Restaurant de France au montant de \$18.

Metteur en scène plein de ressources, Erik Kruger fait évoluer ses chanteurs sur un petit plateau portatif suggérant une boîte à musique. Le cadre est un peu exigu mais si nécessaire, l'action déborde dans la salle. Musicalement, l'œuvre consiste en une douzaine d'ariettes, de duos et d'un trio final, entrecoupés de dialogues. L'œuvre est chantée en français par trois jeunes interprètes qui, à défaut de voix exceptionnelles, se révèlent des comédiens pleins de

époque, qui sous-tend cette désagrégation d'une bourgeoisie intellectuelle dont parle Tchekhov, mais Bussières et Hausvater ont raté leur coup avec un décor qui affaiblit l'ambiance tchekhovienne, et cela, malgré un choix de couleurs remarquables, le brun, le vert et le beige, qui devient superbe lorsque plusieurs personnages sont en scène.

Il s'agit donc d'un Vania ni réussi ni raté, plus réussi que raté même, où le cirque de Lemieux détonne souvent, mais où la présence de l'Eléna de Louise Marleau nous fait pardonner bien des choses. Septimiu Sever, dans le rôle d'Alexandre, le professeur et écrivain à la retraite, est d'une très grande crédibilité et ajoute à l'actif de cette production. L'Astrov de François Tassé est aussi une réussite, cet être qu'Eléna trouve «beau, curieux, passionnant» étant rendu avec désinvolture et grâce. Et Huguette Oligny dans le rôle de la mère de Vania est tout à fait juste.

Le festival de l'OSM à la basilique Notre-Dame

Décidément, Mozart et Tchaikovsky ne font pas bon ménage

par Gilles Potvin

Orchestre symphonique de Montréal. Sixième concert du festival Mozart-Tchaikovsky sous la direction de Charles Dutoit. Soliste: Jean-Philippe Collard, pianiste. Programme: Concerto no 22, en mi bémol majeur, K. 462 (Mozart); Symphonie no 5, en mi mineur, op. 64 (Tchaikovsky). À la basilique Notre-Dame, mardi soir.

Ce troisième festival d'été de l'OSM tire à sa fin et il ne reste plus qu'un concert, mardi prochain à 19 h 30 (repris exceptionnellement le jeudi suivant au même endroit et à la même heure) alors que Charles Dutoit dirigera le célèbre Requiem de Mozart précédé de sa Symphonie no 38. Tout comme Mozart était absent du premier pro-

gramme, Tchaikovsky le sera du dernier. Ce dernier des cinq programmes où figuraient des œuvres des deux compositeurs n'a fait que confirmer davantage l'impression ressentie au début, à savoir que venait deux compositeurs qui s'accrochent finalement assez mal d'un si proche voisinage. Autant l'expression des sentiments chez Mozart ne se départit jamais de la plus grande noblesse et se maintient constamment dans le cadre classique le plus dur, autant chez Tchaikovsky elle s'extériorise sans la moindre gêne, trahissant sans répit les tourments d'une âme bouleversée à l'intérieur de structures élargies, parfois carrement boursoufflées. On se demande si un Schubert, un Mendels-

sohn ou un Schumann n'auraient pas été des compagnons plus appropriés. Le Concerto no 22 est une autre perle du répertoire mozartien concertant. Ses deux allegros, particulièrement le second, sont ravissants et ont resplendi comme il se doit sous les doigts de Jean-Philippe Collard dont on a admiré une fois de plus le jeu fluide et racé, en dépit d'une approche quelque peu détachée, résultant peut-être du fait qu'il avait à se servir de sa partition. L'andante a toutefois bénéficié d'un traitement

plus senti auquel la participation de Charles Dutoit et de l'orchestre a également contribué pour beaucoup. La Symphonie no 5 a reçu une exécution des plus brillantes, le chef s'appliquant à établir des contrastes bien marqués entre les tutti flamboyants où trompettes et trombones s'en sont donnés à cœur joie et les moments plus sereins alors que les cordes dispensaient une sonorité chaleureuse et compacte. Il était à prévoir que la marche triomphale qui termine l'œuvre par laquelle le compositeur célèbre sa victoire sur quelque mauvais génie, ferait lever la foule et c'est exactement ce qui arriva.

Compagnie Barraud-Kruger de Paris avec le concours de Hélène Panneton, clavessin et d'Andrée Préfontaine, violoncelle. Mise en scène et décor: Erik Kruger. Distribution: Chantal Cardozo (Bastienne), Christian Buono (Bastien), Philippe Plaçet (Colas). Présentation de l'hôtel Méridien dans son Grand salon, mardi soir (avant-première) suivie de représentation les 14, 15 et 16 juillet.

De France nous arrive cette production du petit opéra que Mozart écrivit à 12 ans, témoignage éclatant de son génie précoce, même s'il n'annonce pas tout à fait ses importantes réalisations futures dans le domaine lyrique. Cette production pleine d'imagination et d'imprévu est l'une des principales de la Compagnie Barraud-Kruger depuis sa fon-

dation et a été représentée nombre de fois à Paris et en province. Sa venue ici est assurée par l'hôtel Méridien qui inclut la représentation dans un forfait comprenant dîner au Restaurant de France au montant de \$18.

Metteur en scène plein de ressources, Erik Kruger fait évoluer ses chanteurs sur un petit plateau portatif suggérant une boîte à musique. Le cadre est un peu exigu mais si nécessaire, l'action déborde dans la salle. Musicalement, l'œuvre consiste en une douzaine d'ariettes, de duos et d'un trio final, entrecoupés de dialogues. L'œuvre est chantée en français par trois jeunes interprètes qui, à défaut de voix exceptionnelles, se révèlent des comédiens pleins de

finesse et qui mettent pleinement en valeur les nombreuses trouvailles du metteur en scène. L'accompagnement instrumental est entièrement satisfaisant et contribue au succès de cette présentation de qualité qui mériterait de tenir l'affiche plus longtemps. Pour sa part, Erik Kruger demeurera parmi nous quelque temps encore puisque l'Opéra de chambre du Québec lui a confié la mise en scène de sa prochaine production, Le Médecin malgré lui de Gounod, d'après la pièce célèbre de Molière.

Le temps étant l'élément central chez Tchekhov, il faut reconnaître que la production du Bois-de-Coulonge respecte assez bien cette exigence dramatique où l'horloge marque la musique du silence. Hausvater a signé un Vania honnête où le manque d'équilibre est parfois compensé par des éclairs de jeu. Mais il faut louer sans réserve la compagnie de Jean-Marie Lemieux qui a courageusement choisi de présenter du théâtre de répertoire durant l'été... et attendre le Vania de Brassard la saison prochaine à Ottawa.

VOTRE GUIDE DES MEILLEURS SPECTACLES EN VILLE

CINÉMAS UNIS

LES UNS LES AUTRES POUR TOUS
AUCUN LAISSEZ-PASSER
Le PARISIEN 1 UN FILM DE CLAUDE LÉLOUCH
480 STE CATHERINE 0 866 3856 1.00, 4.45, 8.30.

UN FILM EXCEPTIONNEL, SEMAINE 14 ANS
7.30 & 9.40
ÉLYSÉE 1 DIVA
35 MILTON 942 5953

ANNIE GIRARDOT POUR TOUS
JEAN-PIERRE CASSEL
Le PARISIEN 4 **la vie continue**
480 STE CATHERINE 0 866 3856 12.30, 2.20, 4.10, 6.00, 7.50, 9.40.

REN GAZZARA 18 ANS
DE LA FOLIE ORDINAIRE
ÉLYSÉE 2 SEM. 6.10, 8.00, 9.50.
35 MILTON 942 5953

ÉCHOS

En offrant une sérigraphie aux entreprises privées ou aux particuliers qui souscriront un don de \$1,000, la Compagnie Jean-Duceppe (1975) Inc. compte recueillir au moins \$80,000 à l'occasion de son 10^e anniversaire de fondation. Cet anniversaire sera célébré durant la saison 1982-83 de la compagnie qui soulignera l'événement en publiant une page couverture reproduira une œuvre du peintre Antoine Dumas, réalisée exclusivement pour l'occasion. On en tirera 80 sérigraphies numérotées qui seront remises aux donateurs d'au moins \$1,000.

desjardins 1
BASILAIRE 1 288 3141

LES PIÈGES DE LA MER

Des bancs de Terre-Neuve à l'île d'Anticosti, le périple du commandant Cousteau et de la Calypso au Canada. Une prodigieuse aventure dans l'une des grandes réserves mondiales de la vie marine!

desjardins 2
BASILAIRE 1 288 3141

JACQUES VILLERET PLUS DRÔLE QUE DANS ROBERT ET ROBERT

RIEN NE VA PLUS

Un film de JEAN MICHEL RIBES

DÈS DEMAIN

BERRI 2

TOUS LES JOURS: 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00
ST-DENIS-STE-CATHERINE 288-2115

Olivier Reichenbach sera le metteur en scène de **Lucia di Lammermoor** qui sera présenté à Festival Ottawa les 17, 20, 23 et 27 juillet prochain.

(Publicité)

LES THÉÂTRES PROFESSIONNELS AU QUÉBEC: été 1982 AVEC LE CONCOURS DE L'ACADÉMIE DES ARTS VANTAGE

Ces théâtres sont membres de l'ASSOCIATION DES DIRECTEURS DE THÉÂTRE

Montréal et Rive-Sud

THÉÂTRE D'ÉTÉ LE ST-LAURENT
Île Charron
LA BONNE ANNA de Marc Camoletti
Réjean Lefrançois—Rose Ouellette—Gisèle Trépanier—Marc Hébert—Claudie Verdant
(514) 651-5250

THÉÂTRE DE MARIEVILLE
Marieville
ET TA SOEUR d'André Roussin
Anne Bryan—Gisèle Dufour—Sophie Faucher—Roger Garceau—Jean Guilda—Guy Provost
(514) 460-3033 et 861-4938

THÉÂTRE LA RELÈVE À MICHAUD
auditorium de la polyvalente de Montargis, Boucherville
MINUIT CHRÉTIEN de Jean Barbeau
Jean-Pierre Chartrand et Claude Michaud
(514) 655-2131

THÉÂTRE DE BELOEIL
Beloeil
LA CHAMBRE MANDARINE de Robert Thomas
Jacques Godin—Didier Hoffmann—Roseline Hoffmann—Andrée Lachapelle—Jacques Piperni
(514) 464-0648 et 861-5037

BATEAU-THÉÂTRE L'ESCALE
Saint-Marc-sur-Richelieu
LÉDA OU LE CHEVAL QUI RÈVE de Maryse Pelletier
Janine Sutto—Denise Morelle—Mirielle Lachance—Michel Daigle—Frédérique Bédard—Denis Roy
(514) 584-2226

THÉÂTRE DU VIEUX FORT CHAMBLÉ
Chambly
MÉLI-MÉLO OU LE MORTEL SECRET de Pierre Guénette
Léonie Scoffie—Carole Séguin—Richard Lalancette—François Trotter—Pierre Lenor
(514) 658-5016

Québec et ses environs

THÉÂTRE DU MANOIR SAINT-CASTIN
Lac Beauport
PLAISANTERIES d'Anton Tchekhov
Catherine Bégin—Guy Nadon—Albert Millaire
(418) 849-4277

THÉÂTRE DE LA FENIÈRE
Ancienne Lorette
MON BÉBÉ de Maurice Hennequin
Estelle Gélinas—Diane Aubin—Anne Houdy—Michel Nadeau—Jean-François Gaudet—Benjamin Roy—Marie-Eve Gagnon—Alpha Boucher
(418) 872-1424

THÉÂTRE BEAUMONT-ST-MICHEL
St-Michel de Bellechasse
PLAISIR D'AMOUR INC. de Pierre Goulet
Normand Chouinard—Hélène Loiseau—Lionel Villeneuve
(418) 884-2839

THÉÂTRE DE L'ÎLE
St-Pierre, île d'Orléans
FAUT DIVORCER de Bertrand B. Leblanc
Janine Angers—Louis Fortin—Jean Guy
(418) 828-9530

Région de Drummondville

THÉÂTRE DE LA CHÈVRERIE
Saint-Fortunat
LA RUÉE VERS LAURE de Marie-Thérèse Quinton
Janine Mignolet—Pierre Collin—Guy Mignault—Jacques Morin
(819) 344-2402

CHALET LA GRANDE COULÉE
Kingsey-Falls
UNE FILLE DANS MA SOUPE de Terence Frisby
Traduction de M. Moussy
Jacques Thisdale—Rita Lafontaine—Diane Robitaille—Armand Labelle—Jean Deschênes—Ronald Tremblay
(819) 848-2818

Région de l'Estrie

THÉÂTRE DE L'ATELIER
Parc Jacques-Cartier, Sherbrooke
LES DERNIÈRES CHALEURS de Michel Chevrier et Louise Roy
Carole Chatel—Mireille Daoust—Benoit Dumont—Louiselle Fortier
(819) 563-1778

CHALET DE SKI DU MONT ORFORD
Orford
LE PREMIER d'Israël Horowitz, traduction de Claude Roy
Serge Christiaenssens—Diane Dauphinais—René Lefebvre—Jean-Marie Moncelet—Jean-Pierre Roy
(819) 843-6548

Région de Joliette

THÉÂTRE BELLE-MONTAGNE
St-Jean-de-Matha
LA VÉNUS D'ÉMILIO de Jean Barbeau
Jean-Pierre Masson—Isabelle Lajeunesse—André Cartier
(514) 886-2737

THÉÂTRE DES PRAIRIES
Notre-Dame-des-Prairies
LE DERNIER DES DON JUAN de Neil Simon, traduction de René Dionne
Roger LeBel—Louise Rémy—Monique Chabot—Johanne Seymour
(514) 756-0559

Région Nord de Montréal et des Laurentides

THÉÂTRE DE ST-SAUVEUR
St-Sauveur-des-Monts
COMPTANT-CONTENT de Gilles Richer
Danielle Bissonnette—Claude Blanchard—Angèle Coutu—Jean Coutu—Robert Rivard
(514) 227-3747 et 435-3011

THÉÂTRE SUN VALLEY
Val-Morin
UNE FOIS PAR SEMAINE de Muriel Resnik, adaptation de Marcel Mithois
Françoise Faucher—Louis Lalonde—Gabrielle Mathieu—Serge Bossac
(514) 229-6655

Région Nord de Montréal et des Laurentides

THÉÂTRE MALENFANT
Terrebonne
EN ATTENDANT QU'LE JOUR SE LEVÉ de Michel Dubuc et Yves Raymond
Danielle Fichaud—Yves Raymond—Francis Rickey
(514) 492-0165

THÉÂTRE DE STE-ADELE
Ste-Adele
CHARIMARI de Pierrette Bruno
Marie-Josée Dalpé—Pierre Dufresne—André Lacoste—Louise Latraverse—Marc Luttrell
(514) 430-8770 et 229-2454

Centre du Québec

CENTRE CULTUREL DE SHAWINIGAN
Shawinigan
BERTHE ET ROSE EN FLORIDE de Gérard Poirier
Normand Gélinas—Serge Hamelin—Gérard Poirier—Denise Proulx—Gisèle Schmidt
(819) 539-4822

Hull

THÉÂTRE DE L'ÎLE
Hull
MAMOURS ET CONJUGAT de Jean-Claude Germain
Claude Lavoie—Micheline Morin—Claude Naubert—Luc St-Denis
(819) 771-6669

Région de Vaudreuil-Soulanges

THÉÂTRE PONT-CHÂTEAU
Côteau du Lac
SEXUELLEMENT VÔTRE d'Edward Clinton, traduction d'Yvan Canuel
Yvan Canuel—Jean-François Doré—Lise Grégoire—Réjean Guénette—Patricia Nolin
(514) 456-3224

Le Théâtre du Bois de Coulonge Le Théâtre Les Ancêtres, Le Théâtre de Marjolaine et Le Théâtre des Marguerites sont également membres de l'Association des directeurs de théâtre

Québec nord-sud

La façon désinvolte dont on annonçait à Québec le court voyage de M. Lévesque à Washington, on aurait pu croire que le premier ministre profitait de vacances à Cape Cod pour pousser une pointe improvisée chez quelques connaissances, non loin des plages de Virginie. Peut-être voulait-on éviter d'éveiller des susceptibilités au sein de la « connexion française » en ce 14 juillet célébré sans elle, aux États-Unis, symbole de la nouvelle priorité québécoise en affaires internationales... La date, en tout cas, restera importante: c'est la première fois, depuis son arrivée au pouvoir en 1976, que M. Lévesque rencontre formellement des groupes politiques du gouvernement fédéral américain. Avant le référendum de 1980, on craignait tout incident dans un triangle Québec-Ottawa-Washington qui aurait pu influencer sur les résultats de la consultation, et on considérait les USA comme une puissance plus hostile que neutre. Il aura ensuite fallu sortir du borborygme constitutionnel et aborder la crise économique pour se résoudre enfin à donner à l'axe nord-sud l'importance primordiale qu'il mérite. La partie est encore loin d'être gagnée puisqu'on hésite à divertir, du réseau québécois de relations internationales plus mondaines, les ressources qui manquent cruellement aux délégations québécoises aux États-Unis. Mais au moins M. Lévesque aura-t-il pu se convaincre lui-même de l'énormité du travail encore à faire.

Car ce qui a filtré de ses conversations privées tant avec les deux célèbres démocrates que sont Thomas O'Neill, président du Congrès, et Ted Kennedy, prochain prétendant à la présidence des USA, qu'avec un groupe de sénateurs républicains, c'est l'éternel recommencement d'explications que doit subir le Québec aux États-Unis.

Le premier ministre a dû reprendre l'abc de son projet de souveraineté-association, établir que les Québécois ne sont pas anti-Américains, qu'un Québec indépendant ne se retirerait pas des accords nord-américains de défense dont l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord (OTAN), et le reste. Qu'il ait conclu que ses interlocuteurs, plutôt chaleureux, ne voyaient désormais rien « d'anormal » à son option politique est assez typique du côté juvénile de la politique extérieure du Québec. Les hommes politiques passent... mais le Département d'État demeure, et il y a belle lurette que celui-ci, fort bien renseigné sur le fin détail du contentieux Québec-Canada, a décidé que la souveraineté du Québec serait déstabilisante et pas du tout normale.

Mais M. Lévesque était surtout venu à Washington pour parler d'économie et de voila, surtout en ce lendemain de dévaluation de la cote québécoise aux fins d'emprunts sur le marché américain, où doit porter l'effort. Le Québec, comme d'autres provinces, subit aussi l'effet de la crise des relations canado-américaines autour des politiques économiques nationalistes d'Ottawa, surtout en matière de canadienisation de l'énergie et plus récemment autour des subventions à l'exportation, à propos du contrat octroyé à la firme québécoise Bombardier pour la construction des wagons du métro de New York. Habités à une administration fortement centralisée, les hommes politiques américains conçoivent mal que des autorités pro-

vinciales soient autre chose que des autorités déléguées, nécessairement liées aux orientations du gouvernement fédéral. Le premier ministre, comme M. Bill Davis de l'Ontario ou M. Peter Lougheed de l'Alberta l'avaient fait avant lui, a voulu se distancier du gouvernement Trudeau.

Il a proclamé haut et fort qu'il partageait l'hostilité des Américains à l'égard de FIRA, l'Agence canadienne d'examen des investissements étrangers, et a adopté, en matière d'investissements et de commerce, le discours continentaliste que son auditoire aimerait tant entendre du Canada. Les ennemis de nos ennemis étant souvent nos amis, cette stratégie charmeuse, jointe à la fascination que peut exercer M. Lévesque chez nos voisins quand il joue à plus américain qu'eux-mêmes par sa culture et son pragmatisme, peut marquer des points à court terme. Mais M. Jacques-Yvan Morin, ministre des Affaires intergouvernementales et orchestrateur des meilleurs jours que connaissent maintenant les relations Québec-USA, devrait y voir de plus près avant de lui laisser aller toute la bride.

Il est, d'une part, un peu faux, de présenter la stratégie québécoise à l'égard des investissements étrangers comme très opposée à celle d'Ottawa. FIRA a en général de bonnes relations avec le ministère québécois de l'Industrie et du Commerce. Et la bible économique de M. Landry, *Bâtir le Québec*, qui propose une approche plus sectorielle de ce problème, ne limite pas au seul secteur culturel — comme le premier ministre l'a prétendu — les domaines qu'on voudrait préserver de la mainmise étrangère, ou ceux où on voudrait la voir diminuer, les forêts et les mines par exemple.

D'autre part, et tant qu'Ottawa sera responsable constitutionnellement de la politique extérieure du Canada, il est de très nombreux dossiers où le Québec n'a rien à gagner à miner les positions fédérales. On peut trouver inepte le moment et la méthode de la Politique nationale de l'énergie, par exemple, mais on doit se garder d'apporter objectivement du renfort aux intérêts américains qui ne cherchent qu'à la faire échouer.

De même il sied mal de tempêter à Washington contre le nationalisme économique d'Ottawa quand il vient, pour une fois, de réussir un peu en contribuant au contrat décroché par Bombardier. Enfin les pressions canadiennes contre l'indifférence de l'administration Reagan au problème catastrophique des pluies acides n'ont aucune chance d'aboutir si le front commun Ottawa-provinces apparaît en tous points lézardé.

Une vraie politique extérieure québécoise, à l'égard des USA, ne peut se limiter à s'y faire plus d'amis qu'Ottawa, ce qui n'est en somme pas difficile. C'est d'y établir — ou rétablir — la crédibilité du Québec sur le terrain, d'y multiplier les missions économiques, de chercher moins à trouver des alliés pour ses rêves que des partenaires ou des acheteurs pour des réalités, sans négliger les contacts politiques qui améliorent le climat. Dans le Nord-Est des États-Unis, la partie semble bien engagée. Il s'agit de ne pas craindre d'élargir cette percée, et le voyage de Washington en ce sens a-gure bien, si les actes le suivent.

Lise BISSONNETTE

Bravo Bombardier!

Comme ils ne sont pas des héros sportifs, ils n'auront pas droit à la parade dans les rues du centre-ville de Montréal. Néanmoins, l'exploit que vient de réaliser les dirigeants de Bombardier, vaut bien une Coupe Stanley ou une victoire aux Séries mondiales. Alors qu'à chaque jour, s'allonge la liste des fermetures d'usines et des mises à pied au Québec et ailleurs en Amérique du Nord, peu d'entreprises peuvent se vanter d'apporter à leur économie régionale 15.000 emplois au cours des cinq prochaines années. Il y a là de quoi se consoler de la piètre performance d'un club de baseball! Le contrat accordé par la Metropolitan Transportation Authority (MTA) de New York marque, avec beaucoup d'éclat, une étape importante de l'apprentissage des Québécois de langue française dans le secteur manufacturier.

C'est ainsi que Bombardier récolte les fruits d'une sage politique de diversification qui a amené les actionnaires de l'entreprise à relever le défi du transport en commun après le déclin de la motoneige au milieu des années 70. L'entreprise montréalaise a essayé quelques revers au cours de ce changement de cap. L'Ontario et l'Alberta lui ont refusé des contrats pour encourager des firmes locales ou parce que Bombardier était une « Québec-based company ». C'était avant la période référendaire alors que M. Bill Davis vint nous parler des vertus de la liberté de circulation en ce pays. Fort heureusement, les Américains ont perçu dans l'équipement québécois des mérites qui semblaient absents aux yeux des Canadiens anglais. Le train LRC a trouvé plus facilement preneur aux États-Unis qu'au Canada.

Le secrétaire au Trésor, M. Donald T. Regan, a pris la peine de préciser que même si le gouvernement américain accordait une aide financière à Budd Co., Bombardier décrocherait quand même le contrat. Les dirigeants du service de transport en commun de New York ont reconnu la supériorité des wagons québécois.

L'équipe de Bombardier n'a pas cherché à repartir à zéro. On a acheté une usine en Autriche, acquis la technologie au Japon, bâti une usine aux États-Unis, développé des marchés à l'étranger...

La direction de la compagnie a largement profité des contrats gouvernementaux, notamment dans le domaine mili-

taire. Elle a su convaincre Ottawa d'accorder un crédit préférentiel à la MTA. Il s'agissait de ne pas se leurrer en croyant que le commerce international est une fête champêtre, pour âmes délicates. Personne ne doit avoir honte du prêt au taux de 9,7%. Les Québécois n'ont pas droit aux Hilton de M. Herb Gray; ils peuvent, par cette subvention, récupérer une partie de leurs impôts.

Aujourd'hui, Bombardier se trouve devant la possibilité rare de s'implanter solidement dans un marché qui ne fera que s'élargir aux dépens de Detroit. La firme québécoise peut développer une expertise originale dans le domaine du transport en commun. Le contrat accordé par New York marque le début du remplacement à long terme de tout le système de transport en commun de la métropole américaine.

Le défi de Bombardier sera de réaliser dans les meilleures conditions cette entente commerciale afin de prendre une longueur d'avance sur ses concurrents. Il faut souhaiter que la plus importante firme privée appartenant à des Québécois francophones réussisse l'opération. En attendant, bravo Bombardier!

Michel NADEAU

Amman-Beyrouth et retour

par Bertrand de la Grange

Près de six semaines après son déclenchement, le 6 juin, l'invasion du Liban par l'armée israélienne semble sur le point de se déplacer sur le terrain politique, au grand dam des dirigeants israéliens qui avaient visiblement parié sur l'écroulement rapide de la résistance palestinienne et son départ de Beyrouth. En ne réussissant pas à obtenir une victoire militaire, Israël est en train, malgré lui, de faire de l'Organisation de libération de la Palestine un interlocuteur indispensable pour une négociation en vue de mettre un terme au conflit qui ensanglante le Proche-Orient depuis plus de trente ans.

La communauté internationale, la diaspora juive et les Israéliens opposés à cette guerre injustifiable, qui est une véritable agression et a fait des victimes surtout au sein de la population civile, n'auraient sans doute guère réagi si Israël avait remporté une victoire éclair et avait détruit l'infrastructure militaire de l'OLP. C'était sans compter sur la détermination des dirigeants et des combattants palestiniens qui étaient conscients de la gravité de l'enjeu et se sont battus en conséquence: la destruction de l'OLP anéantirait ou retarderait pour longtemps tout espoir pour les Palestiniens de retrouver un jour une patrie.

Le premier ministre israélien, M. Begin, et son ministre de la Défense, M. Sharon, ont réussi, malgré eux, à prouver que l'OLP n'est pas ce ramassis de « terroristes » qu'ils n'ont de cesse de dénoncer en affirmant contre toute évidence qu'elle ne représente d'aucune manière les Palestiniens.

Dans les territoires occupés depuis 1967 par Israël, en Cisjordanie, où vivent plus d'un million de Palestiniens, l'invasion du Liban a accru encore la résistance, passive et active, à l'occupat-

tion. Israël ne parvient même plus à maintenir la fiction des personnalités « modérées » sur lesquelles il comptait pour détourner les gens de l'OLP. Le gouvernement israélien vient en effet de destituer le maire de Gaza, Rachad, Chawa, qui refusait de collaborer avec les autorités et dénonçait la volonté d'Israël d'annexer définitivement les territoires occupés sous le couvert d'une fausse autonomie.

Si, comme l'indique un récent sondage, une très forte majorité d'Israéliens (83%) donnent raison à leur gouvernement d'avoir envahi le Liban, il reste que cent mille Israéliens ont manifesté contre la guerre et que la diaspora manifeste de plus en plus bruyamment

INACTUALITÉ

son désaccord avec « la guerre de Begin et de Sharon ». Le Congrès juif mondial, qui est actuellement présidé par Edgar Bronfman, vient même de faire un pas supplémentaire en se prononçant, pour la première fois, en faveur de « la réalisation des droits légitimes du peuple palestinien ».

M. Begin, lui, n'a pas changé sa position d'un iota. Israël, vient-il d'affirmer au Wall Street Journal, refusera de négocier avec l'OLP même si celle-ci reconnaît le droit de l'État hébreu à l'existence. Au même moment, un conseiller de Yasser Arafat, M. Sartouli, affirmait à Paris que l'OLP reconnaît en fait Israël depuis 1981 et accepte qu'il dispose de frontières garantissant sa sécurité.

Pour M. Begin, cet engagement, qui gagnerait à être proclamé avec un peu plus de sincérité, sera sans doute tout aussi inacceptable que les discrets appels lancés depuis quelque temps par plusieurs dirigeants de l'OLP. Sauf, si les États-Unis décidaient enfin de se dé-

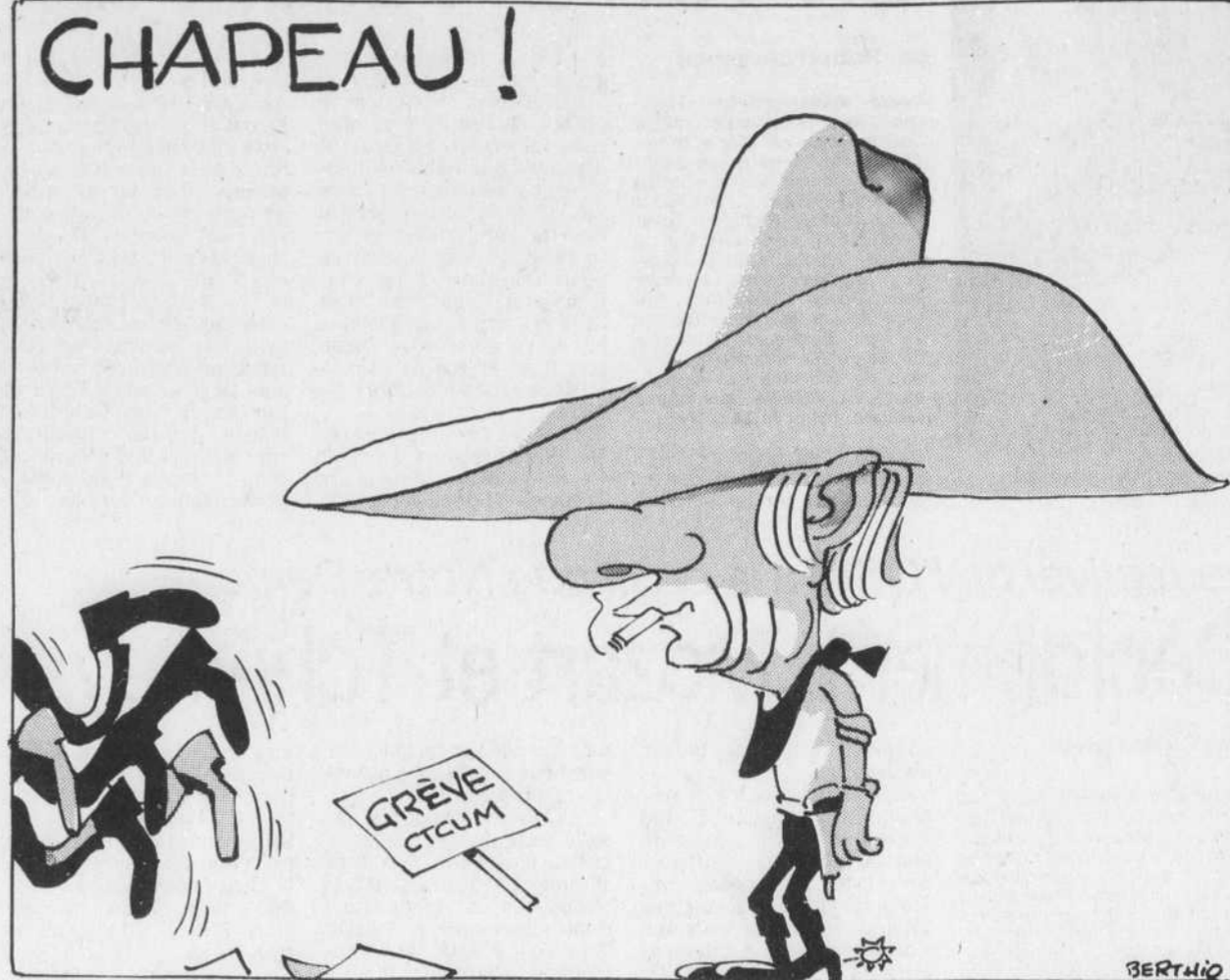
partir d'une bienveillance qui permet tous les excès de la part du gouvernement israélien et risque de les mettre eux-mêmes en difficulté dans la région.

L'arrivée au Département d'État de George Shultz, que l'on qualifie un peu trop rapidement de « pro-arabe », sous prétexte que son employeur précédent avait de fabuleux contrats dans les pays arabes, pourrait faciliter un changement d'attitude à Washington. Comme ses prédécesseurs, M. Shultz reconnaît que « les besoins légitimes du peuple palestinien doivent être pris en considération », sans pour autant accorder à l'OLP un statut d'interlocuteur, du moins tant que celle-ci n'aura pas clairement accepté le droit d'Israël à l'existence.

La position américaine pourrait pourtant évoluer au cours des prochains jours si Washington décide d'envoyer un contingent de mille « marines » au Liban pour permettre le retrait des six mille combattants palestiniens encerclés dans Beyrouth. Il est probable que les États-Unis ne s'engageront pas dans une telle aventure sans des garanties de la part d'Israël, notamment en ce qui concerne la reprise des pourparlers sur l'autonomie des territoires occupés.

On parle déjà dans certains milieux diplomatiques d'un « nouveau Yalta », qui partagerait cette fois-ci le Proche-Orient. Et surtout, on reparle de la fameuse « solution Sharon », selon laquelle « la Jordanie constitue la patrie des Palestiniens » et qu'il faut donc permettre le renversement du roi Hussein et la prise du pouvoir par l'OLP à Amman. Il reste à voir comment la baguette magique du ministre israélien de la Défense réussira à transformer les « terroristes » de Beyrouth en paisibles voisins à Amman, sans que les Israéliens se posent des questions sur l'attitude de leurs gouvernements depuis une quinzaine d'années.

BERTHIO EN REPRISE



Le sirop et la moutarde

par Jean Francoeur

Je suis à Dijon. La cité des grands ducs. Si élégante. J'arpente le riche musée du grand palais. Une oeuvre m'arrête: un de ces creux qui auront acquis la célébrité en guerroyant contre les infidèles. J'ouvre le guide pour vérifier un détail: le nombre exact des païens que le noble chevalier aura tué en frappant d'estoc et de taille.

Patatras! Mes lunettes m'échappent et vont heurter le pavement de dalles. Les verres sont intacts mais la monture est foutue.

C'est une catastrophe de première grandeur. C'est samedi, l'heure avance, tout va fermer pour le week-end. J'ai encore 300 kilomètres à parcourir au volant d'une Renault-5, et moi qui sans lunettes ne voit pas plus loin que le bout de son nez (et même avec mes verres, j'ai mes doutes parfois).

Jugez de mon désarroi. Je me précipite dans la première boutique. C'est un magasin de jouets. De la colle! Tout le royaume des ducs de Bourgogne pour de la colle! Il doit sûrement y en avoir pour assembler ces modèles réduits qu'on expose dans la vitrine. Mais on veut savoir: de la colle, pour quoi faire? Pour recoller mes lunettes, parbleu! (ou ventre-saint-gris, j'hésite).

On demande à voir ce qui reste de ma prothèse. Le patron s'amène. Il examine les dégâts. Un groupe se forme autour de lui, des commis, d'autres Dijonnais. Cela discute ferme dans le cercle: on ferait ceci, ou mieux

cela, ou peut-être bien encore en s'y prenant de telle autre façon...

Avant étudié le problème sous tous les angles, le boutiquier se tourne vers moi, l'oeil ambigu, et laisse tomber son diagnostic: « Ce qu'il faudrait pour recoller tout ça, c'est une bouteille de sirop d'érable! »

Pouf! Ils'ensuit un court moment malaisé, un ange passait. Comment prendre la chose? J'aurais pu répliquer: Et pourquoi pas de la moutarde tant qu'à y être, et de Dijon naturellement...

Je débarquais à peine en France qu'il m'était venu que ces histoires de sirop d'érable sur le compte des Québécois n'étaient rien d'autre qu'une version locale de nos histoires de new-fies. Je choisis d'en éclater de rire. L'effet fut instantané.

Ce furent de belles retrouvailles. « Vous venez donc du Québec. Je m'en doutais à votre bel accent. Et moi qui rêve depuis vingt ans de voir le Canada. Tenez, l'an dernier, à pareille date, j'ai été à deux doigts d'y aller. Un concours que j'avais gagné. Un concours de vitrines. Je ne sais pas ce qu'ils y trouvaient, à ma vitrine. N'importe, j'ai eu le prix. Sauf qu'il m'aurait fallu rallonger un million pour faire les frais du voyage. (Je fais un calcul rapide, mon Bourguignon s'exprime, bien sûr, en anciens francs, ou en centimes, mais il exagère).

Il poursuit sur sa lancée: « Et même que j'aurais eu, le million, je ne l'aurais pas mis pour un voyage au Canada, vous pensez bien. Il s'interrompt, comprend qu'il a peut-être fait

une nouvelle gaffe. Il en profite pour remettre la conversation sur d'autres rails.

« C'est chez un opticien que vous devez aller. J'aurais pu y penser. Mais où en trouver un? Rien de plus facile, c'est à deux pas, mais dans ces vieilles cités impossible de se retrouver. On s'offre donc à m'y conduire.

On ne me laissera pas partir si facilement, ni les mains vides. On parlera d'abord de Dijon, en s'y mettant à plusieurs. Tout ce qu'il y a à voir: ce que recommandent les guides officiels, mais sans oublier tout le reste. Voici une carte, des dépliants, des brochures diffusées par le syndicat d'initiative. Et surtout ne pas manquer de gravir la tour Philippe-le-Bon, une pure merveille qui révèle toute la ville et son cadre incomparable. Trois cent seize marches! On insiste: de toutes petites marches.

Mes lunettes remises en état, j'ai tout réalisé scrupuleusement du programme qu'on m'avait tracé. Tout vu, tout admiré. Enfin, presque tout. Au pied de la tour, cependant, je l'avoue à ma honte, j'ai perdu tout courage. Je me suis satisfait de la regarder depuis la terrasse d'une brasserie voisine.

De cette lâcheté dernière, m'est resté un vil sentiment de culpabilité. J'avais donné ma parole. Comment en guérir? Si mon Dijonnais réalise un jour son rêve, qu'il vienne à Montréal et me fasse signe. Je l'entraînerai depuis la place d'Armes jusqu'au grand escalier de l'Oratoire. Je verrai bien, à la tête qu'il fera, s'il m'a pardonné.

LETTRES AU DEVOIR

Même française, bêtise est bêtise

J'ai été profondément scandalisé et attristé de constater que sur la première page de votre journal du 5 juillet, il y avait, d'un côté « La francisation du français, des anglicismes bannis sous peine d'amende et de l'autre « Week-end sportif ». Quel contraste? Si Henri Bourassa revenait, il vous congédierait tous. LE DEVOIR a bien changé depuis. Il est devenu jaunisse. Pourquoi employer un anglicisme alors que l'Office de la langue française fait un effort de les bannir.

Les bêtises que font les Français restent toujours des bêtises. On ne parle pas français avec des mots anglais. C'est logique et c'est clair.

A.R. LANTHIER

Montréal, 8 juillet

L'inconfort du non-fumeur

Qu'il est inconfortable d'être non-fumeur et de devoir se réfugier dans l'anonymat des marginaux à peine tolérés ou ne se manifestant qu'à pas feutrés.

Car la gêne individuelle qui préside à la revendication d'une atmosphère respirable se manifeste parfois dans le libellé même de l'affichage public (dans les autobus Voyageur, par exemple où il est suggéré de ne pas fumer là où les avis le *déconseillent*...) et, la plupart du temps, dans le « défi à l'autorité » courageusement relevé par des fumeurs aguerris doublé d'une tolérance bienveillante de la part des agents de cette autorité.

Voyager devrait au moins donner un argument aux usagers des premières rangées auxquelles l'affiche au message édulcoré n'accorde pas même un statut officiel de ghetto non-fumeur. Remarquons en outre que la plupart des chauffeurs fument et que bien sûr ils ne s'assoient pas à l'arrière...

Un dernier exemple, contradictoire celui-là quant au message qu'il faut comprendre: les locaux de l'UQAM sont ornés d'affiches interdisant formellement de fumer alors que d'innombrables cendriers d'aluminium (soutci écologique!) sont disposés et sans cesse renouvelés sur les tables.

Claire VALLEE

Montréal, 10 juillet

Des manoeuvres qui scandalisent

(Extraits d'une lettre adressée au président de la Coop des consommateurs de Montréal, M. Camille Montpetit).

Je remets ma démission comme membre du conseil d'administration de la Coop des consommateurs de Montréal.

Je ne suis pas inquiet pour l'avenir de la CCM. Grâce à une gestion que je qualifierais d'exceptionnelle et grâce aussi au travail accompli par quelques administrateurs plus disponibles et relativement plus qualifiés, nous sommes remarquablement bien sortis de la situation de « faillite technique » dans laquelle nous nous étions enlisés il y a quelques années et, sauf si nous subissons quelque coup dur que rien ne laisse prévoir, nous devrions nous en tirer très bien au niveau de notre propre coopérative et de ses quatre — bientôt cinq — succursales au point que nous pouvons très bien nous passer de la Fédération des magasins coop ou de tout « ersatz » qu'on pourrait lui substituer.

Mais c'est justement là le point. Nous nous en sommes tirés « sur le bras » avec nos propres moyens. L'aide que nous avons reçue du mouvement coopératif d'épargne et de crédit a été ridiculement basse et elle a été consentie selon exactement les mêmes règles que celles qui se seraient appliquées à une entreprise capitaliste. L'aide que nous avons reçue d'un organisme gouvernemental supposé mis sur pied pour favoriser le développement du mouvement coopératif a été, non seulement ridiculement basse, mais elle a été, en plus, de nature carrément humiliante pour des administrateurs qui, sans être des spécialistes, oeuvraient honnêtement et bénévolement pour sauver, non seulement la Coop des consommateurs de Montréal mais l'idée même de la coopération dans le domaine de la consommation.

Qu'un mouvement coopératif aussi puissant que celui du Québec dans le domaine économique, et qu'une Société (gouvernementale) de développement coopératif n'aient pas mobilisé les ressources techniques, professionnelles et financières nécessaires pour éviter la faillite d'un organisme comme la Fédération des magasins coop (même si une opération « sauvetage » avait pu impliquer une forme quelconque de tutelle) — faillite dont la publicité désastreuse frappe durement toutes et chacune des coopératives de consommation du Québec — cela démontre bien que la seule sorte de coopération qui est acceptée au

Les « Lettres au DEVOIR » doivent être signées. L'adresse de même que le numéro de téléphone, ne sont requis que pour fins d'identification dans nos dossiers. LE DEVOIR demande à ses correspondants de bien vouloir s'en tenir à moins de deux feuillets dactylographiés à double interligne et de faire parvenir leurs textes à Mme Suzanne Marchand. LE DEVOIR se réserve le droit d'abréger les textes trop longs.

Québec comme « instrument social » c'est le genre de pseudo-coopératisme qui se sent parfaitement à l'aise dans le régime capitaliste, qui en suit toutes les règles, et qui ne fait pas peur à ceux qui contrôlent réellement l'économie.

Et on nous apprend maintenant que les « sauveurs » des petites coopératives isolées, ce sera Métro-Richelieu et que ça se nommera « Métro-Richelieu-Coop ». Ce n'est pas venu tout d'un coup, comme ça. C'est en préparation depuis longtemps. La faillite de la Fédération des magasins coop n'aura été que la fin du dernier acte... l'apothéose avant la tombée du rideau. C'est à se demander ce qui s'est vraiment passé « sous la couverture » dans l'affaire « Dominion — FMC — Provigo » et quel rôle y a joué « notre » Caisse de dépôt... qui possède des intérêts importants dans Provigo... pas dans le mouvement coopératif dans le domaine de la consommation!

Je suis trop petit pour comprendre toutes ces manoeuvres et j'ai encore la faculté — ou la faiblesse — de me scandaliser. Merci bien. Je laisse ma place aux « grands ».

Emile BOUDREAU

Montréal, 3 juillet

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne \$95.00 par année; six mois, \$50.00; trois mois, \$28.00. À l'étranger: \$105.00 par année; six mois, \$55.00; trois mois, \$30.00. Éditions du samedi: \$19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$2.10 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Si peu de femmes à l'Assemblée

Ne pas détourner le débat

par **Benoît Gauthier**

Politologue et professeur de méthodologie de la recherche à l'Université d'Ottawa et à l'Université du Québec à Hull.

DANS l'espoir d'être représentées en nombre plus équitable à l'Assemblée nationale, les Québécoises devraient-elles se lancer dans une campagne pour un nouveau mode de scrutin, par exemple, pour «un scrutin de liste ou d'élection par équipe»?

Cette campagne les divertirait, certes, des questions cruciales qu'elles vivent avec plus d'acuité dans la conjoncture actuelle, lancerait pour le gouvernement un débat qui ne préoccupe guère la population et donnerait quelque répit à ceux qui réduisent à des «cris à l'impuissance et à la récupération», à défaut de pouvoir y répondre, les interpellations de fond sur les conditions socio-politiques de certains groupes.

Le mode de scrutin est-il la cause première de la faible représentation des femmes à l'Assemblée, comme le laisse entendre M. André Larocque dans LE DEVOIR du 7 juillet? L'auteur n'en donne pas une preuve éclatante. Il suscite plutôt des questions. «La règle du candidat unique et du vainqueur unique pousse les partis à chercher le candidat miracle ou le prototype acceptable, dit l'auteur, exercice (qui) amène notamment à favoriser le candidat sur la candidate au nom du conservatisme que le mode de scrutin préserve soigneusement». Le conservatisme n'étant pas engendré par un mode de scrutin, comment un nouveau mode de scrutin pourrait-il le faire automatiquement disparaître, inciter les partis à voir dans des femmes des «prototypes acceptables» et à favoriser l'ascension des militantes, d'un poste de téléphoniste ou secrétaire bénévole à une candidature de députée? Pourquoi un nouveau mode de scrutin permettrait-il — et le mot a son importance — de choisir automatiquement un homme et une femme? inciterait-il plus que l'ancien parti à faire ce choix plutôt que le choix de deux hommes dans le système d'élection par équipe?

Le mode de scrutin est sans doute un facteur peu favorable à la représentation des femmes, et d'autres groupes traités comme minoritaires, à l'Assemblée. Mais un ensemble de facteurs humains, dont ne parle pas M. Larocque, sont susceptibles d'empêcher les femmes de participer à la vie politique active ou de les en

Tableau 1. Pourcentages de candidatures selon le sexe, le résultat de l'élection et le parti, 1981.

PARTI	FEMMES		HOMMES		TOTAL
	Élues	Battues	Élus	Battus	
Parti libéral	2	8	32	57	99 (122)
Parti québécois	4	9	62	25	100 (122)
Union nationale	0	12	0	88	100 (121)
Parti marxiste-léniniste	0	33	0	68	101 (40)
Parti communiste ouvrier	0	49	0	52	101 (33)
Crédit social uni	0	6	0	94	100 (16)
Parti de la liberté de choix	0	17	0	83	100 (12)
Parti communiste	0	20	0	80	100 (10)
Parti libéralien	0	20	0	80	100 (10)
Parti des travailleurs	0	20	0	80	100 (10)
Indépendants	0	16	0	84	100 (25)
Sans désignation	0	25	0	75	100 (4)
Total	2	15	22	62	101 (525)
	9	91 (86)	26	74(439)	

Source: Rapport des résultats officiels du scrutin du 13 avril 1981.

dégouter: conditions générales de la vie des femmes, inégalités dans tous les domaines de la vie sociale et économique, échelles de valeurs des hommes et des femmes très différentes, qualité de vie humaine et personnelle médiocre, qui semble résulter de l'engagement dans la politique, et contrôle dont les hommes ne se départissent pas davantage dans ce lieu de pouvoir que dans d'autres.

Si elles veulent s'engager dans la politique active, peu de femmes peuvent compter sur des hommes au foyer pour assurer la permanence et la stabilité, comme des femmes le font pour la majorité des hommes. La vie est encore divisée entre le monde affectif et domestique, lot des femmes, et le monde du travail et des biens, lot des hommes. Je crois que c'est le facteur primordial de l'inégalité des chances dans tous les domaines, non seulement en politique. Les hommes n'ont pas tellement commencé à allier vie affective et vie professionnelle. Ils demandent aux femmes, en politique plus qu'ailleurs, peut-être, de s'adapter à leurs conditions. Ils n'ont pas encore accepté de modifier l'échelle de valeurs qu'ils imposent partout comme la norme.

Les appliquent aussi double standard. Si elles s'obstinent à préserver la part de leur vie consacrée à leur famille et à leurs amitiés, aux valeurs humaines et affectives, les femmes courent bien plus de risques pour l'avancement dans leur carrière que les hommes sans conscience professionnelle, ceux qui se traînent ivres morts ou qui dorment à l'Assemblée, que des ministres qui passent l'éponge sur le gaspillage de fonds publics dans leur comté ou sur le parjure de policiers ou

d'autres infractions aux lois. Ce système de valeurs comporte peu d'attrait pour une forte majorité de femmes. On leur demande de s'y adapter si elles veulent être représentées dans divers lieux de pouvoir. Les hommes s'accommodent facilement de valeurs tronquées et d'amputation d'une part d'importante d'eux-mêmes. C'est plus difficile pour les femmes, et je ne crois pas qu'il leur faille renoncer à leurs valeurs pour une représentation quelconque.

Bien sûr, si on croit que la politique est la «voie royale» pour une transformation profonde des sociétés et pour l'accès à l'égalité et à la justice, on doit s'y engager et on a raison de penser que la représentation des femmes à l'Assemblée est une panacée pour éliminer les écarts entre hommes et femmes. Mais à présenter ainsi la prestigieuse voie de la politique, on suscite des attentes et des déceptions, de même que des exigences trop grandes envers les femmes engagées en politique active. Ces dernières auront ensuite tendance à blâmer les femmes de ne pas les avoir soutenues, même dans leurs contradictions.

Si on croit que la politique, pratiquée comme on la connaît, est plutôt une voie d'évitement pour les bonnes intentions, les promesses électorales ou les engagements pris quand on n'était que simple citoyen, on accorde plus d'importance au politique, à l'extérieur des lignes partisanes, et parfois à l'encontre de la politique des parlements. Cette démarche est aussi nécessaire, et elle s'intéresse davantage au pourquoi qu'au comment.

La magie du nombre est un leurre, et pas seulement pour la représentation des

Tableau 2. Nombre de candidats selon la fortune électorale, le sexe, le parti et la tendance partisane de la circonscription en 1976, 1981.

PARTI SEXE	RÉSULTAT	QUALITÉ DE LA CIRCONSCRIPTION	
		Circonscription défavorable au PQ en 1976	Circonscription favorable au PQ en 1976
Femmes	Élues	4	1
	Battues	1	10
PQ	Élus	49	26
	Battus	7	24
Hommes	Élues	0	3
	Battus	7	3
PLQ	Élus	5	34
	Battus	49	21

Sources: Rapport des résultats officiels du scrutin du 13 avril 1981 et Québec: élections 1981 d'André Bernard et Bernard Descôteaux.

femmes, si la majorité adhère au même système de valeurs. On dit qu'on le changera de l'intérieur, qu'on referra le coup du cheval de Troie. La plupart de celles qui le disent le croient sincèrement, jusqu'à désillusion. Un parti, un gouvernement, un système dominant quelconque gardent-ils en leur sein des louves qui ont annoncé leur intention de mordre? On leur demande de s'adapter aux priorités décidées par la majorité dominante ou de s'en aller. On ne peut leur faire que des concessions mineures. Aussi, des femmes

peuvent servir à neutraliser en politique le travail accompli par d'autres ailleurs, et elles n'ont parfois pas le choix: il leur faut adhérer à la ligne de parti, au nom de la solidarité. Celles qui contestent le système de l'extérieur, de préférence en vivant en marge, ont plus de chances, à long terme, d'obtenir des résultats. Elles sont plus libres, elles échappent à l'emprise. C'est pourquoi on tente plus volontiers de neutraliser les marginales que celles qui sont à portée de contrôle. Rares sont les gouvernements qui ad-

ministrent pour une majorité. Ils sont tributaires de groupes puissants, mais minoritaires. Je doute que les parlements soient des lieux rêvés pour changer les sociétés en profondeur, et pour changer les hommes en particulier. Les lois qu'on y adopte ne sont souvent que des instruments pour renforcer la position des plus forts.

Les femmes devraient-elles cesser de poser des questions sur le sens des choses — traduction libre de «crier à l'impuissance politique et à la récupération» — et lancer plutôt un débat sur la réforme électorale? Elles peuvent bien faire ce qu'elles veulent, je n'ai pas la prétention de savoir mieux que toutes ce qui est bon pour elles... Je souhaite simplement qu'elles tirent des leçons d'une récupération historique récente.

A M. Larocque, je souhaite un congé sabbatique lui permettant de travailler dans une manufacture de vêtements pour dames ou de faire un stage d'homme au foyer, dans des conditions identiques à celles des femmes. Ainsi descendu de sa tour d'ivoire et à l'abri des analyses désincarnées, s'il tient le coup, il nous dira ensuite si ses nouvelles conditions de vie lui laissent le loisir et le goût de préparer sa candidature pour les prochaines élections.

Entre-temps, une femme lui aura succédé au poste de secrétaire générale associée du conseil exécutif du gouvernement du Québec pour la réforme électorale. Et au salaire qu'il avait. Aussi bien commencer tout de suite à s'assurer une représentation équitable.

UPC rejette l'accusation

par **Brigid Phillips**

Directrice de l'agence United Press Canada (UPC) à Montréal.

DANS un éditorial paru récemment dans LE DEVOIR, Mme Lise Bissonnette critique l'agence de presse United Press sous le prétexte que cette agence ne couvrirait, en plus des sujets techniques et économiques, que les événements concernant les anglophones.

Nous rejetons fermement cette accusation. Les textes expédiés par United Press au Québec sont à 80% de source francophone québécoise, et touchent des sujets aussi divers que la politique, les affaires, le crime, et la culture — sujets concernant tous les Québécois.

Il semblerait que Mme Bissonnette, lors de son survol, ait raté ce détail. Dans son éditorial elle affirme que United Press n'aurait choisi comme témoins

pour un reportage sur le Québec, que le député anglophone Reed Scowen et un homme d'affaires anonyme.

À lecture tétrale du texte de United Press Canada, Mme Bissonnette aurait constaté que nous avons cité de nombreux autres témoignages et plus particulièrement, celui du directeur du DEVOIR, M. Jean-Louis Roy.

En tant que journaliste Mme Bissonnette devrait savoir qu'aucune agence ne peut contrôler ce qu'un journal imprime. Ce choix est du ressort exclusif de la rédaction du journal.

Il est vrai, en effet, que certains journaux américains ont choisi d'utiliser notre reportage sur les anglophones du Québec, reportage auquel Mme Bissonnette se réfère.

Mais les rédacteurs de ces mêmes journaux auraient pu tout aussi bien choisir, par la même occasion, des reportages sur la politique québécoise, ou sur le boom de la construction d'immeubles à Montréal.

De plus, Mme Bissonnette s'attaque à United Press International. Elle devrait savoir que UPI, agence internationale connue à travers le monde qui célèbre

cette année son 75e anniversaire, n'a aucun employé au Canada.

Tous les reportages canadiens de UPI proviennent de UPC, une agence canadienne qui transmet des reportages sur les informations et le sport ainsi que des photos, aux journaux, à la radio, et à la télévision. Parmi nos clients nous comptons plusieurs médias de langue française dont TVA, ainsi que tous les grands quotidiens du Québec, sauf LE DEVOIR.

Notre service d'information est utilisé par des journaux de toute tendance politique, par les journaux de langue française au Québec, par les journaux de langue anglaise à travers le Canada, et — par l'intermédiaire du service UPI — par les journaux américains.

Nous tenons à souligner que notre existence n'est pas comme celle de presse écrite fondée sur notre réputation de journalisme a-politique, sans préjugés et exclusivement basé sur les faits. UPC n'a pas de tribune publique. Pour nous défendre, nous ne pouvons compter que sur les rédacteurs qui utilisent notre service quotidiennement ainsi que sur le grand public, qu'il soit lecteur ou auditeur.

Une certaine idée du Québec

QUEBEC'S 1 million English-speaking Canadians, fearful of further measures they view as threatening are shedding the largely passive role they adopted under a mainly French secessionist government.

After five years of secessionist rule, anger has emerged among Anglos despite possible backlash and wrath among some in the 5.3 million French majority.

"They must not push too hard," Premier René Lévesque warned, "because at this moment, it really could lead to temptations which might go far and which would be regretted in Québec."

But the minority community — encompassing not only the English but also people of Italian, Greek, Portuguese and other descent — appeared inter, on speaking out to create a more open, healthier dialogue with French Quebecers.

Since Lévesque led his secessionist Parti Québécois to power in November 1976, the unhappiest English Quebecers moved away. Most who stayed learned to keep such a low profile that Lévesque and his ministers often remarked on their "serenity."

But recently, they are rising against being called, even by government ministers, "les autres" — the others. Most disturbing to the English community is the Charter of the French Language, Bill 101, enacted in 1977 and phased in over four years.

The law gave primacy to French, extending its use throughout everyday life including business and the workplace. Children — with few exceptions — had to attend French schools. Professionals had to pass French-proficiency exams and public signs had to be French even if a company's name had to be changed.

Anglophone hopes rose with a provincial election call for last April, for it then seemed all but certain the more moderate Liberals would oust the PQ. But the Liberals under Claude Ryan were crushed, winning only 42 constituencies against the PQ's 80 and forcing

■ La directrice de UPC-Montréal étant, par heureuse coïncidence, la signataire de l'article que je critique en exemple du travail de cette agence au Québec, la meilleure réponse que nous puissions faire à sa contestation est de publier, intégralement, son reportage paru en mars dernier dans plusieurs quotidiens américains. On y constatera comment ce journalisme «a-politique, sans préjugés et basé uniquement sur les faits», déforme la loi 101 au chapitre de l'accès à l'école anglaise, avec quelle absence de préjugés on traite des réactions des francophones, et de quel parti politique on a pris soin de requérir l'opinion sans offrir la même tribune à l'autre. J'ai dit, dans ma chronique du 19 juin, «Les lunettes américaines», que ce reporter n'avait demandé que deux témoignages, ceux de M. Scowen et d'un homme d'affaires anonyme. Il n'y en a pas d'autres. Le reste est du repiquage de déclarations publiques, dont l'éditorial de Jean-Louis Roy. On verra à quelles fins et dans quel contexte il est cité. L'article de Mme Phillips a été reproduit aux États-Unis sous la responsabilité de United Press International. Lise BISSONNETTE

Anglophones to reassess their traditional allegiance to the party.

The Liberals faced a possible five years out of power. Ryan, feeling his defeat was caused less by himself than by his policies, announced the future party line would stress "French first," a rude jolt to English-speaking supporters.

"Before the election, I asked Anglophone groups to keep quiet and not make too many waves. The Liberal party would see to their concerns when we would

election," recalled Liberal Reed Scowen.

But after the defeat, Scowen and others urged Anglophones to set aside hopes for political change and begin forming "non-political... pressure groups."

Within months, English voices, muted for years, rose against government policies.

Meetings began sprouting everywhere — 250 middle-class Anglophones in one west-end church basement, 400 people of various descent at another downtown session. A newspaper advertisement seeking support for a defense of Anglophone rights drew 25,000 responses in one week.

In September, Bill 101's public sign provisions took effect and further reduced the visibility of English in Québec.

Québec Education Minister Camille Laurin, widely distrusted by the minority for his authorship of Bill 101, launched plans to revise the school system to eliminate the Protestant school boards handling education for most Anglophones.

"What is happening in the English-speaking community now is not a revolt of redneck Anglo supremacists," said an editorial in The Gazette, Montreal's only English-language daily.

"It is an uprising of indignation by thousands of Quebecers who for the past several years have been saying at least a qualified 'yes' to a primarily French Québec. The present government's policies are inimical to a distinct Anglophone society in Québec. Therein lies the reason for massive discontent."

The Gazette was responding to an editorial in Le Devoir on the French community's ire at the growing English anger.

"It is time," wrote LE DEVOIR publisher and editorial director Jean-Louis Roy, "for the great number of responsible men and women in the Anglophone community to denounce these appeals to hatred, this recourse to confusion and this avowal of disobedience."

The favorite Francophone whipping boy is Montreal businessman Allan Sin-

Suite à la page 8

Promostyle International Inc. (Au Meuble de France)

Grande vente de liquidation de marchandise

Jusqu'au 24 juillet 1982

Avons fermé notre magasin de Toronto "House of France Furniture" \$550,000 de marchandise

40 à 50% de remise sur les prix réguliers

Tout doit être vendu!

Prix spéciaux sur items en magasin (livraison immédiate)

Salles à manger, commodes, armoires, chevets, lits, tables de style Louis XIII, Louis XV, Louis XVI, Charles X, campagnard, transition, en bois de rose, de violette, merisier, acajou, noyer d'Afrique et chêne.

Buffet Louis XV, modèle 368

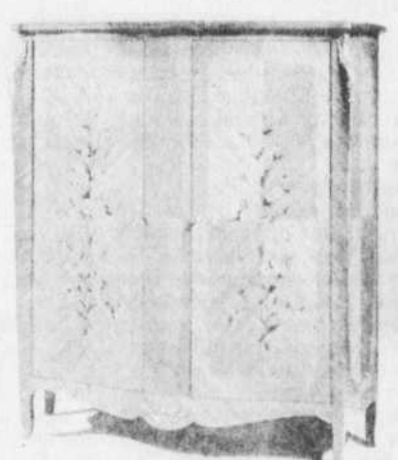


Bois de rose et bois de violette

prix régulier: 10,356\$

spécial: 5,178\$

Armoire Louis XV, 2 portes, modèle 142



Bois de rose, brillant ou mat

prix régulier: 6,554\$

spécial: 3,277\$

Commode ventrue Louis XV, modèle 542



Bois de rose

prix régulier: 4,158\$

spécial: 2,079\$

Salons traditionnels contemporains et modernes, lits 100% laines, lits en acier, lampes bouillotte et autres modèles, tapisseries murales, toiles indiennes peintes sur soie, cadres, chaises, fauteuils, bergères, horloges en bronze véritable, chandeliers...

6969 Transcanadienne, suite 111

(coin nord-ouest de Cavendish)

Ville St-Laurent, Qué.

(En venant de l'est, sortie Dorval Cavendish

en venant de l'ouest, sortie Côte Vertu, Cavendish)

Heures d'ouv.: lun. mar. mer. de 12h. à 18h. jeu. ven. de 12h. à 21h. sam. et dim. de 10h. à 17h.

Mitterrand rompt avec la tradition du 14 juillet

(D'après Reuter et AFP) — Rompant avec la tradition, le président François Mitterrand a suivi hier une revue navale en rade de Toulon à l'occasion de la fête nationale française, le 14 juillet.

D'ordinaire, le chef de l'État assiste dans l'Est de la Méditerranée. On a souligné, dans son entourage, qu'il s'agissait d'une allusion au navire L'Argens. Ce dernier croise actuellement au large des côtes libanaises après avoir participé à l'évacuation de ressortissants français et d'autres nationalistes fuyant l'invasion israélienne.

En milieu de journée, M. Mitterrand est revenu à Paris pour assister à une réception dans les jardins du palais de l'Élysée. Le défilé de la fête nationale, organisé pour la première fois en soirée, s'est déroulé sur les Champs-Élysées dans un décor des plus somptueux de Paris, dont tous les monuments étaient illuminés.

Le président de la République a passé les troupes en revue en descendant la célèbre avenue. M. Mitterrand a été ensuite accueilli sur la place de la Concorde par le premier ministre, M. Pierre Mauroy, le ministre de la Défense, M. Charles Hernu, et les hauts responsables militaires.

Le défilé, qui commémore la prise de la Bastille en 1789, et auquel assistaient environ 350.000 personnes, a été ouvert par 40 tambours des trois armes et de la Gendarmerie, suivis par les drapeaux des 40 régiments de réserve symbolisant «l'union de la nation avec l'armée d'active».

Dix musiques militaires se sont succédé pendant la cérémonie, s'arrêtant brusquement pour faire place au fracas de 25 hélicoptères Puma et Alouette III de l'aviation légère de l'armée de terre passant en vol tactique au ras des arbres de l'avenue des Champs-Élysées.

Derrière les régiments d'infanterie, la cavalerie, avec le régiment à cheval de la Garde républicaine, précédait les chars de combat, et très spectaculaires dans les illuminations trois batteries de deux lance-missiles nucléaires tactiques Pluton, suivis par des ponts mobiles. Les pompiers de Paris, toutes lumières bleues clignotantes, fermaient la marche.

La soirée devait se clore par un feu d'artifice tiré depuis l'Arc de Triomphe. La veille, surtout la nuit, les fêtes du 14 juillet n'avaient nullement perdu leur aspect traditionnel: petits bals, pétards, bagarres et embouteillages.

À Paris, notamment, on pouvait aller d'un bal pour le soutien à la résistance du peuple polonais à un autre bal, organisé par le Parti communiste français pour fêter «l'an 1 du changement». Ou bien se rendre à la reconstitution historique marquant le centenaire de la construction de l'Hôtel de ville, sous la présidence de M. Jacques Chirac, maire de Paris, principal opposant de M. Mitterrand.

L'ex-directeur demande une enquête

«La Liberté» sans commentaire

par Guy Deshaies

L'ancien directeur du journal *La Liberté* à Winnipeg, M. Claude Gagné, demande au secrétariat d'État à Ottawa d'instituer une enquête impartiale relative à des décisions récentes prises par la Société franco-manitobaine, décisions qui l'ont amené à quitter son poste la semaine dernière.

La Liberté est le plus important hebdomadaire de langue française publié en dehors du Québec et son administration est confiée à Presse-Ouest, un conseil de sept personnes nommées par la Société franco-manitobaine. La SFM reçoit annuellement \$500.000 du secrétariat d'État pour la promotion du français au Manitoba et verse une subvention de \$16.000 à *La Liberté*.

M. Gagné, originaire de Saint-Rémi-de-Napierville au Québec, mais installé à Saint-Boniface depuis l'âge de 10 ans, a quitté son poste avec certain éclat, ayant choisi de laisser complètement blanches les pages qui étaient normalement réservées aux opinions et commentaires des collaborateurs pigistes que les mandats de la Société franco-manitobaine avaient décidé de ne plus embaucher.

M. Maurice Pélouquin, directeur de Presse-Ouest, invoque des questions économiques mais, selon ce que M. Gagné a révélé au DEVOIR, les raisons économiques ne résisteraient pas à l'analyse.

«Au début de l'année, dit-il, on prévoyait un déficit de \$25.000. Au cours des trois premiers mois de l'exercice, les revenus ont été de 10% supérieurs à ceux de la même période l'an der-



Dans l'édition du 7 juillet dernier, M. Claude Gagné, ex-directeur de *La Liberté*, a laissé en blanc les pages qui devaient normalement être réservées aux opinions des pigistes qu'on a décidé de ne plus embaucher pour des raisons d'argent. (Photolaser CP)

nier et le déficit prévu pour cette année ne sera que de \$6.900.

Il semble que des différends personnels ou des conflits d'idées aient précédé récemment au changement du conseil de Presse-Ouest. À la suite d'une réunion, au début de juillet, les sept anciens conseillers de Presse-Ouest ont été remplacés par sept nou-

veaux, des bénévoles désignés par les hautes instances de la Société franco-manitobaine. Peu après, M. Gagné recevait une lettre de Presse-Ouest l'engageant de ne plus engager de pigistes pour des raisons économiques. Le seul journaliste permanent de *La Liberté* est un jeune homme, M. Yvon Giroux, de Québec.

Les pigistes, le plus souvent des enseignants ou universitaires, recevaient entre \$50 et \$75 pour leurs commentaires ce qui, selon M. Gagné, représente 3% de toutes les dépenses du journal mais l'essentiel du contenu éditorial, bien que le journal n'ait pas officiellement d'éditorialiste.

Fondé en 1913 par les Oblats, le journal s'adressait jusqu'en 1970 aux communautés francophones du Manitoba et de la Saskatchewan. En 1970, il était confié à la Société franco-manitobaine pour la communauté francophone du Manitoba et, par conséquent, Saint-Boniface surtout, avec une population francophone de 57.000 habitants. Le journal est distribué gratuitement à 12.500 foyers et tire ses revenus de la publicité. Son chiffre d'affaires est de \$270.000 par année et le directeur et fondé de pouvoirs reçoit \$27.500.

«C'est immoral de mettre la hache dans les commentaires et opinions en prétextant les raisons financières», déclare M. Claude Gagné qui parle de «petites manigances dans la francophonie» mais ne peut préciser davantage la source de ses griefs. Il croit cependant que personne ne veut la disparition de cet hebdomadaire qui est pratiquement le seul organe d'information francophone pour les Canadiens-français du Manitoba.

M. Gagné voudrait que le secrétariat d'État, qui finance la Société franco-manitobaine, aille voir de plus près pour régler les conflits. Il a adressé sa lettre à Ottawa en demandant expressément au secrétariat d'État de faire la lumière sur ce qui s'est passé relativement à *La Liberté*.



◆ Lévesque financiers.

Mardi, la firme de courtage Standard and Poor's faisait passer cette cote de «AA» à «AA moins».

M. Lévesque a fait remarquer que plusieurs États américains et provinces canadiennes avaient subi le même sort récemment.

Il attribue notamment la baisse de la cote du Québec aux \$500 millions que le fédéral «est allé siphonner» dans les coffres des provinces à la faveur des derniers arrangements fiscaux.

A son avis, cette baisse est légère et ne devrait avoir aucune conséquence sur la capacité d'emprunt du Québec ni sur les taux d'intérêt qui lui sont consentis.

◆ Salaires

M. Paul Cosgrove, ministre chargé de la SCHL, a répété que cet organisme échappe à la loi du 6 et 5%; il a ajouté que «les fonctionnaires sont à étudier quel serait l'impact sur le contribuable de notre effort pour contrôler le déficit et aussi les prix de location».

Un peu plus tard, M. MacEachen a repris le même argument sous forme de question: «Le député appuierait-il une hausse du coût de location de 6% à la SCHL et l'accroissement du déficit du gouvernement d'un montant équivalent?»

Le ministre a ensuite ajouté que «c'est une décision que le gouvernement devrait prendre».

◆ Iran-Irak

toire irakien, afin qu'elle puisse aller combattre les forces israéliennes au Liban et s'emparer de Jérusalem. Les Iraniens doivent célébrer demain ce qu'ils appellent la journée de Qom, c'est-à-dire de Jérusalem.

Radio-Téhéran a précisé que l'armée iranienne avait mis hors de combat les troisième et neuvième divisions irakiennes, qui avaient déjà subi de rudes assauts au cours d'offensives iraniennes ces derniers mois au Khouzistan. Selon la radio iranienne, des centaines de soldats irakiens ont été tués, capturés et blessés.

D'après les déclarations faites en Irak, il est difficile de déterminer quelle est exactement la région envahie par les forces iraniennes. Mais rien n'indique qu'elles aient traversé le Chatt Al-Arab, l'estuaire de plusieurs centaines de mètres de large qui marque la frontière entre les deux pays.

Les zones les plus probables des engagements sont la bande de territoire irakien au nord et à l'est du Chatt El-Arab, où les deux armées se faisaient face depuis que les Irakiens s'étaient repliés jusqu'à la frontière.

Le communiqué officiel irakien indique simplement que l'Iran a «violé les frontières internationales dans le secteur de Bassora sur un front de 10 kilomètres de large et d'autant de profondeur».

L'offensive iranienne a été précédée de toute une campagne de propagande des dirigeants de Téhéran, et il est à peu près certain qu'elle n'a pas pris les Irakiens au dépourvu. Selon des voyageurs arrivés d'Irak, des chars irakiens ont été acheminés la semaine dernière dans la région de Bassora. Des transporteurs de troupes, de munitions et d'artillerie faisaient également route vers le sud.

De l'avis des experts militaires irakiens à Beyrouth, l'invasion iranienne pourrait avoir un énorme impact si les Iraniens franchissaient le Chatt Al-Arab et parvenaient à Bassora. L'armée iranienne se rendrait alors maîtresse des principaux gisements pétroliers de l'Irak et ne serait plus à deux heures de route des gisements du Koweït.

L'Émirat a soutenu l'Irak à coups de milliards de dollars pendant sa guerre et son territoire a été plusieurs fois attaqué par l'aviation iranienne.

L'offensive iranienne marque un changement radical par rapport aux principes d'autodéfense suivis jusqu'ici par le régime révolutionnaire islamique de Téhéran.

Dès le début de la guerre du Golfe, l'Iran avait dépeint le conflit comme une sorte d'épopée religieuse opposant les «forces de l'Islam» au régime baassiste «athée» de Bagdad.

Mais l'un des grands thèmes de la philosophie de l'ayatollah Khomeiny était que les révolutions islamiques devaient être lancées par les habitants des pays concernés, sans intervention extérieure. Il y a encore quelques mois, les chefs militaires iraniens déclaraient à des journalistes amenés sur le front que les forces iraniennes n'avaient pas l'intention de franchir la frontière pour pénétrer en Irak, et que le reste appartiendrait aux Irakiens.

Cette politique semble être aujourd'hui complètement inversée, même si certaines déclarations contradictoires venues de Téhéran ces dernières semaines laissent à croire que l'unanimité n'existe pas à Téhéran à ce sujet.

À Paris, M. Saadoun Hamadi, ministre irakien des Affaires étrangères, a qualifié hier de «sérieuse» la situation dans le sud de l'Irak ajoutant cependant qu'il n'était «pas inquiet» sur la suite des événements. «Nul ne pourra occuper notre pays. Nous combattrons tout occupant jusqu'au bout», a-t-il déclaré, à l'issue d'un entretien de 45 minutes avec M. Claude Cheysson, ministre français des Relations extérieures.

M. Hamadi a affirmé qu'il était «sans illusions» sur les dirigeants irakiens dont il dénonce depuis deux ans, a-t-il souligné, «la politique agressive et expansionniste».

La France, a déclaré de son côté M. Cheysson, a marqué «son soutien à l'Irak comme nation arabe qui a droit à son identité. Elle considère que toute menace contre l'unité nationale de ce pays constitue incontestablement une menace sur la stabilité de la région.»

M. Cheysson s'est abstenu de faire d'autres commentaires avant de savoir, a-t-il dit, s'il s'agit d'une «opération militaire limitée ou d'une opération iranienne d'entrer dans le monde arabe», d'y aller loin et d'y introduire sa révolution.

Par ailleurs, l'aggravation du conflit entre l'Irak et l'Iran a amené les États-Unis à réaffirmer hier leur doctrine militaire

sur la protection de la région pétrolière du Golfe, constatait-on à Washington.

Le communiqué publié à ce sujet par la Maison-Blanche ne laisse aucun doute sur la volonté du gouvernement de M. Ronald Reagan de protéger par tous les moyens, comme l'avait déjà fait son prédécesseur, une région considérée comme «vitale» pour les intérêts américains.

«Les États-Unis sont prêts à se consulter avec les pays amis de la région et à prendre les mesures appropriées pour renforcer leur sécurité», affirme notamment le communiqué.

Bien que M. Larry Speakes, porte-parole de la Maison-Blanche, ait exclu l'envoi dans l'immédiat de troupes américaines dans la région du Golfe, il a clairement indiqué que les États-Unis étaient bien décidés à renforcer leur aide militaire, si besoin s'en faisait sentir, à des pays comme l'Arabie saoudite.

Washington craint en effet que les affrontements irano-irakiens débordent et mettent en danger des régimes arabes modérés dont la stabilité est considérée comme essentielle par les États-Unis.

On relève à ce sujet une étonnante similitude de vues entre les gouvernements Carter et Reagan sur la nécessité de venir en aide militairement aux pays amis des États-Unis qui pourraient se sentir menacés par le mouvement fondamentaliste de l'ayatollah Khomeiny.

Le 30 septembre 1980, alors que le conflit irano-irakien venait d'éclater, un porte-parole du département d'État, M. Jack Cannon, déclarait: «Nous sommes neutres dans le conflit entre l'Irak et l'Iran mais nous ne pouvons être neutres lorsqu'il s'agit de faire face aux besoins légitimes de défense de nos amis».

Le département d'État faisait cette mise au point au moment où le Pentagone déployait en Arabie saoudite, à la demande du gouvernement de Riyad, quatre avions-radar AWACS qui y sont toujours.

Ce geste avait pour objectif de décourager une éventuelle extension de la guerre et de dissuader l'Iran de lancer une attaque surprise contre les puits de pétrole de la région.

Un an plus tard, les États-Unis déclaraient de vendre, après un débat houleux au Congrès américain, cinq AWACS à l'Arabie saoudite qui recevra ces appareils à partir de 1985.

Depuis leur déploiement, les AWACS américains exercent une surveillance de 24 heures sur 24 dans la région du Golfe. 22 mois après le début des hostilités entre Bagdad et Téhéran, les États-Unis viennent de réaffirmer à la fois leur neutralité et leur désir de venir en aide aux pays du golfe.

«Il existe un danger très sérieux que cette guerre s'étende», a indiqué hier M. Howard Baker, leader de la majorité au Sénat, à sa sortie de la Maison-Blanche où il venait de rencontrer le président Reagan.

Les États-Unis craignent par dessus tout que l'objectif final de l'ayatollah Khomeiny soit non seulement de renverser le régime irakien du président Saddam Hussein, mais surtout de déstabiliser les régimes modérés des pays producteurs de pétrole de la région du Golfe. Conscient de ce danger, le nouveau se-

Selon le président du conseil d'administration

Le Musée des beaux-arts sort de sa période de récrimination

par Robert MacPherson de la Presse Canadienne

Le président du conseil d'administration du Musée des beaux-arts de Montréal, M. Jacques Brault, espère que deux rapports d'étude sur la gestion et l'orientation de l'institution de la rue Sherbrooke relanceront le musée, après les soubresauts des dernières années.

«Je pense que nous sommes enfin sortis de cette période de récrimination», a confié M. Brault en interview.

Un rapport, rédigé par la faculté de commerce de l'Université de Montréal, proposera vraisemblablement d'importantes modifications à la direction du MBA. On s'attend à ce que le document soit remis, dès la semaine prochaine, au ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard, qui l'avait commandé.

Le deuxième rapport émane d'un comité du conseil d'administration: il porte sur la politique du musée en matière d'acquisitions et d'expositions et sur l'apport de la culture québécoise.

Le musée attache tellement d'importance à ces deux études qu'il a reporté l'assemblée annuelle prévue pour juin, de sorte que leurs conclusions puissent être examinées en détail, probablement en septembre.

Bastion traditionnel des Montréalais anglophones riches et férus de culture, le MBA est touché par les controverses depuis que son financement est devenu du ressort de l'État, dans les années 70.

Le conflit entre une institution tournée

vers le monde et les artistes québécois qui se sentent négligés a culminé, l'automne dernier, avec l'exposition des oeuvres du portraitiste du 18^e siècle Nicolas de Largillière.

Pendant que les muséologues se félicitaient de ce bon coup pour le MBA, plusieurs artistes du Québec et même certains membres du conseil d'administration du musée reprochaient amèrement à la direction d'avoir consacré \$600.000 à l'exposition Largillière, d'avoir fait un déficit de l'ordre de \$300.000 et de n'avoir attiré que le quart des 100.000 visites anticipées.

Ces trois dernières années, sept des 27 membres du conseil d'administration ont démissionné. Le mois dernier, M. Jean Trudel quittait à son tour le poste de directeur qu'il occupait depuis cinq ans (il était le premier Québécois à diriger le musée). Son principal grief: «Le conseil d'administration ne me donnait plus de marge de manoeuvre...»

«Depuis 1972 (année où les statuts du MBA ont fait l'objet d'une loi), il n'y a jamais eu de règles écrites précisant les responsabilités du directeur, du conseil et du personnel», a expliqué M. Trudel à un quotidien montréalais, avant de partir en vacances, la semaine dernière.

M. Brault, membre du conseil depuis 15 ans et président du MBA depuis trois ans, a confirmé que seulement «une faible majorité» des membres du conseil avait appuyé le renouvellement du mandat de M. Trudel, il y a quelques mois.

Tout en reconnaissant les talents de conservateur de M. Trudel, M. Brault considère que le musée a maintenant besoin de «quelqu'un de connu, d'une personne dynamique qui entrainera tout le monde» dans la relance du MBA, mais qui puisse aussi faire face aux inévitables affrontements politiques.

Pour M. Brault, une fois analysés et approuvés par le conseil d'administration et le ministère, les deux rapports qu'on attend donneront au nouveau directeur une certaine orientation.

On se mettra en quête du successeur de M. Trudel dès la prochaine réunion du conseil d'administration, d'ici la fin de juillet. Pour le moment, c'est M. Yves Dagenais, qui avait quitté l'emploi d'une société de transport, en février, pour assumer la direction de l'administration et des finances du MBA, qui agit comme directeur du musée.

«Nous devrions avoir actuellement un budget de \$6 à \$7 millions, a estimé M. Brault, vice-président de la firme de courtiers Lévesque, Beaubien, Inc.

«Nous avons plutôt dû réduire à \$4,6 millions notre estimation budgétaire de

\$5,2 millions. Ces coupures affectent notre état d'esprit, notre pouvoir décisionnel.»

Après un gel des salaires et la réduction des frais d'acquisition, le MBA considère ses services à la population comme étant le dernier recours budgétaire, même si on pourrait épargner quelque \$90.000 en fermant l'institution plus d'une journée par semaine et en interdisant au grand public l'accès à la bibliothèque de 85.000 volumes.

À Québec, le ministre Clément Richard, dont le ministère finance à 60% le budget du MBA, a indiqué que l'accroissement des subventions dépendrait, pour une bonne part, des conclusions de l'étude sur la gestion du musée.

Mais M. Richard a d'autres chats à fouetter, notamment le Musée d'art contemporain, caché, loin du centre-ville, dans un immeuble préfabriqué construit pour l'Expo 67, qui a un urgent besoin de locaux plus vastes et mieux accessibles pour héberger sa collection de plus en plus importante d'oeuvres contemporaines du Québec et d'ailleurs.

Malgré son éloignement de la vie urbaine, le musée de la Cité du Havre a marqué un bon point sur son rival de la rue Sherbrooke, en avril et mai, en attirant 90.000 visiteurs à l'exposition de «Dinner Party» de Judy Chicago.

Mme Louise Letocha, qui dirigeait le Musée d'art contemporain depuis sept ans, vient, elle aussi, de démissionner pour accepter une charge d'enseignement à l'Université du Québec à Montréal. Le directeur adjoint, M. André Ménard, la remplace pour le moment.

Le nudisme se porte à gauche

COPENHAGUE (AP) — Dis-moi comment tu votes, je te dirai si tu es adepte du nudisme. Pour la première fois, un institut de sondage, l'institut danois Gallup, a étudié le lien entre politique et nudisme, et en a conclu que ce sont les gens de gauche qui aiment le plus se déshabiller sur les plages.

Si l'on en croit les résultats de ce sondage, dont les résultats ont été publiés par le journal danois conservateur *Berlingske Tidende*, les femmes sont plus «attirées par cette forme d'émancipation» que les hommes, et plus on est à gauche, plus l'attraction est forte.

«Le fait de se dénuder les seins est senti comme une attitude politique, révolutionnaire, conforme à l'image de la Marine française, que l'on montre les seins nus sur les barricades de la révolution», estiment les enquêteurs.

Alertés par cette révélation, des journalistes du journal danois à grand tirage *Ekstrabladet* se sont précipités sur les plages proches de Copenhague et y ont vu tant de nudistes qu'ils en ont conclu que «la révolution est imminente» au Danemark.

L'assurance-maladie / Les revenus des médecins

Suite de la première page

ou à explorer des méthodes qui permettraient de régler les disputes sans que l'une ou l'autre des deux parties doive avoir recours à des tactiques radicales.

Le désir de négociation a également soulevé une question d'ordre plus général: à savoir: Que pensent les Canadiens de leurs médecins?

La «Canadian Health Coalition» et d'autres critiques de la profession médicale constatent un déclin du respect traditionnel accordé aux médecins par le public. Un membre éminent du corps médical britannique, le Dr Bernard Pery, a déclaré au journal *The Medical Post*, dans une interview publiée en juin, que les grèves coûteraient peut-être aux médecins le respect de leurs patients, et leur propre estime d'eux-mêmes.

Le Dr Pery, qui est président du «Royal College of Physicians and Surgeons», a également critiqué les exigences élevées d'un grand nombre de médecins. «Trop de médecins vivent comme s'ils ga-

gnaient le double de ce qu'ils gagnent vraiment, a-t-il dit. Ils s'engagent dans des frais qui sont au-dessus de leurs moyens. Ils exigent trop.»

Une chose est certaine, c'est que collectivement les médecins continuent d'être les professionnels autonomes les mieux payés au Canada.

Peu de médecins peuvent se vanter de revenus aussi élevés que les cadres supérieurs des compagnies, mais ils font plus d'argent, dans l'ensemble, que les dentistes, les avocats, les comptables, les ingénieurs et les architectes, et beaucoup plus que les travailleurs ordinaires.

Les statistiques des ministères du Revenu démontrent que les gains des médecins, depuis bien des années, sont à peu près quatre fois plus élevés en moyenne que les revenus de la grande majorité de la population.

En 1979, la dernière année pour laquelle nous possédons des chiffres, les médecins et les chirurgiens qui travaillent à leur compte avaient des revenus moyens de \$37.553, avant leurs dépenses et avant les impôts. Les revenus moyens des employés étaient de \$14.037.

L'écart est encore plus grand quand on

fait la comparaison en se basant sur les revenus imposables, une fois les dépenses et autres déductions et exemptions calculées.

Les revenus moyens imposables des médecins, en 1979, étaient de \$44.275, soit près de cinq fois ceux du travailleur ordinaire, qui étaient en moyenne de \$8.932.

Ces comparaisons sont, en général, passées sous silence chaque fois qu'une association médicale et un gouvernement provincial entreprennent des pourparlers en vue d'établir une nouvelle table d'honoraires.

À la table de négociations, les médecins avancent tous les arguments qu'ils peuvent trouver pour appuyer leurs réclamations et pour obtenir le meilleur règlement possible.

Quand les gouvernements provinciaux ne veulent ou ne peuvent pas accéder à leurs demandes, la voie que choisissent de plus en plus souvent les médecins est celle qui touche à leur travail, y inclus le retrait de tous les services à l'exclusion de ceux qui sont essentiels.

«J'aimerais trouver une meilleure voie, dit le Dr William Vaill, président du conseil d'administration de l'AMC, mais je

n'ai encore rencontré personne qui en connaisse une meilleure.»

Le Dr Vaill entend par là que les solutions de remplacement aux grèves, qu'on a proposées dans le passé, sont inacceptables.

Une des solutions dont on a le plus parlé est l'arbitrage obligatoire. Quand une dispute atteint l'impasse, l'association médicale et la province soumettraient leurs positions respectives à quelqu'un de l'extérieur et conviendraient de respecter les directives ainsi obtenues.

L'arbitrage obligatoire était l'une des principales propositions contenues dans une révision de l'assurance-santé effectuée en 1980 par M. Emmett Hall, ancien juge de la Cour suprême du Canada.

L'Association médicale du Manitoba a accepté cette idée, et elle continue d'exhorter la province à faire de même. Mais les autres associations et provinces demeurent opposées à l'arbitrage obligatoire, et à cause de cette opposition, M. Hall a retiré sa proposition initiale.

Une autre possibilité qui a attiré au moins une attention passagère est une forme d'arbitrage dite «sélection de l'offre finale ou de la meilleure offre».

En vertu de ce système, les médecins négocieraient avec un gouvernement provincial de façon normale. Si les pourparlers atteignent l'impasse, chaque partie préparerait une offre finale et la soumettrait à un arbitre. Au lieu de chercher à en arriver à un compromis raisonnable entre les deux positions, la commission d'arbitrage choisirait simplement une offre ou l'autre, dans sa totalité.

Quelle que soit la manière dont les disputes sont réglées à court terme, cependant, la coopération est indispensable entre les gouvernements et les médecins si on veut en arriver à un règlement satisfaisant à long terme. Une des principales raisons à cela, c'est que le lien entre les honoraires des médecins et leurs revenus n'est pas toujours parfait. En dedans de certaines limites, le médecin peut augmenter le nombre de patients qu'il voit, exiger plus de visites de vérification, ou référer plus de patients à des spécialistes.

Toutes ces pratiques ajoutent au coût des services des médecins et gonflent les revenus de ces derniers, ce qui ne signifie pas nécessairement qu'ils assurent de meilleurs soins aux patients.

(À suivre)

15 juillet

par la PC et l'AP

1981: Le Parti communiste polonais décide d'élire la totalité de sa direction à bulletin secret, une première pour un pays de l'Est.

1975: Une cabine américaine Apollo et une cabine soviétique Soyouz sont lancées en vue d'un rendez-vous sur orbite.

1972: Plus de 10.000 femmes et enfants fuient les quartiers catholiques de Belfast par crainte d'attentats.

1960: Les casques-bleus de l'ONU arrivent au Congo. John Kennedy accepte sa désignation comme candidat à la présidence des États-Unis par le Parti démocrate.

1958: Les États-Unis envoient des troupes au Liban à la requête du président Chamoun.

1948: Le Conseil de sécurité ordonne une trêve en Palestine.

1936: La Société des Nations vote des sanctions contre l'Italie après l'invasion de l'Éthiopie.

1822: Les Turcs envahissent la Grèce.

SOQUIP

Après douze ans et \$100 millions

par Michel Nadeau

Après douze ans de travaux d'exploration au Québec et des dépenses de près de \$100 millions, la direction de la Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP) est arrivée à la conclusion que les chances de découvertes d'hydrocarbures sont plutôt minces le long du Saint-Laurent et que finalement il valait mieux faire comme tout le monde et chercher du gaz naturel dans l'Ouest.

Aussi, le nouveau président et chef de la direction de SOQUIP, M. Pierre Martin, prévoit augmenter de 400% cette année le budget d'exploration en Alberta. SOQUIP investira quelque \$13 millions à cet endroit pour chercher ou mettre en valeur des réserves de gaz naturel. Par ailleurs, il n'y a aucun projet de Pétro-Québec pour l'instant à moins d'une directive en ce sens de la part du gouvernement québécois.

«Notre objectif est d'acquiescer d'importantes réserves de gaz naturel dans l'Ouest pour ensuite vendre ce gaz à nos deux filiales, Gaz Métropolitain et Gaz Inter-Cité Québec. Les revenus nous permettront de poursuivre des travaux

d'exploration le long de la côte Est», affirme lors d'un entretien au DEVOIR, le jeune homme d'affaires de 43 ans.

Cette stratégie du «transfert de l'Ouest vers l'Est» est un des deux volets de la politique de SOQUIP pour l'année en cours. La moitié de son budget de \$45 millions en 1982, accordé par le gouvernement du Québec, sera consacrée au renforcement de sa participation dans ses deux filiales responsables de la distribution du gaz naturel au Québec.

SOQUIP souscritra quatre millions d'actions de Gaz Métro au prix de \$5,50. «Notre participation passera ainsi à 8% à un peu plus de 20% du capital alors que celui de la Caisse de dépôt se stabilisera à 30%», ajoute M. Martin qui est à la tête de SOQUIP depuis le 13 juillet 1981.

Avocat de formation, il a fait carrière dans la fonction publique québécoise où il fut sous-ministre de l'Éducation (1973-1978) après avoir occupé le poste de vice-président de l'université du Québec.

Il est aussi président du conseil de Gaz Métro et de Gaz Inter-Cité Québec où SOQUIP détient 49% des actions. La Caisse est également actionnaire au niveau de 2%, assurant ainsi le contrôle québécois de la compagnie.

«Ces deux entreprises devront investir \$1 milliard au

cours des prochaines années si l'on veut porter à 18% la part du gaz naturel dans le bilan énergétique du Québec», selon M. Martin. Le ministre de l'Énergie, M. Yves Duhaime, affirmait récemment que les objectifs de Québec avaient été accrus dans ce domaine, où le gaz naturel compterait pour 15% du bilan en 1990 contre 12% prévu dans le Livre blanc de M. Guy Joron, en 1978.

«Les ventes de Gaz Métro passeront de 100 à 150 milliards de pieds cubes alors que celles de Gaz Inter-Cité grimperont à 120 milliards de pieds cubes bien que dans ce dernier, la situation demeure plus aléatoire.»

Gaz Métro dessert la région de Montréal et les environs alors que Gaz Inter-Cité s'apprête à offrir le service du gaz naturel à toute la moitié Est du Québec.

«L'apport de SOQUIP en termes financiers sera un investissement de \$90 millions en plus du réinvestissement de dividendes de l'ordre de \$30 millions.»

Le p.-d.g. reconnaît cependant que la pénétration du gaz ne se fera pas naturellement. L'Hydro-Québec enregistre d'importants surplus d'électricité et les compagnies de mazout ne se laissent pas repousser aussi facilement.

«Notre actionnaire devra faire l'arbitrage et l'harmonisation des différentes formes

d'énergie. Le comité d'harmonisation a remis son rapport au ministre.»

«Nous visons surtout le marché industriel et commercial. À ce niveau, notre ambition est 100% du marché. Du côté résidentiel, nous savons que 85% des nouvelles maisons sont construites avec des circuits électriques. Cependant nous cherchons à décrocher la moitié du marché de la conversion.»

«Le consommateur québécois est naturellement plus porté vers l'électricité. Par contre, l'industriel réagira davantage aux facteurs qualité de l'énergie et prix. Aussi, l'électricité ne permet pas de stockage.»

Pour M. Martin, cependant la question la plus importante se trouve du côté du mazout: «Jusqu'à quel point les distributeurs de mazout vont-ils résister pour compromettre la pénétration du gaz? Nous remarquons des phénomènes de «concurrence-micro» lorsque le gaz naturel arrive dans une région...»

Mais finalement, le consommateur ne profite-t-il pas de cette bataille de l'énergie?

«Oui, mais les firmes pétrolières chercheront à améliorer leur marge bénéficiaire du côté de l'essence», répond M. Martin.

Pour ce qui est de la rentabilité de SOQUIP, il enchaîne: «Nous n'existerons que si nous

sommes rentables». De ce côté, les chances sont bonnes surtout avec le placement dans Gaz Métro.

Cette compagnie a obtenu un taux de rendement sans précédent de 18½% pouvant être réalisé sur son capital. Ce solide coup de pouce a été accordé par la Régie de l'Électricité et du gaz, présidée par M. Bernard Cloutier qui a dirigé SOQUIP durant 12 ans...

Puisque SOQUIP est l'actionnaire dominant dans les deux compagnies, pourquoi ne pas les intégrer? «Il s'agit là d'une situation historique qu'il serait très compliqué de défaire.»

Pour la première fois depuis 1969, SOQUIP dévoile ses états financiers sur une base de revenu et dépenses. Antérieurement, on se contentait d'additionner les dépenses d'exploration qui à la fin de l'exercice 1980-1981 ont atteint \$83 millions dont les trois-quarts ont été dépensés au Québec.

Cet argent n'apportait que des revenus minimes de \$300,000 pour la vente de gaz naturel trouvé à Saint-Flavien, près de Québec.

«Une étude de nos propriétés albertaines établit leur valeur à \$65 millions environ. Voilà ce que les \$10 millions investis dans l'Ouest nous ont rapporté», lance M. Martin.

En 1981-1982, les ventes de gaz naturel ont rapporté \$1,5 million. Cependant l'administration de SOQUIP (90 employés) coûte plus de \$2,6 millions. De plus, on a dépensé \$811,646 dans les travaux de recherche pour le projet CARMONT et près de \$140,000 pour une étude touchant l'industrie du raffinage et de la distribution de l'essence au Québec.

Avec l'appui de d'autres partenaires dont Murphy Oil, SOQUIP prévoit investir \$13 millions dans l'exploration et \$3 millions dans la mise en valeur de réserves gazières de l'Ouest. Un montant de \$800,000 sera utilisé pour des travaux dans la Baie d'Hudson de concert avec l'Ontario Energy Corporation et Canadian Occidental Petroleum.

Du côté du Québec terrestre, on n'arrête pas la recherche puisque \$1,2 million iront à des travaux en Gaspésie.



Le président de SOQUIP, M. Pierre Martin, n'écarte pas la possibilité d'une prise de participation dans une firme pétrolière de l'Ouest pour augmenter les réserves gazières de la compagnie. «Dans tous les cas, nous n'agissons pas seuls», tient-il à préciser. (Photo par Réjean Meloche)

Avec les raffineurs québécois, SOQUIP poursuivra ses recherches dans le golfe du Saint-Laurent. Si les résultats se montrent favorables, les compagnies pétrolières investiraient \$200 millions à cet endroit. (Il faut dire ici que tout l'argent investi est retourné entièrement aux compagnies sous la forme d'abattements d'impôts.)

Enfin, une somme de \$1,2 million complète pour des recherches préliminaires sur la côte Est le budget de recherche et d'exploration de \$19,2 millions pour 1981-1982. Avec Dome et TransCanada PipeLines, SOQUIP a présenté une soumission au gouvernement fédéral pour l'un des sept blocs mis aux enchères. On attend une réponse.

volet des «nouveaux projets» de SOQUIP: Carmont, gaz naturel comprimé et le fameux «Pétro-Québec».

Dans le premier cas, l'usine de valorisation du pétrole lourd à Montréal «est actuellement compromise telle qu'elle a été conçue». Aucun budget n'a été prévu pour Carmont en 1982.

«Il faudra restructurer le projet après avoir laissé decanter les choses. Il est évident que si les offres d'Ottawa étaient venues avant, certains participants auraient pu réévaluer le rendement attendu.»

Mais pour M. Martin, il y a un point important cependant: «Nous ne pouvons pas laisser aller ce secteur qui est extrêmement important pour l'industrie pétrochimique au Québec.»

«Pour ce qui est de la raffinerie, notre étude a montré que ce marché était en baisse, qu'il y avait sur-capacité et que les installations étaient nettement sous-utilisées», ajoute M. Martin.

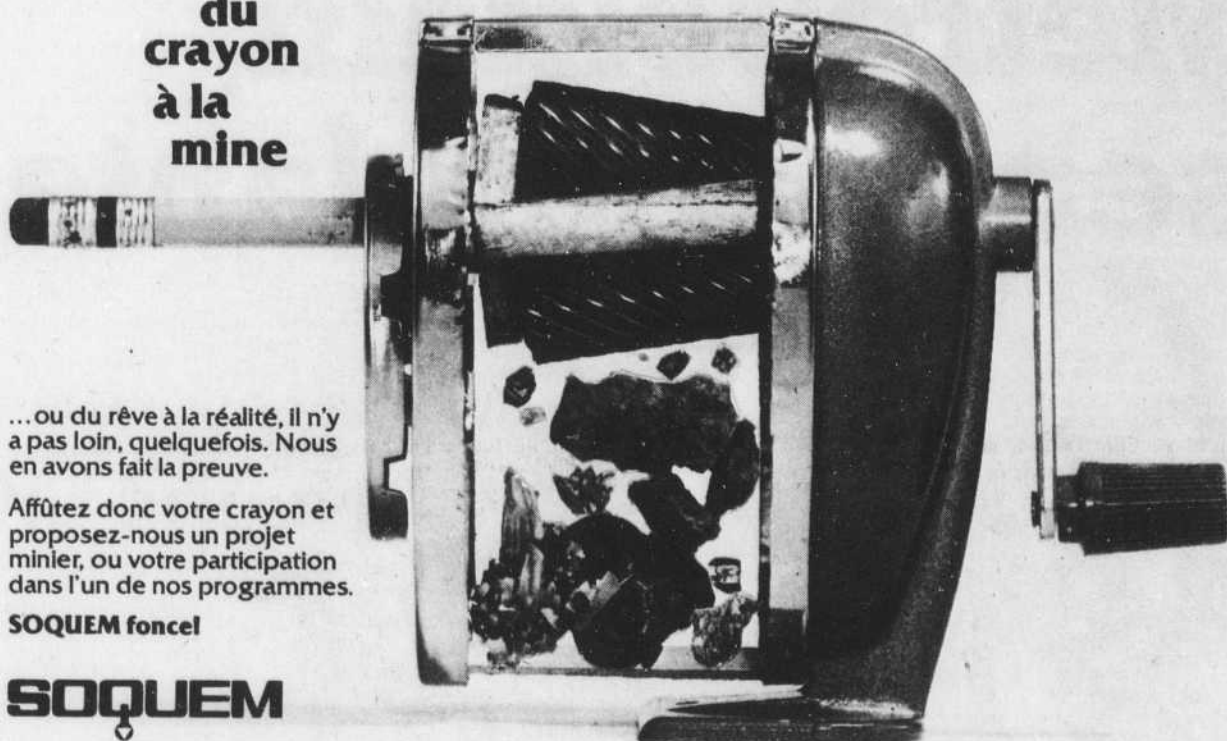
«C'est une décision politique de notre actionnaire qui nous amènera à intervenir dans ce secteur. Nous avons une bonne idée du prix que nous ne devons pas payer...»

Il semble aussi que le moment d'intervenir n'est pas encore arrivé. Sans le dire clairement, M. Martin indique que les raffineurs réclament beaucoup trop pour leurs installations.

Si les géants du pétrole veulent vendre leurs produits avec une fleur-de-lys sur la pompe, ils devront reconnaître

Suite à la page 10

du crayon à la mine



...ou du rêve à la réalité, il n'y a pas loin, quelquefois. Nous en avons fait la preuve.

Affûtez donc votre crayon et proposez-nous un projet minier, ou votre participation dans l'un de nos programmes.

SOQUEM foncel

SOQUEM

3108, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy (Québec) G1X 1P8 / Tél.: (418) 658-5400 / Téléc.: 051-31605



Un demi-siècle au sein de l'industrie forestière

La Consolidated-Bathurst célèbre cette année le cinquantième anniversaire du début de ses exploitations. Ses origines remontent toutefois à 1887 lorsqu'un dénommé John Forman fonda la Laurentides Pulp Co. Ltd à Grand'Mère. Au fil des ans, cette entreprise et plusieurs autres devaient se fusionner et devenir un des chefs de file de l'industrie canadienne des pâtes et papiers.

Pendant de nombreuses décennies, des moyens rudimentaires étaient utilisés pour effectuer la coupe et le transport du bois. Ce n'est que vers la fin des années 1950 que les chevaux durent céder le pas à la mécanisation.



Vos projets de développement vous sont précieux? Avec ses 21 divisions, le Groupe-conseil Roche a la bonne combinaison pour les réaliser avec efficacité et compétence

ROCHE

Québec (418) 871-9600
Montréal (514) 281-1866



CONSOLIDATED - BATHURST INC.

RICHESSES NATURELLES

Énergie

Nouveaux objectifs pour le Québec

par Yves Duhaime

ministre de l'Énergie
et des Ressources

Extraits d'un exposé présenté à Trois-Rivières lors du colloque sur le nucléaire, le 12 mai dernier.

POUR ce qui est de nos objectifs prévus en 1978 dans les composantes du bilan énergétique d'ensemble du Québec sur l'horizon 1990, nous les atteindrons très probablement plus vite. Ces prévisions d'abord, impliquent trois choses, d'ici 1990:

- une poursuite vigoureuse de la politique de pénétration du gaz naturel et de l'électricité déplaçant le pétrole;
- l'impact significatif des programmes d'économie d'énergie;
- l'apparition des énergies nouvelles.

Selon ces prévisions, la part de l'électricité dans le bilan énergétique augmentera régulièrement, passant de 34% en 1985 à 40% en 1990. En ce qui concerne le gaz naturel, on assistera très probablement à une pénétration accélérée jusqu'en 1990, la part du gaz dans la satisfaction des besoins énergétiques totaux se stabilisant alors à environ 15%. Ces prévisions impliquent également que les énergies nouvelles commencent à jouer un rôle significatif d'ici la fin des années quatre-vingts, la part de ces énergies commercialisées et donc effectivement comptabilisées représentant 2,9% du bilan en 1990. Résultat de la pénétration de ces différentes formes d'énergie, le pétrole verrait son rôle décroître sensiblement, la part du pétrole passant de 64% en 1980 à 42% en 1990.

Par rapport au Livre blanc, ces nouveaux objectifs présentent certains inflexionnements et modifications. Au niveau de l'électricité, la cible retenue n'a pas été modifiée, c'est-à-dire 40% en 1990. Cependant, le taux de croissance annuel moyen de la demande d'électricité serait un peu plus faible que prévu (4,5% au lieu de 5,6% pour la décennie 1980-1990), en raison principalement de la diminution de la demande totale d'énergie. Pour Hydro-Québec seule, le taux de croissance atteindrait pour cette période 5,5%.

En ce qui concerne le gaz naturel, le nouvel objectif retenu est d'un minimum de 15% pour 1990, alors que nous prévisions 12% en 1978. Au niveau des volumes en cause, la demande gazière atteindrait, en 1990, 215 milliards de pieds cubes en chiffres arrondis, alors que le Livre blanc de 1978 envisageait pour cette même année une demande de 182 milliards de pieds cubes. Le taux de croissance annuel moyen, pour la période 1980-1990, s'élèverait ainsi à 7,6%, alors que nous avions prévu en 1978 une augmentation de 5,3%.

Enfin, pour ce qui est du pétrole, la part de la consommation en 1990 serait encore diminuée par rapport aux objectifs de 1978. Nous avions prévu qu'en 1990, le pétrole représenterait au minimum 44% du bilan, cette part pouvant même s'élever à 50% en cas de faible pénétration du gaz naturel. On considère maintenant que la part du pétrole dans la consommation totale d'énergie atteindra au maximum 43%.

Globalement, les nouveaux objectifs de la politique québécoise de l'énergie impliquent une amélioration importante du degré d'autonomie énergétique du Québec.

◆ SOQUIP

Suite de la page 9

tre que cet avantage commercial ne devra rien coûter à SOQUIP.

Par ailleurs, l'organisme de Québec prévoit poursuivre ses recherches sur la commercialisation du gaz naturel comprimé comme carburant dans les véhicules automobiles de concert avec CNG Fuel Systems Ltd. de Calgary.

Ainsi après avoir vaqué tranquillement à la recherche de pétrole dans les basses terres du Saint-Laurent, les dirigeants de SOQUIP s'approprient maintenant à entrer dans les liges professionnelles. Forts de l'appui d'un marché non négligeable, ils ont de bonnes cartes en mains.

Bref, si nos objectifs sont en révision, il faudra bien sûr que les moyens d'action pour réaliser ces objectifs soient eux aussi revus et ajustés. C'est dans ce sens, seulement, que nous pouvons parler d'énergie pour l'avenir. Je voudrais maintenant vous parler de ces moyens d'action.

D'abord, le développement des richesses hydroélectriques: l'effort de mise en valeur des richesses hydroélectriques québécoises n'est pas récent, mais il a pris, au cours des dernières années, une ampleur particulièrement spectaculaire. De fait, entre 1975 et 1980, la puissance installée disponible au Québec est passée de 20 000 MW à 25 335 MW — soit un accroissement de 27%. À lui seul, l'aménagement de la Baie James a permis, au cours de cette période, d'augmenter de 3 663 MW la puissance installée d'Hydro-Québec.

Une fois les travaux du complexe La Grande terminés, le Québec disposera d'une puissance installée de 33 614 MW. Le potentiel restant à aménager sera encore considérable et on estime ce potentiel à environ 35 000 MW, dont 15 000 MW sont d'ores et déjà considérés comme étant économiquement aménageables. Il est nécessaire d'ajouter à ce potentiel les petites rivières (celles offrant moins de 100 MW), où la puissance disponible est estimée à 10 000 MW. Donc, au total 80 000 MW en potentiel, dont 33 600 installés en 1990.

Le Québec dispose ainsi encore d'un très important potentiel hydroélectrique non aménagé, et l'objectif prioritaire de notre Gouvernement est de faire en sorte que ce potentiel puisse être mis en valeur dans les délais les plus rapides. Le fait que seule une fraction du potentiel puisse être actuellement considérée comme économiquement aménageable pose un défi supplémentaire: le Gouvernement, avec l'aide d'Hydro-Québec, se doit d'être imaginatif. Ainsi a-t-il l'intention de concevoir une stratégie lui permettant de mettre en valeur le maximum des richesses hydroélectriques québécoises, tout en respectant bien sûr les contraintes économiques existantes.

Cette stratégie doit aussi être élaborée dans un contexte particulier: le ralentissement de la croissance globale d'énergie s'est répercuté sur la demande d'électricité, conduisant à réviser à la baisse la croissance prévue de la demande électrique. Par exemple, le plan d'équipement en cours pour la décennie 1980-1990 a été basé sur une projection estimée de croissance de la demande hydroélectrique de 7%. L'année qui est derrière nous, 1981, nous révèle que nous avons à peine atteint 3% dans la croissance de la demande hydroélectrique au Québec. Donc, selon les nouvelles prévisions pour la période 1980-1990, le taux de croissance de la demande d'électricité devrait atteindre annuellement 4,5%, alors que le livre blanc de 1978 prévoyait 5,6%. La demande à Hydro-Québec augmenterait à un taux de 5,5%, au lieu de 6,4% tel que prévu. Comme on l'a vu précédemment, l'objectif global visant à ce que l'électricité satisfasse, en 1990, 40% du bilan énergétique n'est pas remis en cause.

Il est vrai de dire que les Québécois commencent à prendre conscience, depuis quelques années, de l'existence de nouvelles filières énergétiques, et du rôle que ces filières seront amenées à jouer, à moyen terme, dans la satisfaction de leurs besoins.

Ainsi, la création de Nouveler mérite une mention particulière. Nouveler est la propriété conjointe de quatre sociétés d'État québécoises: Hydro-Québec, Rexfor, la Société Générale de Financement et Soquem. Cette société a été créée afin d'intervenir à la fois dans les énergies nouvelles et les économies d'énergie.

Le rôle de Nouveler est d'encourager et de stimuler le secteur privé, et la politique de l'entreprise consiste à multiplier ses liens avec les intervenants particuliers, en créant par exemple des filiales communes ou en participant à des projets communs. C'est ainsi que Nouveler a procédé à la création, conjointement avec le secteur privé, de trois filiales — les companies Biosyn,

Canair et Econolair. Dans chacun de ces trois cas, Nouveler s'est associée avec des intervenants du secteur privé afin de mettre en oeuvre des opérations spécifiques.

Lorsque l'on évoque les énergies nouvelles, on fait référence, bien sûr, à des filières énergétiques dont les caractéristiques et la disponibilité au Québec diffèrent sensiblement les unes des autres. Trois groupes d'énergies nouvelles revêtent à nos yeux un intérêt spécial pour l'économie québécoise: il s'agit de la biomasse, de l'énergie solaire et de l'énergie éolienne. À ces trois filières énergétiques, il est nécessaire d'ajouter un type d'équipement particulier — les pompes thermiques — ainsi que les vecteurs d'énergie. Les vecteurs d'énergie ne constituent pas en soi des sources d'énergie bien sûr, mais plutôt des «transporteurs» permettant de transférer l'énergie depuis une source donnée jusque vers une utilisation précise, comme c'est le cas pour l'hydrogène et les accumulateurs électriques. Ces cinq groupes d'énergie constituent autant d'axes d'intervention, autour desquels s'articulera l'action gouvernementale des prochaines années.

LA RÉVOCATION DES DROITS DE MINE, UN STIMULANT POUR L'EXPLORATION AU QUÉBEC

Le ministère de l'Énergie et des Ressources s'engage résolument dans la deuxième phase de «Bâtir le Québec» afin d'opérer un véritable déblocage de l'exploration et du développement miniers dans certaines parties du territoire du Québec. L'Assemblée nationale du Québec vient en effet d'adopter la Loi sur la révocation des droits de mine et modifiant la Loi sur les mines (loi 59). Cette loi favorise une plus grande accessibilité à l'exploration minière sur quelque 71 000 km² du territoire québécois et dont la partie la plus importante est située dans la région de l'Estrie.

La loi prévoit:

- la révocation des droits de mine qui sont compris dans les concessions de terres faites avant le 24 juillet 1880, dans les terres concédées en tenure seigneuriale et ceux compris dans les concessions minières accordées avant le 1er juillet 1911.

- une indemnité à l'ex-détenteur des droits de mine: 3% de la valeur marchande à la tête du puits, du pétrole, du gaz naturel et des autres substances minérales associées et 5% du profit annuel décou-

lant de l'exploitation des autres substances minérales.

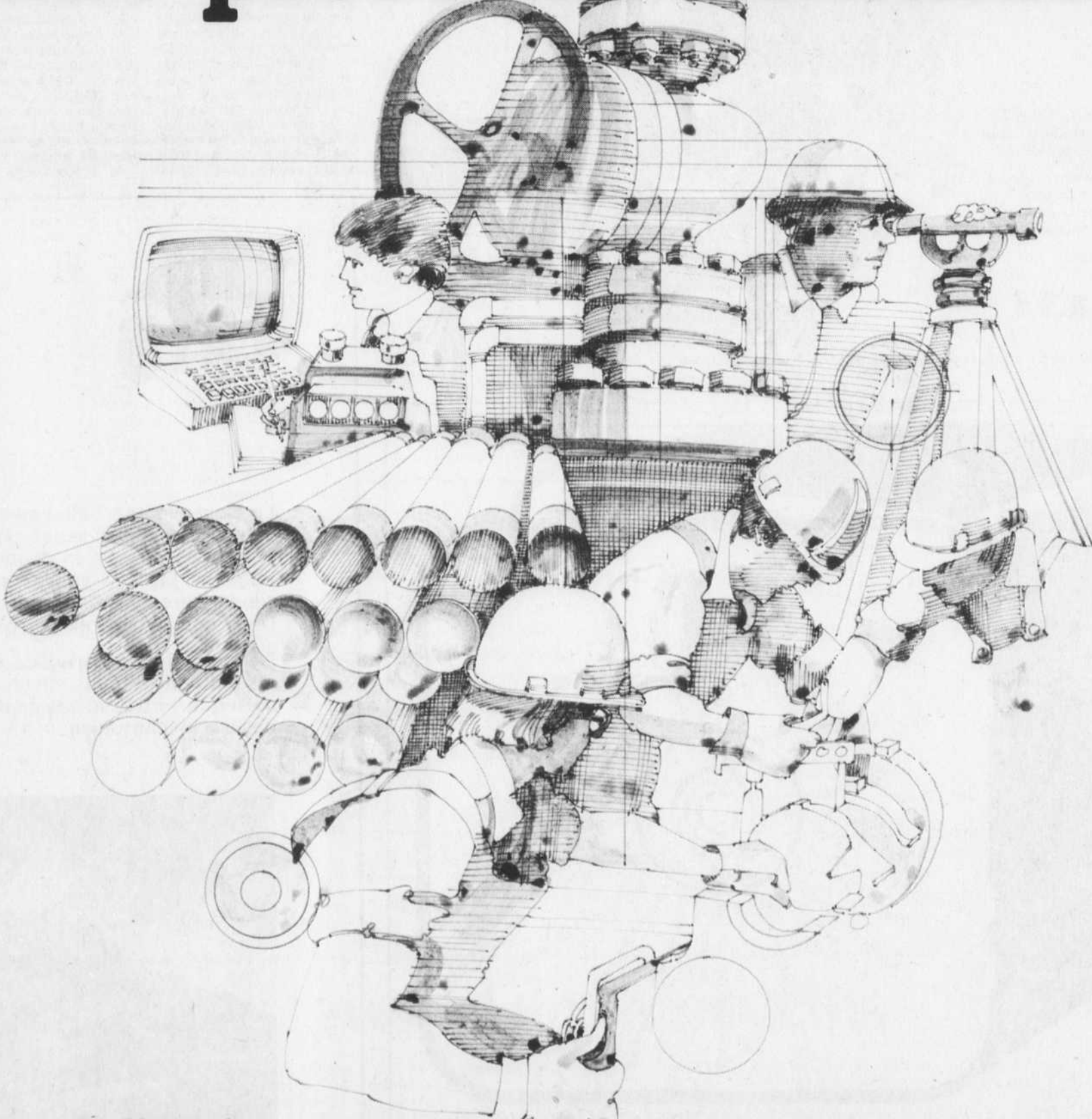
— certaines exceptions, notamment:

- les gisements en exploitation;
- les gisements constituant une réserve nécessaire à la continuité d'une entreprise minière;
- les droits de mine qui faisaient l'objet d'une option, d'un bail ou d'une promesse de vente avant le 6 mai 1982;
- certaines substances telles le sable, le gravier, le calcaire et la tourbe.

— de façon générale, l'exploration sera faite selon les pratiques usuelles prévues par la Loi sur les mines (permis de prospecteur, jalonnement, enregistrement de claims). Toutefois, la nouvelle loi prévoit l'obligation d'obtenir des permis spéciaux d'exploration pour un territoire d'environ 20 000 km² situé principalement dans la région de l'Estrie.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie
et des Ressources

Gaz Métropolitain, une présence stimulante



Gaz Métropolitain prévoit investir quelque \$150,000,000 en 1982 et près d'un milliard de dollars d'ici 1987 pour l'amélioration et l'expansion de son réseau de distribution de gaz naturel au Québec.

La présence accrue du gaz naturel favorisera l'implantation ou l'expansion d'entreprises qui trouvent avantage à utiliser le gaz naturel. Les économies résultant de l'emploi du gaz naturel constituent un facteur qui influence grandement les décisions d'investissement.

Depuis un quart de siècle, Gaz Métropolitain, une société québécoise, contribue à l'essor économique de notre milieu. Aujourd'hui, malgré une conjoncture difficile, elle accentue son rythme de croissance et joue un rôle de plus en plus grand dans l'économie du Québec.

Gaz
Métropolitain

tm

COURTIERS D'ASSURANCES

BRUNELLE, TRUDEL & MONETTE INC.

10,000 RUE LAJEUNESSE, MONTRÉAL QUÉ. TÉL.: 384-7950

RICHESSES NATURELLES

Mines

Effondrement dans tous les secteurs

par Laurent Pepin

C'EST un véritable coup de grisou économique que la récession mondiale fait subir à l'industrie minière du Québec.

Pour la première fois depuis 1971, la valeur annuelle de la production minière a baissé en 1981, passant de \$2,5 milliards à \$2,4 milliards, une diminution de plus de 12% en tenant compte de l'inflation. Cette année, on prévoit une baisse de 30%.

Depuis le dernier trimestre de l'année dernière, de nombreuses sociétés exploitent à perte. Même le géant du cuivre Noranda n'échappe pas à cette crise. Le groupe de Toronto a en effet perdu \$118 millions au cours des trois derniers trimestres. De son côté, la Société Asbestos a inscrit l'an dernier une perte d'exploitation pour la première fois depuis 1934.

Une reprise de l'activité économique, qui se traduirait par un affermissement de la demande et par une augmentation du prix des métaux, est fébrilement désirée dans les régions minières.

Mais cette phase d'expansion n'est pas attendue pour demain. Selon le nouveau président de l'Association des mines et métaux du Québec, M. Claude Falardeau, une reprise dans le secteur du fer ne se manifesterait pas avant 1985. La situation serait encore plus tragique dans l'amiante: le marché ne reprendra de la vigueur qu'à la fin de la présente décennie.

Le fer et l'amiante sont les deux substances minérales les plus importantes du Québec. Les producteurs de fer québécois ont vendu pour \$588 millions en 1981, tandis que la valeur de la production des compagnies d'amiante atteignait \$471 millions. Ces deux substances représentent près de 45% de l'ensemble de l'industrie minière.

Malheureusement, ces deux

marchés sont en plein marasme. L'exploitation du gisement de fer de Schefferville par la compagnie Iron Ore est actuellement suspendue et le sera jusqu'au 16 août. Il y a plus d'un an maintenant que le plus important producteur de fer du Québec a fermé son usine de bouletage de Sept-Îles.

Dans l'amiante, la Société Asbestos a annoncé au début du mois un autre arrêt de la production à Thetford-Mines. Les 1.400 personnes qui y sont employées seront en congé forcé du 28 août au 4 octobre, ce qui porte à 18 le nombre de semaines au cours desquelles la production a été interrompue à Thetford-Mines depuis le début de 1982.

Le directeur général de l'Association des mines et métaux, M. Gonzague Langlois, prévoit que la valeur de la production totale de l'industrie chutera du tiers cette année. «Regardez les mises à pied effectuées depuis quatre ou cinq mois. Je ne vois pas comment la production pourrait dépasser entre \$1,5 milliard et \$1,8 milliard en 1982», dit-il.

Les conséquences de cette crise sur l'emploi dans le secteur minier sont considérables. Selon M. Langlois, 10.000 mises à pied, dont 5.000 permanentes, ont été effectuées par les sociétés minières depuis un an, sur un effectif total de 25.000.

Les travailleurs du cuivre n'échappent pas à ces licenciements. Dans le Nord-Ouest québécois, où le taux de chômage est le plus élevé au Canada, Falconbridge Copper interrompra sa production pour une période indéfinie à la fin de juillet à la division du Lac Dufault, à Noranda. «La propriété sera conservée et la production mise en veilleuse», a annoncé la compagnie. Près de 300 personnes sont ainsi mises à pied.

À Murdochville, un centre minier de la péninsule gaspésienne comptant 3.900 citoyens, la compagnie Noranda a arrêté la production de cuivre le 22 juin. Il était d'abord prévu que les 1.550 travailleurs de la mine reprendraient

tous leur poste avant la fin d'octobre, mais l'entreprise vient d'annoncer que seulement 850 seront rappelés avant cette date, laissant dans l'incertitude 700 employés qui ne seront rappelés que «lorsque les conditions économiques le justifient», a dit M. André Tardif, surintendant de la mine. Lors de la reprise de la production, Noranda ne produira plus que 10.000 tonnes de cuivre par jour, une baisse de 66%.

Après le fer, l'amiante et l'or, le cuivre est la quatrième ressource minière en importance produite au Québec. En 1981, la valeur de la production a chuté de 21% à \$200 millions, le marché s'étant déprimé à un tel point que le prix de la livre de cuivre est passé de plus de \$1 US à \$0,85 US. Heureusement, une forte reprise est prévue dans ce secteur, dès que l'économie se redressera, en raison du faible niveau des stocks actuellement observé. Le prix d'une livre de cuivre varie autour de \$0,70 US par les temps qui courent.

Contrairement au secteur du cuivre, les industries du fer et de l'amiante ne pourront pas compter sur les effets de la reconstitution des inventaires lorsque la reprise stimulera la demande.

Selon le ministère de l'Énergie et des Ressources (MER) du Québec, «l'importance des stocks à écouler et la concurrence internationale vis-à-vis nos produits à fort contenu énergétique ne laissent pas entrevoir d'espoir de reprise économique à court terme dans l'industrie du fer sur la Côte-Nord».

Du côté de l'amiante, les inventaires sont également considérables malgré une baisse des quantités produites de 14% en 1981. Selon les derniers chiffres disponibles au Service des statistiques du MER, la production d'amiante est passée de 387.000 tonnes au cours des cinq premiers mois de 1981 à 286.000 tonnes cette année. La mine Asbestos Hill en Ungava ne produira pas d'amiante en 1982. Les producteurs de mi-

merai industriel souffrent énormément du ralentissement de l'industrie de la construction, qui représente 70% de son marché.

Évidemment, les compagnies oeuvrant dans le secteur des matériaux de construction sont également affectées par la diminution du nombre de mises en chantier. Ce secteur représente environ 20% de l'ensemble du secteur minier québécois, deux matériaux, la pierre et le ciment, totalisant même plus de \$100 millions en valeur de production annuelle parmi les huit substances minérales qui atteignent ou dépassent ce plateau au Québec. (Les autres sont le fer, l'amiante, l'or, le cuivre, le fer de fonte et le titane).

Enfin, le secteur aurifère souffre de la baisse du prix du métal jaune, qui est passé de \$800 US l'once en 1980 à \$350 US actuellement. Cet affaiblissement du prix de l'or limite sérieusement les possibilités de mise en valeur des projets d'exploitation. Il faudra attendre un changement de cap de la politique monétaire américaine, dont les hauts niveaux des taux d'intérêt expliquent la diminution du prix de l'or, avant que ces projets ne redeviennent rentables.

D'importantes dépenses d'exploration ont eu lieu dans ce secteur au cours de 1981, ce qui explique en bonne partie pourquoi les dépenses en capital ont augmenté de 11% à \$458 millions dans l'ensemble de l'industrie minière l'année dernière. Trois nouvelles mines d'or ont été ouvertes en 1981, Kiena, Bras d'Or et Martartic Hygrade, entraînant la création de 300 emplois.

L'ensemble de l'industrie minière québécoise connaît donc une crise profonde qui n'épargne personne. La situation est identique ailleurs au Canada. Dans l'ensemble du pays, on estime que 55.000 des 130.000 travailleurs sont ou seront mis à pied temporairement au cours de l'été.

Le signal d'un nouveau départ viendra probablement du marché boursier, qui anticipe généralement les reprises. S'il faut en croire l'indice des valeurs minières de la Bourse de Toronto, un retournement de la conjoncture n'est pas encore en vue à court terme. Celui-ci gravite en effet autour de 1.300 points, une diminution de 45% par rapport à ce qu'il était l'année dernière...

Les immenses ressources hydroélectriques du Québec

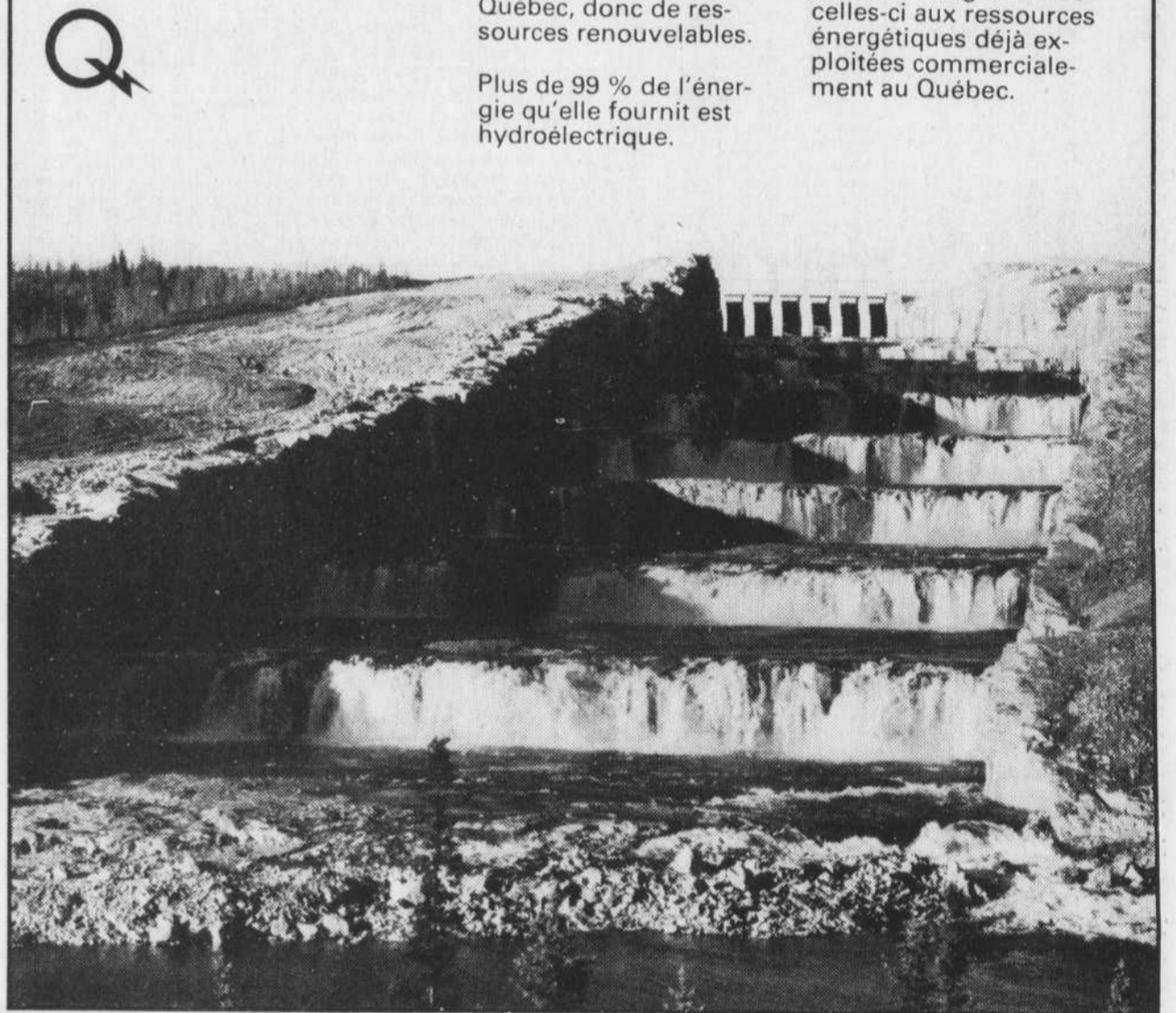
Au 31 décembre 1981, la puissance totale des installations de l'entreprise s'élevait à quelque 18 500 000 kilowatts.

Suivant son mandat, Hydro-Québec prévoit les besoins d'électricité de ses abonnés et les moyens d'y satisfaire, tout en augmentant la part de cette forme d'énergie dans le bilan énergétique du Québec.

Hydro-Québec travaille également à la mise au point d'énergies nouvelles et à l'intégration de celles-ci aux ressources énergétiques déjà exploitées commercialement au Québec.

Classée parmi les plus importantes entreprises d'électricité au monde, Hydro-Québec est en excellente position sur le marché énergétique, parce qu'elle a l'avantage de tirer parti des immenses ressources hydroélectriques du Québec, donc de ressources renouvelables.

Plus de 99 % de l'énergie qu'elle fournit est hydroélectrique.



Fabriquées en Beauce Des briquettes de bois

par Andrée Poulin

UN nouveau type de briquettes, fabriquées à partir de résidus de bois et de déchets de papeteries, remplacera peut-être bientôt la briquette de charbon de bois. Si elle n'a pas encore révolutionné le marché, elle a tout de même un certain succès: l'usine Etabel-Forenac, en Beauce, où la briquette Ligno-braise est fabriquée, annonçait récemment au DEVOIR qu'elle s'appretait à doubler sa production et à embaucher de nouveaux employés.

D'après le président de Forenac, M. J.-Maurice Breton, cette nouvelle briquette pour

la cuisson sur braise a plusieurs avantages sur la briquette de charbon de bois. De couleur beige pâle, elle est plus propre et plus légère. «Ligne-braise ne dégage aucune poussière et ne laisse que peu de cendres», explique M. Breton. De plus, souligne celui-ci son temps d'allumage est plus court que celui des briquettes de charbon de bois et les allume-feu sont inclus, sans coûts additionnels, à l'intérieur du sac. Finalement, comme la briquette est fabriquée presque entièrement à partir de dérivés de bois, cela revient quasiment à faire griller sa viande sur un feu de bûches.

Ce sont trois chercheurs du département de génie chimique de l'Université Laval, MM. Jean Moreau, Martin Pelletier et Gérard Tremblay,

qui ont eu l'idée de fabriquer une briquette à partir de sous-produits forestiers, pour lesquels on cherchait depuis longtemps une utilité. Après cinq ans de recherches, ils ont mis au point le procédé «Etabel», par lequel on fabrique une briquette à partir du bran de scie et d'écorce recyclés. Le liant qui joint ces matériaux est également un produit recyclé. Fabriqué à partir d'une liqueur sulfiteuse, un polluant majeur des papeteries, ce liant est dérivé à 95% du bois. Il est par conséquent très naturel. Les matériaux qui servent à la fabrication de la briquette Ligno-braise ont donc un double avantage: ils sont peu coûteux et permettent l'utilisation de sous-produits abondants qui sont généralement une source de pollution.

Par rapport au prix des briquettes de charbon de bois, le prix de Ligno-braise est assez compétitif (\$3,24 pour 4 kg). Comme elle est arrivée trop tard sur le marché, la briquette n'est pas disponible dans les grandes chaînes telles Proviso ou Steinberg, mais elle est vendue dans les épiceries indépendantes du Québec.

Au dire de M. Breton, ce produit a beaucoup de succès sur le marché américain, notamment en Nouvelle-Angleterre, où est acheminée une grande partie de la production. Selon les promoteurs de Ligno-braise, le marché d'exportation devrait être favorable et c'est pourquoi la compagnie songe à implanter plusieurs entreprises semblables à travers le Québec. Optimiste, le président de Forenac croit que dans quelques années, l'industrie qui emploie présentement 12 personnes, pourrait employer plus de 400 travailleurs, alors que la production atteindra 300.000 tonnes. La production actuelle de l'usine Etabel-Forenac serait de 15 à 20 tonnes par jour.

Une étude effectuée par un des concepteurs de la briquette, M. Jean Moreau, démontre que les granulés de bois obtenus par le procédé Etabel produisent de l'énergie au coût de \$6,80 (en 1982) par million de B.T.U., contre \$9,50 pour l'électricité et \$9,20 pour l'huile de chauffage numéro deux. La compagnie Forenac, en collaboration avec le Centre de recherche industrielle du Québec, effectue présentement des études pour fabriquer de la machinerie qui produirait une bûche à partir du procédé «Etabel». Cette bûche servirait de combustible pour le chauffage résidentiel. Si les recherches se déroulent bien, la production des bûches pourrait débuter dès septembre.

Forêts

Le déclin se poursuit

La production et les expéditions de papier journal Canadien diminueront en mai en raison d'une baisse de la demande dans les principaux marchés mondiaux, selon les statistiques mensuelles que vient de publier l'Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers.

Au cours du mois de mai, la production fut de 743.000 tonnes métriques, soit 3,4 pour cent de moins que l'an dernier. Pour la période de janvier-mai, la production atteignit 3,7 millions de tonnes métriques, soit 1,8 pour cent de moins comparativement à la même période en 1981.

Le taux de production en mai était de 88 pour cent par rapport à un taux de 97 pour cent en mai 1981. Pour la période de cinq mois, l'industrie produisait à 91 pour cent, chiffre qui l'ont peut comparer à 97 pour cent pendant la même période l'année dernière.

Les expéditions totales de papier journal en mai se chiffrent à 718.000 tonnes métriques, soit 3,6 pour cent de

moins qu'en mai 1981. Les livraisons vers tous les marchés diminuèrent: de 2,7 pour cent aux États-Unis, de 10,6 pour cent au marché domestique et de 2,1 pour cent à destination d'outre-mer.

Pour l'année à date, le niveau des expéditions totales fut en baisse de 3,8 pour cent par rapport à 1981, résultant en une diminution des expéditions aux États-Unis de 3,4 pour cent, aux marchés d'outre-mer de 6,3 pour cent et au Canada de 2,0 pour cent.

La consommation totale de papier journal aux États-Unis passait à 885.000 tonnes métriques en mai, soit une baisse de 1,4 pour cent. Au cours des cinq premiers mois, la consommation aux États-Unis atteignait 4,2 millions de tonnes métriques, soit le même niveau que l'an dernier.

Les stocks de papier journal des consommateurs aux États-Unis et de l'ensemble des producteurs de l'Amérique du Nord excédaient les 2 millions de tonnes métriques à la fin de mai.

LA QUALITÉ DE L'EAU,

C'EST AUSSI UN DE NOS PRODUITS.

Bien peu de personnes font le lien entre l'alun et Alcan.

Alors qu'on le fait entre aluminium et Alcan.

Pourtant, Alcan est un des plus gros producteurs canadiens de sulfate d'aluminium, communément appelé alun. Cette substance trouve un large emploi, notamment dans le traitement de l'eau potable.

L'alun Alcan est fabriqué ici même à Jonquière, Shawinigan et Ottawa. Il est utilisé par près de 50 municipalités au Québec.

L'eau est une richesse naturelle. L'alun Alcan aide à en protéger la qualité.



Charette, Fortier, Hauwy
Touche Ross

Comptables agréés

Montréal Québec Hull
(514) 861-8531 (418) 687-3333 (819) 770-9300

Bureaux dans les principales villes du Canada, des États-Unis et dans 82 autres pays.

IMMOBILIER ET ECONOMIQUE

Banque Nationale à \$4.80

Malgré des baisses légères durant la séance d'hier à la Bourse de Toronto, les affaires ont repris en dernière minute et l'indice composite a clôturé en hausse de 7.21 points à 1391.54. Les pertes l'ont cependant emporté par 206 contre 193 et 210 valeurs étaient stationnaires. Quelques 4.8 millions d'actions ont changé de main et la valeur s'établissait à \$50.7 millions.

Neuf des 14 compartiments du marché ont progressé, menés par les pipelines qui terminent sur une avance de 32.38 à 1540.54. Les pétroles ont gagné 20.88 à 340.32 et les services publics 19.51 à 1315.48. Les produits industriels sont stables à 962.85.

L'immobilier construction a été le plus durablement touché et a fini en baisse de 51.85 à 2867.84. L'or a reculé de 24.24 à 1739.65.

Dans le groupe des industrielles, Interprovincial Pipe Line gagne 3-4 à \$17 5-8. Ocelot A-1 est à \$13 3-8. Dome Petre 1-8 à \$5 3-8. Gulf Canada 1-8 à \$13 1-2 et Bell Canada 1-4 à \$17 7-8. Alcan perd 1-2 à \$23 7-8. Banque Nationale 15 cents à \$4.80. Dome Resources priv. 1-8 à \$47 7-8. Seagram Co. 1-4 à \$58 et Falconbridge Nickel 1-8 à \$39 7-8.

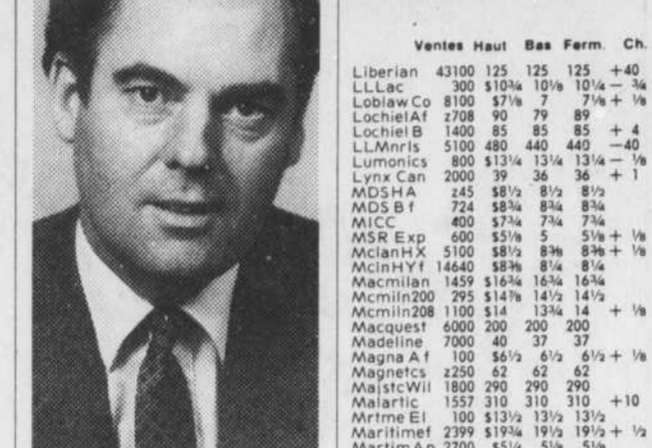
Dans le secteur des mines, Stanford Resources gagne 25 cents à \$2.55. Liberator Iron Ore 40 cents à \$1.25 et Rio Algom 3-4 à \$25. Onaping Resources cède deux cents à \$1.94 et NSR Resources quatre cents à 21 cents.

Du côté des pétroles, Drummond Petre gagne 16 cents à 60 cents. Dome Canada cinq cents à \$3.40 et Chieftain Developments 1-8 à \$21 1-4. Sceptre Resources abandonne 1-8 à \$5 1-2 et Westfort huit cents à 60 cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including AMCA, Alcan, Alcan 2000, Alcan 2001, Alcan 2002, etc.

Un mode d'épargne SUPERIEUR. Nos certificats de DEPOT GARANTI. Intérêt annuel période de 3 ans.



John R. Lynn, le conseil d'administration de la Banque Continentale du Canada a le plaisir d'annoncer la nomination de M. John R. Lynn au poste d'administrateur de la Banque.

M. Lynn est président et chef de la direction de Syncrude Canada Limited, la plus grande société canadienne de production de pétrole synthétique, située à Fort McMurray en Alberta.

M. Lynn qui est ingénieur, est membre de l'Institut Canadien des Ingénieurs et de la Société canadienne de Génie mécanique.

Table of stock prices for various companies including AMCA, Alcan, Alcan 2000, Alcan 2001, Alcan 2002, etc.

MONONORANDA

Noranda monte à \$13.25

Les cours se sont légèrement redressés, hier, à la Bourse de Montréal, et l'indice composite a fini en hausse de 0.90 point à 240.00. Neuf des onze secteurs du marché ont progressé. En tout 624.69 actions ont été traitées au lieu de 645.64 la veille.

Les services publics gagnent 1.83 à 187.39, les pétroles 1.18 à 422.91, les papeteries 0.94 à 131.06, les bancaires 0.61 à 250.82 et les industrielles 0.54 à 253.28.

Gulf, valeur industrielle la plus active, est inchangé à \$13.14 après un échange de 54.875 actions.

On dénombre 43 titres à la hausse, 42 à la baisse et 46 stables. Noranda gagne 3-4 à \$13 1-4. PanCanadian 1-2 à \$64 1-2. Bell Canada 1-4 à \$17 7-8 et Dominion Textile 1-4 à \$1 1-4. Alcan perd 3-4 à \$23 7-8. Texaco 1-4 à \$26 et Dome Mines 1-4 à \$8 1-2.

Dans les valeurs de deuxième ordre, Provinces X Explorations gagne sept cents, Consolidated Imperial Resources perd cinq cents et Cadillac Explorations cède 10 cents.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Alcan, Alcan 2000, Alcan 2001, Alcan 2002, etc.

L'or et l'argent

L'once d'or en devise canadienne était cotée hier à la clôture des marchés à \$438.95 (offre) et \$446.12 (demande) par la Fiducie Gardian, un courtier de métaux précieux et de devises étrangères. L'once d'argent était cotée quant à elle à \$8.09 (offre) et à \$8.64 (demande).

Voici les cours de l'once (Troy) d'or la fermeture des principaux marchés mondiaux, en dollars US avec, entre parenthèses, les cours de mardi: Londres: \$349.25 (\$348.50); Paris: fermé; \$354.00 (\$349.75); Zurich: \$354.35 (\$347.87); Hong Kong: \$355.22 (\$348.41).

DIVIDENDES

Carling O'Keefe: sept cents, 1er oct., insc. 10 sept. I.U. International: 28.75 cents U.S., 1er sept., insc. 13 août. Internorth: 53 cents U.S., 20 sept., insc. 1er sept. Noranda Mines: ord., 12.5 cents, 15 sept., insc. 13 août. Rothmans de Pall Mall Canada: ord., 40 cents, 17 sept., insc. 3 sept. Tedyne Canada: 10 cents, 17 sept., insc. 6 août.

NEW YORK

Gain de 3.5 points

La tendance a évolué nerveusement hier à Wall Street. L'indice des industrielles a clôturé à 827.71, en hausse de 3.52 points, après des déclin de plus de cinq points. Quelques 88 millions d'actions ont été traitées.

Le fait que la détente des taux d'intérêt, à l'origine de la reprise enregistrée la semaine dernière, ne se soit pas poursuivie a incité les investisseurs à la prudence, d'autant plus qu'il paraît que la Réserve fédérale annonce prochainement un fort accroissement de la masse monétaire pour la première semaine de juillet. Pendant la dernière heure de transactions, les achats des grands portefeuilles institutionnels, favorisant notamment les pétroles, ont renversé la tendance.

En clôture, le nombre des baisses est toutefois demeuré supérieur à celui des hausses: 731 contre 668; 438 titres ont été inchangés. Atlantic Richfield a gagné 2-8 à \$37 7-8. Loews a monté de 1-1 à \$90 3-4. Upjohn a clôturé à \$40 3-4 en hausse de 1-1. CPC a cédé 1-8 à \$35 1-2. Avon Produits a perdu 7-8 à \$22 1-2. American Brands a clôturé à \$39 7-8 en baisse de 7-8. Hiram Walker Resources gagne 1-4 à \$12 7-8 et Bell Canada 1-8 à \$14. Alcan perd 3-8 à \$18 3-4. McIntyre Mines 1-4 à \$20 7-8 et Ashland Oil 1-4 à \$24 3-4.

BANQUE NATIONALE DU CANADA

DIVIDENDES

AVIS est, par les présentes, donné que les dividendes suivants sur les actions de capital social versés de la Banque ont été déclarés pour le trimestre se terminant le 31 juillet 1982, et seront payables à compter du 30 juillet 1982, aux actionnaires inscrits dans les registres de la Banque à la fermeture des bureaux le 20 juillet 1982:

- 1. un dividende équivalent à \$26.7934 par action sur les actions privilégiées de premier rang, série 1; 2. un dividende équivalent à \$0.0669 par action sur les actions privilégiées de premier rang, série 2; 3. un dividende équivalent à \$0.9375 par action sur les actions privilégiées de premier rang, série 4.

Par ordre du conseil d'administration FRANÇOISE GUENETTE Montréal, le 23 juin 1982

Ils sont indispensables.



Des gens de tous les âges et de tous les milieux font du travail bénévole pour la Croix-Rouge. JOIGNEZ-VOUS À EUX.

VENTES HAUT BAS FERM. CH. Table of stock prices for various companies including AMCA, Alcan, Alcan 2000, Alcan 2001, Alcan 2002, etc.

VENTES HAUT BAS FERM. CH. Table of stock prices for various companies including AMCA, Alcan, Alcan 2000, Alcan 2001, Alcan 2002, etc.

VENTES HAUT BAS FERM. CH. Table of stock prices for various companies including AMCA, Alcan, Alcan 2000, Alcan 2001, Alcan 2002, etc.

VENTES HAUT BAS FERM. CH. Table of stock prices for various companies including AMCA, Alcan, Alcan 2000, Alcan 2001, Alcan 2002, etc.

VENTES HAUT BAS FERM. CH. Table of stock prices for various companies including AMCA, Alcan, Alcan 2000, Alcan 2001, Alcan 2002, etc.

VENTES HAUT BAS FERM. CH. Table of stock prices for various companies including AMCA, Alcan, Alcan 2000, Alcan 2001, Alcan 2002, etc.

VENTES HAUT BAS FERM. CH. Table of stock prices for various companies including AMCA, Alcan, Alcan 2000, Alcan 2001, Alcan 2002, etc.

VENTES HAUT BAS FERM. CH. Table of stock prices for various companies including AMCA, Alcan, Alcan 2000, Alcan 2001, Alcan 2002, etc.

VENTES HAUT BAS FERM. CH. Table of stock prices for various companies including AMCA, Alcan, Alcan 2000, Alcan 2001, Alcan 2002, etc.

VENTES HAUT BAS FERM. CH. Table of stock prices for various companies including AMCA, Alcan, Alcan 2000, Alcan 2001, Alcan 2002, etc.

VENTES HAUT BAS FERM. CH. Table of stock prices for various companies including AMCA, Alcan, Alcan 2000, Alcan 2001, Alcan 2002, etc.

VENTES HAUT BAS FERM. CH. Table of stock prices for various companies including AMCA, Alcan, Alcan 2000, Alcan 2001, Alcan 2002, etc.

VENTES HAUT BAS FERM. CH. Table of stock prices for various companies including AMCA, Alcan, Alcan 2000, Alcan 2001, Alcan 2002, etc.

VENTES HAUT BAS FERM. CH. Table of stock prices for various companies including AMCA, Alcan, Alcan 2000, Alcan 2001, Alcan 2002, etc.

VENTES HAUT BAS FERM. CH. Table of stock prices for various companies including AMCA, Alcan, Alcan 2000, Alcan 2001, Alcan 2002, etc.

VENTES HAUT BAS FERM. CH. Table of stock prices for various companies including AMCA, Alcan, Alcan 2000, Alcan 2001, Alcan 2002, etc.

VENTES HAUT BAS FERM. CH. Table of stock prices for various companies including AMCA, Alcan, Alcan 2000, Alcan 2001, Alcan 2002, etc.

VENTES HAUT BAS FERM. CH. Table of stock prices for various companies including AMCA, Alcan, Alcan 2000, Alcan 2001, Alcan 2002, etc.

VENTES HAUT BAS FERM. CH. Table of stock prices for various companies including AMCA, Alcan, Alcan 2000, Alcan 2001, Alcan 2002, etc.

VENTES HAUT BAS FERM. CH. Table of stock prices for various companies including AMCA, Alcan, Alcan 2000, Alcan 2001, Alcan 2002, etc.

VENTES HAUT BAS FERM. CH. Table of stock prices for various companies including AMCA, Alcan, Alcan 2000, Alcan 2001, Alcan 2002, etc.

VENTES HAUT BAS FERM. CH. Table of stock prices for various companies including AMCA, Alcan, Alcan 2000, Alcan 2001, Alcan 2002, etc.

VENTES HAUT BAS FERM. CH. Table of stock prices for various companies including AMCA, Alcan, Alcan 2000, Alcan 2001, Alcan 2002, etc.

VENTES HAUT BAS FERM. CH. Table of stock prices for various companies including AMCA, Alcan, Alcan 2000, Alcan 2001, Alcan 2002, etc.

VENTES HAUT BAS FERM. CH. Table of stock prices for various companies including AMCA, Alcan, Alcan 2000, Alcan 2001, Alcan 2002, etc.

VENTES HAUT BAS FERM. CH. Table of stock prices for various companies including AMCA, Alcan, Alcan 2000, Alcan 2001, Alcan 2002, etc.

VENTES HAUT BAS FERM. CH. Table of stock prices for various companies including AMCA, Alcan, Alcan 2000, Alcan 2001, Alcan 2002, etc.

VENTES HAUT BAS FERM. CH. Table of stock prices for various companies including AMCA, Alcan, Alcan 2000, Alcan 2001, Alcan 2002, etc.

VENTES HAUT BAS FERM. CH. Table of stock prices for various companies including AMCA, Alcan, Alcan 2000, Alcan 2001, Alcan 2002, etc.

VENTES HAUT BAS FERM. CH. Table of stock prices for various companies including AMCA, Alcan, Alcan 2000, Alcan 2001, Alcan 2002, etc.

VENTES HAUT BAS FERM. CH. Table of stock prices for various companies including AMCA, Alcan, Alcan 2000, Alcan 2001, Alcan 2002, etc.

VENTES HAUT BAS FERM. CH. Table of stock prices for various companies including AMCA, Alcan, Alcan 2000, Alcan 2001, Alcan 2002, etc.

VENTES HAUT BAS FERM. CH. Table of stock prices for various companies including AMCA, Alcan, Alcan 2000, Alcan 2001, Alcan 2002, etc.

VENTES HAUT BAS FERM. CH. Table of stock prices for various companies including AMCA, Alcan, Alcan 2000, Alcan 2001, Alcan 2002, etc.

VENTES HAUT BAS FERM. CH. Table of stock prices for various companies including AMCA, Alcan, Alcan 2000, Alcan 2001, Alcan 2002, etc.

VENTES HAUT BAS FERM. CH. Table of stock prices for various companies including AMCA, Alcan, Alcan 2000, Alcan 2001, Alcan 2002, etc.

VENTES HAUT BAS FERM. CH. Table of stock prices for various companies including AMCA, Alcan, Alcan 2000, Alcan 2001, Alcan 2002, etc.

VENTES HAUT BAS FERM. CH. Table of stock prices for various companies including AMCA, Alcan, Alcan 2000, Alcan 2001, Alcan 2002, etc.

VENTES HAUT BAS FERM. CH. Table of stock prices for various companies including AMCA, Alcan, Alcan 2000, Alcan 2001, Alcan 2002, etc.

VENTES HAUT BAS FERM. CH. Table of stock prices for various companies including AMCA, Alcan, Alcan 2000, Alcan 2001, Alcan 2002, etc.

VENTES HAUT BAS FERM. CH. Table of stock prices for various companies including AMCA, Alcan, Alcan 2000, Alcan 2001, Alcan 2002, etc.

Options Table with columns for Month, Price, Vol., etc.

Options Table with columns for Month, Price, Vol., etc.

Options Table with columns for Month, Price, Vol., etc.

Options Table with columns for Month, Price, Vol., etc.

Options Table with columns for Month, Price, Vol., etc.

Options Table with columns for Month, Price, Vol., etc.

Options Table with columns for Month, Price, Vol., etc.

Options Table with columns for Month, Price, Vol., etc.

Options Table with columns for Month, Price, Vol., etc.

Options Table with columns for Month, Price, Vol., etc.

Options Table with columns for Month, Price, Vol., etc.

Options Table with columns for Month, Price, Vol., etc.

Options Table with columns for Month, Price, Vol., etc.

Options Table with columns for Month, Price, Vol., etc.

Options Table with columns for Month, Price, Vol., etc.

Options Table with columns for Month, Price, Vol., etc.

Options Table with columns for Month, Price, Vol., etc.

Options Table with columns for Month, Price, Vol., etc.

Options Table with columns for Month, Price, Vol., etc.

Options Table with columns for Month, Price, Vol., etc.

Options Table with columns for Month, Price, Vol., etc.

Options Table with columns for Month, Price, Vol., etc.

Options Table with columns for Month, Price, Vol., etc.

Options Table with columns for Month, Price, Vol., etc.

Options Table with columns for Month, Price, Vol., etc.

Options Table with columns for Month, Price, Vol., etc.

Options Table with columns for Month, Price, Vol., etc.

Options Table with columns for Month, Price, Vol., etc.

Options Table with columns for Month, Price, Vol., etc.

Options Table with columns for Month, Price, Vol., etc.

Options Table with columns for Month, Price, Vol., etc.

Options Table with columns for Month, Price, Vol., etc.

Options Table with columns for Month, Price, Vol., etc.

Options Table with columns for Month, Price, Vol., etc.

Options Table with columns for Month, Price, Vol., etc.

Options Table with columns for Month, Price, Vol., etc.

Options Table with columns for Month, Price, Vol., etc.

Options Table with columns for Month, Price, Vol., etc.

Options Table with columns for Month, Price, Vol., etc.

Options Table with columns for Month, Price, Vol., etc.

Options Table with columns for Month, Price, Vol., etc.

Options Table with columns for Month, Price, Vol., etc.

Options Table with columns for Month, Price, Vol., etc.

Options Table with columns for Month, Price, Vol., etc.

Options Table with columns for Month, Price, Vol., etc.

Le prix du litre d'essence grimpe d'un cent au Québec

par Michel Nadeau

Le prix du litre d'essence augmente d'au moins un cent à compter d'aujourd'hui en raison de la hausse de la taxe québécoise sur ce produit. L'essence ordinaire passera ainsi à 50,3 cents environ alors que le carburant super grimpe à 54,6 cents.

Depuis le mois de novembre dernier, le fisc québécois perçoit l'équivalent de 40% du prix de vente au détail. En avril, les compagnies de pétrole décidaient de majorer de quatre cents environ le prix du litre d'essence à Montréal avec l'objectif d'améliorer leur rentabilité.

Cette hausse, qui portait à 49 cents environ le prix de l'essence dans la région de Montréal, amène aujourd'hui le ministère du Revenu du Québec à accroître à son tour le montant réclamé.

Pour l'essence ordinaire, la taxe québécoise passe de 13 cents à 14,2 cents; dans le cas du sans plomb, le tribut au Trésor qué-

bécois grimpe de 14 cents à 15,4 cents. Pour ce qui est du super, la hausse est de 14,4 cents à 15,6 cents.

« Cette majoration sera immédiatement retransmise au consommateur », a déclaré au DEVOIR le porte-parole de Shell Canada au Québec, M. Jacques Viau.

« Environ 66% du prix du litre d'essence revient aux différents gouvernements », selon M. Viau.

Voici la ventilation du prix d'un litre d'essence vendu au détail à 50,3 cents: taxe provinciale de vente au détail (14,2 cents) taxe sur l'éducation (0,4 cent), taxes fédérales (9,1 cents), royalties et redevances provinciales (9,5 cents), coût du brut (7,3 cents), marge du détaillant (2,8 cents) et revenus du raffineur (7,0 cents).

C'est la première fois depuis le mois de novembre que Québec majore sa taxe de vente, qui fut alors portée de 20% à 40% du prix de vente à la pompe soit de 6,5 cents à 13 cents.

Brascade dans Noranda: un placement de \$900 millions qui ne rapporte que 1.25%

par Michel Nadeau

Les pertes de \$75 millions de Mines Noranda au cours des deux derniers trimestres et la décision de la direction de réduire, une seconde fois en six mois, son dividende de 25 cents à 12,5 cents, frappent durement Ressources Brascade, une société de portefeuille qui possède 47 millions d'actions ordinaires, ou 42% du capital, de Noranda.

La coupure de 50% du dividende signifiera pour Ressources Brascade une baisse de recettes, sur une base annuelle, de \$24 millions. L'été dernier, les deux actionnaires de Ressources Brascade, Brascand Ltd. (70%) et la Caisse de dépôt et placement du Québec

(30%) faisaient l'acquisition, au prix unitaire de \$40, de 22,5 millions d'actions. Le taux annuel du dividende était alors de \$1,40. La baisse des profits durant la deuxième moitié de 1981 amena la direction à ramener le dividende au taux annuel de \$1. Cette semaine, le conseil d'administration a décidé de sabrer une fois de plus, en fixant à 50 cents le taux annuel, ou 12,5 cents par trimestre. Cette double chute représente une baisse de revenus prévisibles de \$42,3 millions pour Ressources Brascade.

Il est difficile de calculer le rendement réel du placement de Brascade dans Noranda, car les deux actionnaires ont accumulé, au fil des ans, un

peu plus de 24 millions d'actions à des prix divers. Cependant, on sait que l'été dernier ils ont payé en argent, ou l'équivalent en actions, \$40 pour 22,5 millions d'actions de Noranda. Au taux annuel de 50 cents, ce placement de \$900 millions ne rapporte que 1¼% actuellement. Evidemment, il n'y a pas eu d'appréciation boursière du titre, qui ne vaut plus que \$12,50 à la Bourse, soit \$282 millions. Il est important de se rappeler que Brascade n'a nullement l'intention de disposer de ces blocs d'actions et que l'investissement a été fait pour une très longue période.

Il est possible que Brascade se prévaille de la possibilité de toucher son dividende sous la forme de fractions d'actions accordées alors au prix de \$12,13. Cette formule réduira ainsi le prix moyen d'acquisition des 47 millions d'actions (actuellement supérieur à \$30).

Lors de l'assemblée annuelle de Brascade, le président, M. J. Trevor Eyton, a voulu rassurer les actionnaires détenteurs d'actions privilégiées de Brascade en disant que la compagnie respecterait ses engagements en ce qui a trait au dividende. (Les actions privilégiées convertibles, émises au prix de \$40, comportent un dividende égal à 1½% au-dessus de la moitié du taux préférentiel de la Banque de Montréal. Il s'agit donc de 10½% environ ou un peu plus de \$4 par année).

La compagnie possède des liquidités supérieures à \$100 millions, ce qui lui permettra de verser les dividendes sur les quelque 7,8 millions d'actions privilégiées convertibles. (Le tiers de ces titres est entre les mains de Zinor Holdings, une firme du groupe Noranda). Le président de Noranda, M. Al. Powis, tire une fois de plus profit de la présence des gens qui ont forcé la porte pour prendre le contrôle de la compagnie, qu'il dirige en maître absolu.

Les perspectives ne s'annoncent guère plus encourageantes pour le reste de l'année de Noranda. Une étude récente de McLeod Young Weir avance des pertes de \$174 millions, ou \$1,50 par action, en 1982. Evidemment, la vente

de \$500 millions d'actions du Trésor de Noranda à Brascade a permis à la compagnie torontoise de faire le plein de liquidités. À la fin de 1981, son fonds de roulement dépassait \$869 millions.

L'effondrement du prix des métaux est la principale cause des pertes de \$57 millions de Noranda au deuxième trimestre. La division de la fabrication (câbles, aluminium...) a enregistré un déficit également. Le seul secteur rentable semble être les compagnies papetières de l'Est canadien (James MacLaren, au Québec, et Fraser, dans les Maritimes).

Rappelons que 34% des actifs de \$5,3 milliards de Noranda se trouvent au Québec.

Dome doit verser \$1.3 milliard aux cinq grandes banques canadiennes d'ici octobre

La compagnie Dome Petroleum doit pas moins de \$3,4 milliards aux cinq grandes banques à charte canadiennes. D'ici la fin du mois de septembre, la compagnie pétrolière de Calgary doit verser \$315 millions à chacune des banques suivantes: la Banque

Royale, la Banque de Commerce, la Banque de Montréal et la Banque Toronto-Dominion.

Ces données proviennent d'un document confidentiel obtenu mardi par la Canadian Press. Ce texte révèle que l'endettement de Dome à la

fin du mois dernier atteignait \$8 milliards, dont près de la moitié était due à des banques canadiennes.

Dome doit \$1,08 milliard à la Banque de Commerce et \$1,05 milliard à la Banque de Montréal. En troisième place parmi les créanciers, on trouve la Banque Toronto-Dominion avec \$800 millions, devant la Banque Royale \$339 millions et la Banque de Nouvelle-Écosse à \$137 millions. La Banque Nationale ne figure pas à ce triste palmarès.

Le document qui circule parmi les créanciers de la firme albertaine, indique également que tout le fonds de roulement de l'entreprise devra servir à payer ses dividendes sur actions privilégiées et à rencontrer les échéances de sa dette. On prévoit un «cash flow» négatif de \$760 millions à la fin de l'exercice.

D'ici les 12 prochains mois, la compagnie devra rencontrer des créances de \$2,5 milliards. Sa dette à long terme s'établit à \$4,8 milliards.

Les banquiers pousseraient la compagnie à se départir de ses actifs les plus intéressants, comme sa participation de plus de 23% dans TransCanada PipeLines, ou son bloc de 39% des actions de Dome Mines.

Il appert également que les efforts pour trouver des acheteurs pour les actifs non-canadiens n'ont pas donné beaucoup de résultats jusqu'à maintenant. Seulement quelques offres ont été présentées pour les réserves pétrolières en Indonésie, aux États-Unis et dans la mer du Nord. Une firme nipponne contrôlée par le gouvernement japonais serait intéressée à acquérir certains actifs.

Le gouvernement fédéral a été invité à garantir certains

de ses emprunts. Ottawa a déjà endossé des emprunts de Dome Canada pour \$225 millions, ce qui a soulevé plusieurs critiques. Mais il sera difficile pour le gouvernement d'aller plus loin en raison de l'ascension spectaculaire du déficit fédéral à près de \$20 milliards.

Hier, les actions de Dome Petroleum s'échangeaient à un cours voisin de son plancher, soit \$5,38.

Le meilleur atout des Appartements Haddon Arms est une gestion dévouée qui assure un entretien impeccable et un service excellent. Nous sommes situés au centre ville mais sur une élégante rue résidentielle.

(514) 935-9224

APPARTEMENTS EXÉCUTIFS
Meublés (au mois) ou non-meublés (à l'année)
Le meilleur atout des Appartements Haddon Arms est une gestion dévouée qui assure un entretien impeccable et un service excellent. Nous sommes situés au centre ville mais sur une élégante rue résidentielle.
(514) 935-9224
HADDON ARMS
MONTREAL 2170 AVE. LINCOLN
Près du Forum & Metro

au jour le jour

«Today» cesse de paraître

L'hebdomadaire *Today*, distribué le samedi dans une vingtaine de quotidiens anglophones, cessera de paraître à la fin du mois prochain. Ainsi en ont décidé les trois principaux actionnaires, les groupes Southam, Thomson et Torstar. L'arrêt de la publication, qui amènera la mise à pied de 80 employés à Toronto, est attribuable à une chute draconienne des revenus publicitaires. Qu'advient-il de son jumeau francophone *Perspectives*, dont le poids publicitaire a diminué à vue d'oeil depuis un an?

Télélobe hausse ses gains

Le recours plus fréquent aux services de communications internationales a permis à la société d'État fédérale Télélobe de majorer son profit de 25½% l'an dernier. Les gains de l'organisme, dont le siège social est à Montréal, ont atteint \$47 millions. Les frais d'exploitation ont augmenté de 15%. L'entreprise assure les communications outre-mers au moyen d'un réseau de câbles sous-marins et de satellites.

Saisie de Belmoral

Au nom de la Banque Continental Illinois de Chicago, le Royal Trust a pris possession cette semaine des actifs de la compagnie Belmoral en Abitibi. Les actions (\$4,25) ont aussitôt été retirées de la cote. La banque de Chicago aurait réclamé le solde d'un prêt de \$30 millions avec un avis d'une heure, selon les frères Brown qui contrôlent Belmoral, une compagnie de l'Alberta. Continental Illinois a perdu plusieurs millions dans la faillite récente de la Penn Square Bank d'Oklahoma City.

En raccourci

Bonne nouvelle pour M. Parizeau. Les bons du Trésor du Québec ont trouvé preneur hier au taux de 16,491%, soit ½ de 1% de moins que la semaine dernière (17,179%). Québec a émis pour \$60 millions de bons du Trésor pour une durée de 91 jours... Rothmans Pall Mall et sa filiale, Carling O'Keefe, ont doublé leurs profits au cours du dernier trimestre... La Commission des valeurs mobilières a interdit aux courtiers de transiger les titres de Menorah Mines... Le Trust Général réduit ses taux hypothécaires (deux ans) de 19¼% à 18¾%... Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, M. John Buchanan, a blâmé le gouvernement fédéral pour la décision de l'agence Standard and Poor's de réduire la cote de sa province de A plus à A... Une banque de Copenhague, Handelsbank, a accordé un crédit de \$10 millions US à la Banque de Montréal pour le financement d'exportations danoises... Les ventes de voitures américaines ont baissé de 14,8% aux États-Unis au cours des dix premiers jours de juillet... Le ministre Ed Lumley n'a pas été convaincu par les concessionnaires d'automobiles japonaises pour l'excès de zèle manifesté par les douaniers canadiens dans le port de Vancouver... Pêcheurs-Unis a perdu \$2,5 millions l'an dernier et les pertes des cinq premiers mois de 1982 atteignent \$1,5 million selon la CSN... Les profits de Astral Bellevue ont dépassé \$1,1 million au dernier trimestre en raison du succès spectaculaire de Porky's, dont les recettes au guichet approchent maintenant les \$100 millions... La Bourse de Montréal vient de publier une excellente brochure sur l'initiation aux options sur l'or. Le document de 42 pages est en vente au prix de \$2,50 à la Tour de la Bourse... Le président de TransAlta Utilities, M. Marshall Williams, vient d'être élu président de l'Association canadienne de l'électricité, un organisme établi à Montréal.

Michel Nadeau

H.-Q. quitte la Ligue de l'électricité

Hydro-Québec et la Corporation des maîtres-électriciens du Québec viennent de se retirer de la Ligue de l'électricité du Québec, qui est ainsi amenée à disparaître au cours des prochains mois.

Cet organisme vise à promouvoir l'utilisation de l'électricité au Québec. Ne restent plus comme membres que les manufacturiers et fournisseurs d'équipements électriques.

«Hydro s'est retirée parce que ses objectifs devenaient différents de ceux de la Ligue. Nous favorisons les économies d'énergie et une utilisation plus rationnelle de l'énergie. Ces nouvelles contraintes devenaient difficilement acceptables pour la Ligue», a déclaré au DEVOIR un porte-parole de la société d'État.

En plus d'une contribution de \$20,000, Hydro-Québec fournissait trois employés à plein temps et apportait le support de son personnel aux 17 sections locales. Le départ d'Hydro privera la Ligue de la très grande partie de ses ressources humaines et financières.

De son côté, le président de la Corporation des maîtres-électriciens, M. Jean-Baptiste Deschênes, explique ce départ d'une raison contraire: «Depuis de longs mois, la Corporation remettait en question son adhésion à la Ligue, qui n'a jamais su s'affirmer et faire entendre efficacement sa voix depuis que le gouvernement du Québec a décidé de promouvoir les intérêts du gaz naturel.

«D'aucuns auraient voulu transformer la Ligue en une ligue de l'énergie, qui se serait contentée de promouvoir l'utilisation rationnelle des énergies plutôt que de vanter les mérites de l'électricité. La Corporation ne partageait pas ce point de vue», ajoute M. Deschênes.

L'organisme pourrait survivre encore quelques mois puisque le retrait de l'Hydro se fera graduellement d'ici mars 1983. Dans les provinces canadiennes-anglaises, les ligues correspondantes continuent d'exister. M.N.

Toute une nouvelle!

Player's Extra Légère.

PLAYER'S NAVY CUT
Player's
Extra Légère
CIGARETTES FILTRE

Toujours le bon goût Player's.

AVIS: Santé et Bien-Être Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette — Player's Extra Légère, format rég. "Goudron" 9 mg. Nicotine 0,8 mg.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Dividendes

AVIS est donné par les présentes que les dividendes suivants, attribués pour le trimestre courant sur les actions en circulation de cette Banque, ont été déclarés payables à compter du 24 août 1982 au siège de la Banque et à ses succursales en faveur des détenteurs de capital-actions enregistrés le 23 juillet 1982.

1. Dividende n° 6 de \$0,47 par action sur les actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende cumulé de \$1,88, série A.
2. Dividende n° 3 de \$0,6875 par action sur les actions privilégiées rachetables et convertibles de second rang de \$2,75, série A; et
3. Dividende n° 380 de \$0,50 par action sur les actions ordinaires.

Les détenteurs d'actions des trois classes ci-dessus peuvent choisir de recevoir leurs dividendes, plutôt qu'en espèces, sous forme d'actions ordinaires de la Banque conformément aux dispositions du Régime de dividendes et d'achat d'actions établi par la Banque.

Par ordre du conseil d'administration

R. J. Moores

Vice-président et secrétaire

Montréal, le 6 juillet 1982

LE DEVOIR
ABONNEZ-VOUS
844-3361

UNICEF: un million d'enfants souffrent plus que jamais au Liban

par Gilles St-Jean
de la Presse Canadienne

Un million d'enfants du Liban connaissent, depuis l'invasion du pays par Israël, des difficultés encore plus grandes que celles qu'ils ont vécues depuis la fin des années 60.

«Il faudra environ \$60 millions U.S. pour remettre sur pied les trois services médicaux et sanitaires et les écoles primaires», a indiqué hier, au cours d'une entrevue à Montréal, le responsable de l'information de l'UNICEF pour le Liban, M. Said El Azam.

La guerre a rendu inutilisables la plupart des services d'eau potable, endommagé de nombreux hôpitaux et écoles, et, pire encore, privé de leurs parents, de leur santé, des milliers d'enfants libanais, a expliqué M. El Azam, lui-même d'origine syrienne.

«A cause de l'insalubrité de l'eau, des milliers d'enfants

sont affectés par toutes sortes de diarrhées, et l'on ne possède ni les installations ni les médicaments pour les soigner, a-t-il dit. Il y a aussi les enfants qui se retrouvent seuls dans la vie, dont les parents sont morts à cause de la guerre ou qui ont été mutilés. Tous ont été marqués psychologiquement, de façon indélébile.»

Jusqu'ici, l'UNICEF, par le biais de ses trois bureaux au Liban, a mis au point des services d'urgence, tel la distribution d'eau potable dans 23 points de Beyrouth-Ouest, où se trouve la majorité des réfugiés de la guerre. L'UNICEF a aussi amassé des tentes, du matériel de camping, des médicaments, des tablettes de sel afin d'aider les victimes sans abri.

Des mesures, a souligné M. El Azam, qui ont coûté \$5 millions U.S. l'UNICEF a pu faire parvenir ces approvisionnements stockés à Damas, en utilisant des routes détournées, par la côte méditerranéenne du Liban.

Selon M. El Azam, l'aide des forces militaires de dissuasion des Nations unies, dont fait partie un contingent cana-

dien, s'est révélée précieuse à certains moments, lorsque les convois devaient franchir des postes militaires israéliens ou phalangistes.

Dans toute l'horreur de la guerre, l'UNICEF a fait son possible pour assurer les seuls services d'urgence, a noté M. El Azam. Il est d'accord pour reconnaître que ce n'était pas assez.

M. El Azam, qui rentrera au Liban dans les jours qui viennent, après des escales à New York et Damas, a encouragé les Canadiens à contribuer au fonds spécial de \$60 millions destiné à remettre sur pied les services essentiels aux enfants libanais.

Les Québécois peuvent faire parvenir leurs dons au bureau de l'UNICEF, au 353, rue Saint-Nicolas, Montréal H2Y 1P1.

L'UNICEF va continuer à coopérer avec les organismes libanais et internationaux, dans le but de mettre en vigueur ce programme guidé par l'espoir qu'une paix véritable sera restaurée bientôt au Liban, pour que ce pays redevenue une terre d'amitié, de beauté et de fraternité», a-t-il conclu.



Lévesque rencontre les dirigeants sépharades

Le premier ministre René Lévesque a rencontré, la semaine dernière, des chefs de file de la Communauté sépharade du Québec: le docteur William Dery, président de la CSQ; M. Michel Chekron, président sortant; le docteur Jean-Claude Lasry, relationniste de la CSQ; M. Elie Abitbol, président du Centre communautaire juif; Me Armand Elbaz, président de l'école Maimonide; MM. Joseph Benarrosh, président de la Fédération sépharade canadienne, et Haim Hazan, président de la Communauté sépharade de ville Saint-Laurent.

L'entretien d'une heure a porté notamment, selon un communiqué de la CSQ, sur l'immigration des juifs marocains et leur intégration dans le milieu québécois; l'apport des juifs sépharades au maintien et à l'avancement de la langue et de la culture française; l'école Maimonide, première école juive de langue française au Québec, et divers projets auxquels participe l'État pour les communautés juives de langue française.

Au nom de la CSQ, le président de l'organisme a remis à M. Lévesque un exemplaire de l'ouvrage intitulé *Les Juifs, du Maroc*.

Le premier ministre s'est, quant à lui, dit satisfait des progrès accomplis par la Communauté sépharade. Il a notamment affirmé que le meilleur service que cette communauté puisse rendre au Québec est «de garder intactes ses valeurs morales et culturelles, fruits d'un héritage prestigieux».

Décès

Les avis de décès doivent nous parvenir avant 16 heures pour publication le lendemain.

RAYMOND, Madeleine. — A Montréal, le 14 juillet 1982 à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Graudias Raymond née Madeleine Cartier. Outre son époux elle laisse dans le deuil ses enfants, Francine, Ivan, Marjane ainsi que 11 petits-enfants. Les funérailles auront lieu le vendredi 16 juillet. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Lée & J.R. Deslauriers Ltée, 5650 Côte des Neiges où le service sera célébré à 11 h 00, et de là au cimetière de Côte des Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Exposée jeudi de 2 à 10 heures, jeudi à 10 heures A.M.

IN MEMORIAM
La mémoire des défunts au profit des vivants. Faites un don à la Fondation du Québec des maladies du cœur 1455, rue Peel, Montréal 288-8141

AVIS PUBLICS

AVIS
Avis est par la présente donné qu'un contrat valide le 14 juin 1982 par les termes duquel toutes dettes présentes et futures appartenant à 116320 CANADA INC. ont été vendues, assignées et transférées à 107522 CANADA INC. a été enregistré le 9 juillet 1982 au bureau du registraire pour la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3277084. 107522 CANADA INC.

AVIS
Avis est par la présente donné qu'un contrat valide le 14 juin 1982 par les termes duquel toutes dettes présentes et futures appartenant à 116319 CANADA INC. ont été vendues, assignées et transférées à 85149 CANADA LIMITED a été enregistré le 9 juillet 1982 au bureau du registraire pour la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3277085. 85149 CANADA LIMITED.

AVIS DE DEMANDE D'ABANDON DE CHARGE
WHITWORTH MANHATTAN ELECTRONICS INC.
AVIS est par la présente donné que la compagnie WHITWORTH MANHATTAN ELECTRONICS INC., constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières de la Province de Québec, la permission d'abandonner sa charte, effective le 8 juillet 1982, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

AVIS
Avis est par la présente donné qu'un contrat valide le 14 juin 1982 par les termes duquel toutes dettes présentes et futures appartenant à 116319 CANADA INC. ont été vendues, assignées et transférées à 85149 CANADA LIMITED a été enregistré le 9 juillet 1982 au bureau du registraire pour la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3277085. 85149 CANADA LIMITED.

AVIS
Avis est donné que: M. Jean-Paul Brodeur, résident et domicilié à 18203, Charles à St-Jovier, comté de Terrebonne, détenteur du permis M-502798, région 06, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de M. Alain Lamotte, résident et domicilié au 51, Marie-Antoinette à Blainville, comté de Terrebonne, région 06 conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.

AVIS
Avis est par la présente donné qu'un contrat valide le 14 juin 1982 par les termes duquel toutes dettes présentes et futures appartenant à 116319 CANADA INC. ont été vendues, assignées et transférées à 85149 CANADA LIMITED a été enregistré le 9 juillet 1982 au bureau du registraire pour la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3277085. 85149 CANADA LIMITED.

TRIBUNAL DE LA JEUNESSE
No: 500-43-000423-42482

AVIS
Avis est par la présente donné qu'un contrat valide le 14 juin 1982 par les termes duquel toutes dettes présentes et futures appartenant à 116319 CANADA INC. ont été vendues, assignées et transférées à 85149 CANADA LIMITED a été enregistré le 9 juillet 1982 au bureau du registraire pour la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3277085. 85149 CANADA LIMITED.

ORDONNANCE D'ASSIGNATION ET DE SIGNIFICATION PAR PROCUREUR
A: Phillip Cassoff
Considérant la demande formulée par requête en date du 21 avril 1982 la Cour ordonne à l'intimé de comparaître au greffe du Tribunal de la Jeunesse, 410 est, rue Beletchasse, Montréal dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication de la présente ordonnance pour être informé, sous réserve des restrictions légales prescrites, de la demande dont le Tribunal de la Jeunesse est saisi concernant l'adoption de Robin Lee CASSOFF, né le 4 février 1971 et Mitchell Earl CASSOFF né le 3 février 1968 et pour y donner ou refuser son consentement. À défaut par lui de ce faire, le Tribunal pourra procéder dans l'instance sans autre avis.

AVIS
Avis est par la présente donné qu'un contrat valide le 14 juin 1982 par les termes duquel toutes dettes présentes et futures appartenant à 116319 CANADA INC. ont été vendues, assignées et transférées à 85149 CANADA LIMITED a été enregistré le 9 juillet 1982 au bureau du registraire pour la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3277085. 85149 CANADA LIMITED.

COUR SUPÉRIEURE
Division des Divorces
No: 500-12-116560-826

AVIS
Avis est par la présente donné qu'un contrat valide le 14 juin 1982 par les termes duquel toutes dettes présentes et futures appartenant à 116319 CANADA INC. ont été vendues, assignées et transférées à 85149 CANADA LIMITED a été enregistré le 9 juillet 1982 au bureau du registraire pour la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3277085. 85149 CANADA LIMITED.

COUR SUPÉRIEURE
Division des Divorces
No: 500-12-116560-826
DAME ANNETTE BORDELEAU, Partie requérante
-vs-
MARCEL ROBERT, présentement d'adresse inconnue. Partie intimé
PAR ORDRE DE LA COUR:
Il est par les présentes, signifié à l'intimé Marcel Robert de comparaître dans un délai de soixante (60) jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée au dossier de cette Cour à son intention.
PRENEZ PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requête procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accablant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
MONTREAL, ce 7 juillet 1982
Johanne Tellier
REGISTRARIE ADJOINT DES DIVORCES
Me Normand Désy
Procureur de la requérante
MES BOISCLAIR, KOZINA & ASSOCIÉS
4906 est, Boul. Gouin, 2e Etage
MONTREAL-NORD, P. Québec

AVIS
Avis est par la présente donné qu'un contrat valide le 14 juin 1982 par les termes duquel toutes dettes présentes et futures appartenant à 116319 CANADA INC. ont été vendues, assignées et transférées à 85149 CANADA LIMITED a été enregistré le 9 juillet 1982 au bureau du registraire pour la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3277085. 85149 CANADA LIMITED.

COUR SUPÉRIEURE
(En matière de faillite) DANS L'AFFAIRE DE FAILLITE DE:
No: 500-11-002405-823

AVIS
Avis est par la présente donné qu'un contrat valide le 14 juin 1982 par les termes duquel toutes dettes présentes et futures appartenant à 116319 CANADA INC. ont été vendues, assignées et transférées à 85149 CANADA LIMITED a été enregistré le 9 juillet 1982 au bureau du registraire pour la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3277085. 85149 CANADA LIMITED.

COUR SUPÉRIEURE
Division des Divorces
No: 500-12-116560-826

AVIS
Avis est par la présente donné qu'un contrat valide le 14 juin 1982 par les termes duquel toutes dettes présentes et futures appartenant à 116319 CANADA INC. ont été vendues, assignées et transférées à 85149 CANADA LIMITED a été enregistré le 9 juillet 1982 au bureau du registraire pour la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3277085. 85149 CANADA LIMITED.

COUR SUPÉRIEURE
Division des Divorces
No: 500-12-116560-826

AVIS
Avis est par la présente donné qu'un contrat valide le 14 juin 1982 par les termes duquel toutes dettes présentes et futures appartenant à 116319 CANADA INC. ont été vendues, assignées et transférées à 85149 CANADA LIMITED a été enregistré le 9 juillet 1982 au bureau du registraire pour la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3277085. 85149 CANADA LIMITED.

COUR SUPÉRIEURE
Division des Divorces
No: 500-12-116560-826

AVIS
Avis est par la présente donné qu'un contrat valide le 14 juin 1982 par les termes duquel toutes dettes présentes et futures appartenant à 116319 CANADA INC. ont été vendues, assignées et transférées à 85149 CANADA LIMITED a été enregistré le 9 juillet 1982 au bureau du registraire pour la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3277085. 85149 CANADA LIMITED.

COUR SUPÉRIEURE
Division des Divorces
No: 500-12-116560-826

AVIS
Avis est par la présente donné qu'un contrat valide le 14 juin 1982 par les termes duquel toutes dettes présentes et futures appartenant à 116319 CANADA INC. ont été vendues, assignées et transférées à 85149 CANADA LIMITED a été enregistré le 9 juillet 1982 au bureau du registraire pour la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3277085. 85149 CANADA LIMITED.

COUR SUPÉRIEURE
Division des Divorces
No: 500-12-116560-826

AVIS
Avis est par la présente donné qu'un contrat valide le 14 juin 1982 par les termes duquel toutes dettes présentes et futures appartenant à 116319 CANADA INC. ont été vendues, assignées et transférées à 85149 CANADA LIMITED a été enregistré le 9 juillet 1982 au bureau du registraire pour la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3277085. 85149 CANADA LIMITED.

AVIS LEGAL
Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 juillet 1982 à SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE MERCANTILE L.T.E.E. INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD. de toutes dettes, présentes ou futures, payable à LES INDUSTRIES SURE SNAP CANADA INC. — SURE SNAP INDUSTRIES CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3276122. Ce jour de 9 juillet 1982.

CHANTECLERC FURNITURE LTD.
MEUBLES CHANTECLERC L.T.E.E.
AVIS est, par les présentes, donné que la compagnie CHANTECLERC FURNITURE LTD. MEUBLES CHANTECLERC L.T.E.E. constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières la permission d'obtenir sa dissolution.
MONTREAL, le 30 mars 1982
Harry OKADA
Le Secrétaire

AVIS
Avis est par la présente donné qu'un contrat valide le 14 juin 1982 par les termes duquel toutes dettes présentes et futures appartenant à 116319 CANADA INC. ont été vendues, assignées et transférées à 85149 CANADA LIMITED a été enregistré le 9 juillet 1982 au bureau du registraire pour la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3277085. 85149 CANADA LIMITED.

AVIS
Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 juillet 1982 à SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE MERCANTILE L.T.E.E. INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD. de toutes dettes, présentes ou futures, payable à LES INDUSTRIES SURE SNAP CANADA INC. — SURE SNAP INDUSTRIES CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3276122. Ce jour de 9 juillet 1982.

PUBLICATION
Prenez avis que Corporation Jartran Inc., s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir l'autorisation de donner le service suivant:
TRANSPORT RESTREINT — REMORQUAGE SEULEMENT — CONTRAT.
Transport par remorquage, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe Transport Canaco Ltée, détentrice du permis M-305575, qui agit comme volutier-roulier.

AVIS
Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 juillet 1982 à SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE MERCANTILE L.T.E.E. INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD. de toutes dettes, présentes ou futures, payable à LES INDUSTRIES SURE SNAP CANADA INC. — SURE SNAP INDUSTRIES CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3276122. Ce jour de 9 juillet 1982.

COUR SUPÉRIEURE
No: 500-05-009-759-828
LAURE IDA BISAILLON, Requérante
80575 CANADA L.T.E.E. -vs- Intimé

AVIS
Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 juillet 1982 à SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE MERCANTILE L.T.E.E. INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD. de toutes dettes, présentes ou futures, payable à LES INDUSTRIES SURE SNAP CANADA INC. — SURE SNAP INDUSTRIES CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3276122. Ce jour de 9 juillet 1982.

AVIS DE 60 JOURS
Avis de 60 jours est donné à l'intimé 80575 Canada Ltée tel que requis par l'article 1040 a) et suivants du Code Civil de la Province de Québec.
Ledit avis de 60 jours concerne un immeuble composé d'une partie du lot numéro trois cent soixante-quatre (P-364) du cadastre officiel de Laprairie-de-la-Madeline tel qu'il a été acquis par l'intimé de Dame Laure Ida Bisailon le 21 septembre 1976.

AVIS
Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 juillet 1982 à SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE MERCANTILE L.T.E.E. INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD. de toutes dettes, présentes ou futures, payable à LES INDUSTRIES SURE SNAP CANADA INC. — SURE SNAP INDUSTRIES CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3276122. Ce jour de 9 juillet 1982.

AVIS
Avis est par la présente donné qu'un contrat valide le 14 juin 1982 par les termes duquel toutes dettes présentes et futures appartenant à 116319 CANADA INC. ont été vendues, assignées et transférées à 85149 CANADA LIMITED a été enregistré le 9 juillet 1982 au bureau du registraire pour la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3277085. 85149 CANADA LIMITED.

AVIS
Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 juillet 1982 à SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE MERCANTILE L.T.E.E. INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD. de toutes dettes, présentes ou futures, payable à LES INDUSTRIES SURE SNAP CANADA INC. — SURE SNAP INDUSTRIES CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3276122. Ce jour de 9 juillet 1982.

AVIS
Avis est par la présente donné qu'un contrat valide le 14 juin 1982 par les termes duquel toutes dettes présentes et futures appartenant à 116319 CANADA INC. ont été vendues, assignées et transférées à 85149 CANADA LIMITED a été enregistré le 9 juillet 1982 au bureau du registraire pour la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3277085. 85149 CANADA LIMITED.

AVIS
Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 juillet 1982 à SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE MERCANTILE L.T.E.E. INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD. de toutes dettes, présentes ou futures, payable à LES INDUSTRIES SURE SNAP CANADA INC. — SURE SNAP INDUSTRIES CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3276122. Ce jour de 9 juillet 1982.

COUR SUPÉRIEURE
DANS L'AFFAIRE DE THEODORE LEONTIOS TERYAZOS, décédé
-et-
ATHINA MARIA TERYAZOS, requérante

AVIS
Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 juillet 1982 à SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE MERCANTILE L.T.E.E. INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD. de toutes dettes, présentes ou futures, payable à LES INDUSTRIES SURE SNAP CANADA INC. — SURE SNAP INDUSTRIES CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3276122. Ce jour de 9 juillet 1982.

COUR SUPÉRIEURE
DANS L'AFFAIRE DE THEODORE LEONTIOS TERYAZOS, décédé
-et-
ATHINA MARIA TERYAZOS, requérante

AVIS
Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 juillet 1982 à SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE MERCANTILE L.T.E.E. INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD. de toutes dettes, présentes ou futures, payable à LES INDUSTRIES SURE SNAP CANADA INC. — SURE SNAP INDUSTRIES CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3276122. Ce jour de 9 juillet 1982.

COUR SUPÉRIEURE
DANS L'AFFAIRE DE THEODORE LEONTIOS TERYAZOS, décédé
-et-
ATHINA MARIA TERYAZOS, requérante

AVIS
Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 juillet 1982 à SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE MERCANTILE L.T.E.E. INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD. de toutes dettes, présentes ou futures, payable à LES INDUSTRIES SURE SNAP CANADA INC. — SURE SNAP INDUSTRIES CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3276122. Ce jour de 9 juillet 1982.

COUR SUPÉRIEURE
DANS L'AFFAIRE DE THEODORE LEONTIOS TERYAZOS, décédé
-et-
ATHINA MARIA TERYAZOS, requérante

AVIS
Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 juillet 1982 à SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE MERCANTILE L.T.E.E. INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD. de toutes dettes, présentes ou futures, payable à LES INDUSTRIES SURE SNAP CANADA INC. — SURE SNAP INDUSTRIES CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3276122. Ce jour de 9 juillet 1982.

COUR SUPÉRIEURE
DANS L'AFFAIRE DE THEODORE LEONTIOS TERYAZOS, décédé
-et-
ATHINA MARIA TERYAZOS, requérante

AVIS
Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 juillet 1982 à SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE MERCANTILE L.T.E.E. INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD. de toutes dettes, présentes ou futures, payable à LES INDUSTRIES SURE SNAP CANADA INC. — SURE SNAP INDUSTRIES CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3276122. Ce jour de 9 juillet 1982.

COUR SUPÉRIEURE
DANS L'AFFAIRE DE THEODORE LEONTIOS TERYAZOS, décédé
-et-
ATHINA MARIA TERYAZOS, requérante

AVIS
Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 juillet 1982 à SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE MERCANTILE L.T.E.E. INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD. de toutes dettes, présentes ou futures, payable à LES INDUSTRIES SURE SNAP CANADA INC. — SURE SNAP INDUSTRIES CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3276122. Ce jour de 9 juillet 1982.

COUR SUPÉRIEURE
DANS L'AFFAIRE DE THEODORE LEONTIOS TERYAZOS, décédé
-et-
ATHINA MARIA TERYAZOS, requérante

AVIS
Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 juillet 1982 à SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE MERCANTILE L.T.E.E. INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD. de toutes dettes, présentes ou futures, payable à LES INDUSTRIES SURE SNAP CANADA INC. — SURE SNAP INDUSTRIES CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3276122. Ce jour de 9 juillet 1982.

COUR SUPÉRIEURE
DANS L'AFFAIRE DE THEODORE LEONTIOS TERYAZOS, décédé
-et-
ATHINA MARIA TERYAZOS, requérante

AVIS
Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 juillet 1982 à SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE MERCANTILE L.T.E.E. INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD. de toutes dettes, présentes ou futures, payable à LES INDUSTRIES SURE SNAP CANADA INC. — SURE SNAP INDUSTRIES CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3276122. Ce jour de 9 juillet 1982.

COUR SUPÉRIEURE
DANS L'AFFAIRE DE THEODORE LEONTIOS TERYAZOS, décédé
-et-
ATHINA MARIA TERYAZOS, requérante

AVIS
Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 juillet 1982 à SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE MERCANTILE L.T.E.E. INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD. de toutes dettes, présentes ou futures, payable à LES INDUSTRIES SURE SNAP CANADA INC. — SURE SNAP INDUSTRIES CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3276122. Ce jour de 9 juillet 1982.

COUR SUPÉRIEURE
DANS L'AFFAIRE DE THEODORE LEONTIOS TERYAZOS, décédé
-et-
ATHINA MARIA TERYAZOS, requérante

AVIS
Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 juillet 1982 à SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE MERCANTILE L.T.E.E. INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD. de toutes dettes, présentes ou futures, payable à LES INDUSTRIES SURE SNAP CANADA INC. — SURE SNAP INDUSTRIES CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3276122. Ce jour de 9 juillet 1982.

COUR SUPÉRIEURE
DANS L'AFFAIRE DE THEODORE LEONTIOS TERYAZOS, décédé
-et-
ATHINA MARIA TERYAZOS, requérante

AVIS
Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 juillet 1982 à SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE MERCANTILE L.T.E.E. INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD. de toutes dettes, présentes ou futures, payable à LES INDUSTRIES SURE SNAP CANADA INC. — SURE SNAP INDUSTRIES CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3276122. Ce jour de 9 juillet 1982.

COUR SUPÉRIEURE
DANS L'AFFAIRE DE THEODORE LEONTIOS TERYAZOS, décédé
-et-
ATHINA MARIA TERYAZOS, requérante

AVIS
Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 juillet 1982 à SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE MERCANTILE L.T.E.E. INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD. de toutes dettes, présentes ou futures, payable à LES INDUSTRIES SURE SNAP CANADA INC. — SURE SNAP INDUSTRIES CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3276122. Ce jour de 9 juillet 1982.

COUR SUPÉRIEURE
DANS L'AFFAIRE DE THEODORE LEONTIOS TERYAZOS, décédé
-et-
ATHINA MARIA TERYAZOS, requérante

AVIS
Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 juillet 1982 à SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE MERCANTILE L.T.E.E. INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD. de toutes dettes, présentes ou futures, payable à LES INDUSTRIES SURE SNAP CANADA INC. — SURE SNAP INDUSTRIES CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3276122. Ce jour de 9 juillet 1982.

COUR SUPÉRIEURE
DANS L'AFFAIRE DE THEODORE LEONTIOS TERYAZOS, décédé
-et-
ATHINA MARIA TERYAZOS, requérante

AVIS
Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 juillet 1982 à SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE MERCANTILE L.T.E.E. INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD. de toutes dettes, présentes ou futures, payable à LES INDUSTRIES SURE SNAP CANADA INC. — SURE SNAP INDUSTRIES CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3276122. Ce jour de 9 juillet 1982.

COUR SUPÉRIEURE
DANS L'AFFAIRE DE THEODORE LEONTIOS TERYAZOS, décédé
-et-
ATHINA MARIA TERYAZOS, requérante

AVIS
Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 juillet 1982 à SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE MERCANTILE L.T.E.E. INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD. de toutes dettes, présentes ou futures, payable à LES INDUSTRIES SURE SNAP CANADA INC. — SURE SNAP INDUSTRIES CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3276122. Ce jour de 9 juillet 1982.

COUR SUPÉRIEURE
DANS L'AFFAIRE DE THEODORE LEONTIOS TERYAZOS, décédé
-et-
ATHINA MARIA TERYAZOS, requérante

AVIS
Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 5 juillet 1982 à SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE MERCANTILE L.T.E.E. INTERNATIONAL MERCANTILE FACTORS LTD. de toutes dettes, présentes ou futures, payable à LES INDUSTRIES SURE SNAP CANADA INC. — SURE SNAP INDUSTRIES CANADA INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3276122. Ce jour de 9 juillet 1982.

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

NOTRE RUBRIQUE
CARRIÈRES ET PROFESSIONS
a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible

Deux buts d'O'Brien n'ont pas suffi contre le Cosmos
Le Manic s'incline dans la 90e minute

Le Manic de Montréal a subi une défaite difficile à avaler, hier soir au Giant Stadium de New York, s'inclinant 3-2 devant le Cosmos. Fran O'Brien a compté les deux buts du Manic.
L'équipe new-yorkaise s'est assurée la victoire alors qu'il ne restait plus que 34 secondes à écouler au match.
C'est Chico Borja, en reprenant du pied droit un centre de Steve Hunt, qui a compté le but décisif à 89:26 minutes.
La défaite est d'autant plus douloureuse pour les joueurs d'Eddie Firmani qu'ils croyaient pouvoir faire un maître en prolongation.
Le Manic avait en effet égalé le compte 2-2 à la 77e minute et avait gardé le «momentum» jusqu'au but de Borja.
L'occasion était belle également pour le Manic de remporter son premier match à New York, puisque le Cosmos alignait sept joueurs nord-américains. L'entraîneur new-yorkais avait dû se résoudre en effet à présenter un tel alignement en raison des blessures subies par plusieurs de ses joueurs-clés.
Le Manic aurait pu profiter de l'occasion pour se rapprocher du Blizzard de Toronto et du deuxième rang de la section Est de la Ligue nord-américaine de soccer (LNAS). Avant d'affronter le Cosmos, le Manic avait trois matches en main et ne tirait de l'arrière que par 10 points. Finalement, le Manic n'aura mérité que deux points, réduisant ainsi à huit points (106-98) l'avance du Blizzard.
Le Cosmos a changé de tactique au cours de la seconde mi-temps. Alors qu'il avait surtout attaqué par le centre du terrain pendant les 45 premières minutes, sans pour autant obtenir de bons résultats grâce à la ténacité de Brian Decaire, les joueurs new-yorkais ont fait porter leur offensive sur les ailes.
Les New-Yorkais ont pris les devants 2-1, profitant

Le Manic dispute son prochain match samedi, au Stade olympique, où il reçoit les Whitecaps de Vancouver. Les finalistes de la Coupe du Monde de soccer 1982 seront alors honorés.
Les communautés italiennes et allemandes ont en effet été invitées à participer à l'événement, par l'entremise de fanfares et de groupes folkloriques représentant les pays impliqués.
Le spectacle d'avant-match durera 30 minutes, soit de 19 h à 19 h 30. Tous les partisans sont invités à créer des banderoles affichant leur support au soccer en général.
Finalement, la collecte de sang du Manic aura lieu comme prévu demain de 11 h 30 à 20 h 30, au Complexe Desjardins. Le Manic souhaite pouvoir augmenter de 500 choppes la banque de la Croix-Rouge.
Les joueurs, de même que le personnel du Manic, seront présents tout au long de la journée et des prix (ballons, billets) seront tirés.
En ce qui concerne le Mondial par ailleurs, la polémique est entamée en Colombie autour de l'organisation de la 13e Coupe du Monde, qui aura lieu en 1986, en raison de la position confuse adoptée par le gouvernement et, surtout, à cause de la situation économique très difficile que traverse actuellement le pays.



Fran O'Brien et Dragan Vujovic (11), du Manic de Montréal, tentent d'enlever le ballon à Boris Bandov, du Cosmos de New York, lors du match gagné 3-2 par ces derniers hier soir dans la métropole américaine. Grâce aux deux buts d'O'Brien, le Manic ne s'est toutefois incliné qu'à la 90e minute de jeu face au redoutable Cosmos. (Photolaser AP)

Le match des étoiles

Les Expos ont rempli leur mandat

«Le mandat général que nous avions reçu du bureau du commissaire était de mettre en place une partie d'étoiles et toutes les facilités qui accompagnent pareil événement, dont les festivités et la réception d'invités internationaux, de façon à ce que le baseball a été rempli à 100 pour cent».
Directeur du marketing des Expos et grand coordinateur de la partie d'étoiles, René Guimond n'exagère pas. Des anciens joueurs comme Orlando Cepeda et Manny Sanguinetti ont déclaré n'avoir jamais été aussi bien reçus, alors qu'un vétéran et réputé

journaliste américain a été jusqu'à comparer l'organisation de cette partie d'étoiles à celle d'un prestigieux Super Bowl.
«Ce matin sur mon bureau, racontait Guimond hier, j'ai trouvé une note du commissaire du baseball de la Corée qui dit, en français: «Merci beaucoup pour l'accueil vraiment incroyable». Franchement, nous n'avons eu que des compliments et c'est tout à l'honneur des nombreux bénévoles qui ont fait le travail sur le plancher.
«Mais il y a une deuxième dimension qui était également importante pour nous, poursuit Guimond: c'était que Montréal, la province de Québec et le pays tout entier reçoivent la meilleure publicité possible. Et cet objectif a également été atteint. Il s'est écrit des articles fort élogieux sur Montréal dans plusieurs journaux américains».
Les Expos ne se sont pas enrichies avec la partie d'étoiles. «Tous les revenus aux guichets vont au bureau du commissaire, explique Guimond, et sont placés dans un fonds central servant à déboursier les diverses opérations occasionnelles par une partie d'étoiles. Nos seuls revenus ont été ceux provenant des concessions».

Howard Cosell a vanté les charmes de Montréal

«Nous avons été accueillis de façon extraordinaire à Montréal. Nos voisins de palier étaient merveilleux. Pour la première fois de notre vie, nous avons ressenti la fraternité (brotherhood)».
Mme Rachel Robinson a parlé de Montréal de façon émuante lors que interviewée par Howard Cosell devant des dizaines de millions de téléspectateurs nord-américains lors de l'émission pré-match de la partie d'étoiles mardi.
Ceux qui ont regardé cette émission auront facilement compris l'incroyable impact

américain chanté aussi bien que par le baryton montréalais Louis Quilico.
Le regretté époux de Rachel Robinson, Jackie Robinson, a été le premier joueur de couleur à évoluer dans les ligues majeures, avec les Dodgers de Brooklyn, et avait fait son apprentissage des joueurs blancs dans l'uniforme des Royaux, où il faisait figure de pionnier.
Précédant cette émission pré-match, un autre émission spéciale, humoristique celle-là, mettait en vedette Gary Carter, qui frappait cinq circuits consécutifs... comme frappeur gaucher.



Howard Cosell

Un long voyage déterminant pour les Expos et... Jim Fanning

Les Expos amorcent aujourd'hui la deuxième moitié du calendrier en entreprenant un important voyage de 12 matches qui les mènera à San Diego, Los Angeles, San Francisco et Chicago.
Il s'agit d'un voyage déterminant pour le gérant Jim Fanning, que plusieurs partisans auront congédié trop rapidement à la pause du match des étoiles. Fanning a obtenu un vote de confiance sans équivoque du président et directeur général John McHale

mais au moins un joueur, Chris Speier, a remis en cause son leadership au sein de l'équipe.
En ce sens, le long voyage des Expos à l'étranger s'avère déterminant, pour Fanning, mais aussi pour l'équipe. L'objectif est de 500, mais advenant que les Expos connaissent plus de difficultés que prévues, les jours de Fanning seraient comptés...
À l'avantage des Expos, l'équipe présente une fiche de 23-15 à l'étranger, eux qui

n'ont jamais joué pour une moyenne supérieure à 500 à l'extérieur de Montréal. L'an dernier, à la grève du baseball majeur, le 12 juin, les Expos tiraient de l'arrière par le même nombre de parties, soit quatre.
Aujourd'hui, Charlie Lea (6-5) fera face à John Montefusco (7-4), des Padres. Dermain, Steve Rogers (10-4) sera opposé à Tim Lollar (10-2) tandis que Bill Gullickson (5-8) et David Palmer (4-2) termineront la série de quatre matches contre l'équipe de Dick Williams en fin de semaine.
Hier, les Expos ont rappelé le frappeur ambidextre Chris Smith de leur filiale de Wichita et ils ont cédé le receveur Brad Gulden à la même équipe. Agé de 25 ans, Smith frappe pour une moyenne de .325, avec 11 circuits et 68 points produits, depuis le début de la saison dans l'Association américaine. Et pour faire place à Jerry White, remis de sa blessure, les Expos ont cédé sous option le voltigeur Roy Johnson, qui n'aura eu que quelques matches pour montrer son savoir-faire à Jim Fanning.

Montréal étend sa vocation sportive à la gymnastique

par Richard Milo
Au moment où la grande famille du baseball quittait Montréal, avant même que les retombées économiques du match des étoiles ne soient comptabilisées, la Fédération de gymnastique du Québec a annoncé hier matin l'obtention, par Montréal, des Championnats mondiaux de gymnastique artistique en 1985.
Artistique, Pierre Fortier, le directeur administratif de la Fédération, précise qu'il y a deux sortes de gymnastique, celle des Olympiques et une autre, rythmique, avec rubans et cerceaux. Mais à Montréal, il s'agit de gymnastique à la Comaneci, la reine des Jeux de Montréal dont les performances avaient conquis le monde entier en 1976.
Grâce à Nadia, aux Jeux olympiques de 1984 à Los Angeles, Fortier estime que l'événement devrait soulever l'intérêt de toute la population. D'autant plus qu'aux Championnats mondiaux, contrairement aux Olympiques où seuls 14 pays s'affrontent, un total de 45 pays regroupant 400 athlètes d'élite auront rendez-vous au Vélodrome olympique. Les épreuves seront précédées de l'important congrès de la Fédération internationale, si bien que l'événement s'étendra sur une période de 18 jours en novembre 1985.
Les dates précises n'ont pas été dévoilées. Mais Fortier, qui faisait partie de la délégation de cinq membres à Zurich, au cours du week-end, affirme que les retombées économiques des Championnats mondiaux s'élevaient à \$18 millions.
Depuis l'Expo 67, les Jeux olympiques de 1976, Montréal fait partie des grandes villes à vocation sportive sur la scène internationale. En 10 ans, la ville du maire Jean Drapeau — notre ville possède des atouts naturels, a-t-il écrit au président de la Fédération internationale — a obtenu les Grands Prix de formule un, le Marathon international, le retour des grands voiliers en 1984, sans oublier les Florales internationales de 1980 et le match des étoiles du baseball majeur.
Pour l'industrie touristique, les Championnats mondiaux de gymnastique représenteront 45.000 nuités dans les hôtels de Montréal. Le congrès de la Fédération internationale aura bien sûr lieu au Palais des Congrès, qui donnera d'ailleurs à Montréal dès 1983 un avantage certain sur plusieurs concurrents sur la scène sportive. Il y a quelques jours, René Guimond, le directeur du marketing des Expos, révélait que plusieurs groupes d'hommes d'affaires et de professionnels tenaient d'importantes réunions à l'occasion du match des étoiles.
A Zurich, Montréal a battu les candidatures de la Grande-Bretagne, de la RFA et des États-Unis. Et au Canada, celles de Vancouver et de Toronto, où ont pourtant eu lieu il y a deux ans les épreuves de la Coupe du monde de gymnastique (cette coupe ne réunit cependant que les 18 meilleurs gymnastes masculins et féminins).
La délégation canadienne était dirigée par le président de la Fédération québécoise, M. André Vallière. Il a été secondé par M. Fortier, ainsi que Walter Sieber, déjà à Madrid pour faire du lobbying en vue de la Coupe du monde de 1990, René Fortin, du Palais des congrès, et Lise Simard, la directrice technique de la Fédération québécoise.
À vrai dire, la délégation a obtenu la présentation de l'événement lundi. Une dépêche de l'Agence France Presse, émanant de Zurich et reproduite dans LE DEVOIR, a confirmé la bonne nouvelle dans l'après-midi. Mais M. Vallière a choisi d'attendre à mercredi en raison du match des étoiles du baseball majeur. Il a informé la presse par téléphone, de Paris, hier.
Les Championnats mondiaux de gymnastique artistique sont présentés tous les deux ans. Ils ont eu lieu à Moscou, en novembre 1980. Il s'agit du 23e championnat mondial et du 63e congrès de la Fédération internationale de gymnastique que préside M. Yuri Titov, d'URSS. Les séances d'entraînement des athlètes se tiendront au Palais des congrès et les compétitions au Vélodrome, où Pierre Fortier s'attend à ce qu'il y ait salle comble de 6.000 à 7.000 personnes.



Nadia Comaneci

Le Québec soigne sa publicité touristique. Au cours du dernier week-end, le ministère de l'Industrie et du Commerce a «diverti», quelque 250 grossistes et touristes, des États-Unis, d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud, à l'occasion du match des étoiles. Le but: profiter de l'occasion pour «vendre» le Québec en vantant ses charmes auprès des grossistes et des journalistes. L'expérience s'était révélée un succès auprès de la presse américaine lors des matchs éliminatoires des Nordiques contre les Bruins de Boston, à Québec. Et depuis, on récidive pour la bonne cause.

Le quotidien madrilène «Diario 16», dans son édition de lundi, sous le titre «Mundiespana a détruit l'image de marque du tourisme espagnol», écrit notamment à propos des réclamations des clients étrangers qui estiment avoir payé trop cher leur séjour en Espagne: «Il faudra faire vite pour récupérer l'argent de «Mundiespana» car, dans six mois, son existence légale prendra fin».
Le secrétaire d'état espagnol au tourisme, M. Eloy Ybanez, conscient de l'impact négatif créé par «Mundiespana», a même lancé mardi un appel pour que les réclamations lui soient adressées directement.

MADRID, (AFP) — «Plus jamais nous n'utiliserons, dans le futur, une formule comme Mundiespana». Cette condamnation sans appel du président de la Fédération internationale de football, M. Joao Havelange, prouve l'échec de la formule mise sur pied par les Espagnols pour la vente à l'étranger des billets d'entrée dans les stades du Mondial, vente liée à la réservation de chambres d'hôtels.
Le Parti socialiste ouvrier espagnol, principal parti d'opposition, a déjà demandé la constitution d'une commission d'enquête sur les agissements de ce «pool» de quatre agences de voyages et de quatre chaînes hôtelières, spécialement conçu pour l'occasion.
Les Expos ne reviendront au Stade olympique que le 29 juillet, pour affronter les Cards de St. Louis lors d'une série de trois matches. Ils repartiront ensuite à destination de Philadelphie et St-Louis, devant donc disputer 19 de leurs 22 premiers matches de la deuxième moitié à l'étranger.

BASEBALL

Table with baseball statistics for Ligue Nationale, including teams like Montreal, Toronto, and Boston.

Table with baseball statistics for Ligue Américaine, including teams like Chicago, Texas, and California.

Table with baseball statistics for Ligue Nationale, including teams like Philadelphia, St. Louis, and Pittsburgh.

Table with baseball statistics for Ligue Américaine, including teams like Milwaukee, Boston, and Baltimore.

Table with soccer statistics for Ligue Nord-Américaine, including teams like New York, Vancouver, and Edmonton.

Table with soccer statistics for Ligue Nord-Américaine, including teams like Vancouver, San Jose, and Seattle.

Mundiespana Le plus grave échec du Mondial

MADRID, (AFP) — «Plus jamais nous n'utiliserons, dans le futur, une formule comme Mundiespana». Cette condamnation sans appel du président de la Fédération internationale de football, M. Joao Havelange, prouve l'échec de la formule mise sur pied par les Espagnols pour la vente à l'étranger des billets d'entrée dans les stades du Mondial, vente liée à la réservation de chambres d'hôtels.
Le Parti socialiste ouvrier espagnol, principal parti d'opposition, a déjà demandé la constitution d'une commission d'enquête sur les agissements de ce «pool» de quatre agences de voyages et de quatre chaînes hôtelières, spécialement conçu pour l'occasion.
Les Expos ne reviendront au Stade olympique que le 29 juillet, pour affronter les Cards de St. Louis lors d'une série de trois matches. Ils repartiront ensuite à destination de Philadelphie et St-Louis, devant donc disputer 19 de leurs 22 premiers matches de la deuxième moitié à l'étranger.

CARTES D'AFFAIRES

Advertisement for Belzile, St-Jean Sperano et Associés, Robic, Robic & Associés, and Samson Bélair, listing services and contact information.

Advertisement for Renault 18 NEUVE en spécial! by Lareau Automobiles Inc.